



DECEMBRE 2025

N° 88

SOMMAIRE

- Éditorial : Des moutons sous le sapin...

- Ministres de l'Agriculture : Stéphane Travert
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 2 à 9

- Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (suite...)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 10 à 18

- L'élevage de moutons et les paysages :
. Comment les moutons ont mangé l'Espagne (Besson Florian) p. 20
. Le mouton noir géant du Tadjikistan p. 22
. Le Shropshire, un mouton qui ne laisse pas de bois p. 25

- Les sonnailles des brebis
(Gilbert DUFLOS †)
pages 28 à 30

- Les moutons dans le Roman de Renart :
. Ysengrin et les 2 moutons - Différend p. 33
. Pèlerinage de Renart/Coup de bâlier p.35
. Les loups attaquent p. 38

- 1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art... (suite...)
(Jean Claude BRUNELIN)
pages 40 à 45

- Les vacances d'un accoucheur. Excursions en Velay et en Vivarais en 1880. (suite et fin)
(Docteur Emile BAILLY)
pages 46 à 53

- Petits arrangements avec l'Histoire au sujet d'une ordonnance de Jacques de Tourzel (1481)
(René BORE)
pages 54 et 55

- La grande famine irlandaise de 1845
(Henri OLLIER)
pages 56 et 57

- LA CLASSE VEN DE PARTRE
(Hervé QUESNEL-CHALEILH)
pages 58 et 59

Des moutons sous le sapin...

Non, il ne s'agit pas des brebis de la crèche souvent installée au pied du sapin de Noël, et venues pour l'Adoration des bergers, avertis les premiers de la naissance de l'Enfant. Ce sont de vrais moutons qui entretiennent les jeunes plantations de sapins destinés aux fêtes de Noël, un vrai désherbage écologique. Sauf que les moutons, comme les cervidés, ont la fâcheuse habitude d'épointer les jeunes arbres. C'est le phénomène d'abrutissement, prélèvement et consommation des bourgeons, des jeunes pousses vertes et tendres et des rameaux lignifiés aggravé par le frottis de frayure et de rut pour les cervidés, et l'écorçage, consommation d'écorce. Moins grave pour les feuillus, il est catastrophique pour les conifères. La suppression du bourgeon terminal se traduit par un développement anarchique de ramifications, et transformation d'un arbre monotige en arbre à plusieurs axes simultanés. Soit dit en passant, ce phénomène était recherché pour les pins de boulange par une taille appropriée. En Nouvelle-Zélande, accidentellement, un troupeau de brebis Shropshire sautât une clôture et finit dans une plantation de sapin de noël. Et surprise, aucun dégât ne fut relevé. Les éleveurs de la région ont retenté la même expérience avec des résultats identiques, et répondant aux exigences des marchés soucieux de l'environnement d'aujourd'hui : diminuer l'utilisation des herbicides, pesticides et insecticides. Depuis, le pâturage dans les plantations de sapins de Noël est utilisé avec succès pour contrôler la végétation dans des plantations au Danemark, en Irlande, en Allemagne, aux Etats-Unis, en Suisse et en Autriche. Dans la grande majorité des cas, l'ensemble des producteurs qui utilisent cette méthode a recours au mouton de race Shropshire, de race pure. En effet, le croisement est défavorable à l'expression de cette qualité. Le Shropshire ingère toutes les autres sortes d'herbes à l'exception des orties, ronces, chardons et de la bruyère. Sa mise en pâture peut même se faire dans de jeunes plantations ou des plantations en période de débourrement. La laine de ce mouton est très serrée et assez rase, et ainsi ne s'accroche pas aux branches des sapins. Il faut veiller à un chargement suffisant pour que le nettoyage de la parcelle soit efficace et que les animaux broutent l'herbe jusqu'au pied des sapins. Le pâturage ne dispense toutefois pas d'un coup de débroussailleuse afin de couper les refus. Il convient aussi de vérifier que les animaux ont suffisamment d'herbe à manger et des apports de fourrage sont parfois nécessaires. Et pour boucler la boucle, certains éleveurs récupèrent les sapins de Noël, sans neige artificielle, pour les donner à manger à leurs chèvres et moutons, un régal qui leur apporte en plus vitamines et oligo-éléments... JCB

Les ministres de l'agriculture sous la Ve République

Stéphane Travert (suite et fin)

Ses activités en 2018 (suite)

Le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation a de grandes ambitions dans le bio¹, en ce **début mars 2018**. Reprenant l'annonce faite par Emmanuel Macron aux jeunes agriculteurs reçus à l'Elysée le 22 février, il affirme que la France va augmenter la part de ses terres dédiées à l'agriculture biologique pour passer de 6,5 à 15 % de ses surfaces agricoles utiles (SAU) d'ici à 2022. Un objectif logique après les Etats généraux de l'alimentation. Le « projet de loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et alimentaire et une alimentation saine et durable » présenté le 31 janvier en Conseil des ministres et bientôt débattu au Parlement doit consacrer cet objectif. L'attente de nos concitoyens est forte, pour une alimentation de qualité et à la volonté du gouvernement, conforme au programme du président de la République, de densifier et massifier l'offre en produits biologiques. L'objectif est de 50 % de produits bio ou sous signes de qualité et d'origine (SIQO) en restauration collective d'ici à 2020. Les objectifs ont été élaborés filière par filière, en tenant compte des réalités des producteurs. Par exemple, la filière porcine a prévu de multiplier par dix sa production d'ici à 2022, soit une part du bio passant de 0,5 à 5 % en seulement quatre ans. Le ministre va plus loin en affirmant l'objectif de porter l'agriculture biologique de 6,5 % à 15 % des surfaces agricoles utiles d'ici à 2022. C'est un effort considérable qui s'accompagne d'une montée en gamme, désirée par les consommateurs, qui ne concerne pas que le bio. La part du Label Rouge et le nombre d'IGP vont doubler. Les 35 grandes filières animales et végétales sont toutes concernées et ont déjà commencé à y travailler. Différents leviers vont être mobilisés pour pouvoir financer cet objectif, que ce soit par les aides européennes qui peuvent bénéficier de cofinancements apportés par l'Etat, les conseils régionaux, d'autres collectivités ou encore les agences de l'eau. En outre, le crédit d'impôt a été prolongé et augmenté de 2 500 à 3 500 euros, et il s'applique désormais à toutes les exploitations biologiques. Nous devons protéger nos filières, en nous fixant des standards de qualité élevés. Notre agriculture a besoin de cette montée en gamme pour justifier ses prix. Cela ne sert à rien de produire du poulet comme au Brésil. Là nous ne sommes pas compétitifs. Mais en valorisant nos labels de qualité nous sommes très compétitifs. Par exemple, le label France est très attractif sur notre viande bovine en Chine et en Turquie, nos pommes de terre sont appréciées au Vietnam, nos foies gras en Russie. Les retards de versement des aides de la PAC sont un dysfonctionnement ancien que le ministre a commencé à corriger dès son arrivée. Nous sommes en train de verser les aides et tous les retards seront corrigés à la fin de l'année. L'objectif est que 2018 soit l'année du retour au calendrier normal. Nous n'envisageons pas de convertir l'ensemble de l'agriculture française au bio. L'objectif de 15 % des surfaces est ambitieux mais réalisable. La montée en gamme de notre production passe aussi par les labels, les IGP, les AOP... Fin janvier, avec le président de la République, nous avons visité dans le Massif central une production exemplaire de Saint-Nectaire, qui n'était pas bio. L'agriculture biologique n'est pas le seul modèle. Il ne s'agit pas de coût mais de création de valeur, bien sûr il faut l'accompagner. Mais la loi issue des Etats généraux de l'alimentation, qui prévoit que les prix seront désormais fixés à partir des coûts des producteurs, va nous aider à mieux valoriser les produits agricoles. Les consommateurs sont prêts à payer deux ou trois centimes de plus pour des produits de qualité. Interrogé sur ses relations difficiles avec le ministre de la Transition écologique, Nicolas Hulot, Stéphane Travert s'explique. Nous n'avons pas d'états d'âme. Il s'agit d'objectifs fixés par le président de la République, et le gouvernement est là pour les mettre en oeuvre. Nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous avons dit. Nous avons pu avoir des divergences,



1- Comment le ministre de l'Agriculture, Stéphane Travert, veut promouvoir le bio. INTERVIEW Pour le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, Stéphane Travert, l'objectif de convertir 15% de l'agriculture française au bio "est ambitieux mais réalisable". Jean-François Arnaud. challenges.fr 2 mars 2018

dissipées aujourd’hui, sur l’instauration de repas végétariens dans les cantines. Une idée que je désapprouve car on ne doit pas imposer un régime particulier à des enfants qui parfois n’ont pas d’autres repas avec de la viande chez eux.

Opération, « explications des réformes », **mi-mai 2018** ! Une grande partie des ministres du gouvernement, va prendre son bâton de pèlerin pour aller expliquer les réformes du président Macron. Stéphane Travert, est donc dans l’Indre². Après avoir visité l’usine Barilla, à Montierchaume et avant une table ronde, au Château des Planches à Saint-Maur, Stéphane Travert doit rencontrer des responsables agricoles. Il sera notamment question du revenu des agriculteurs, de l’installation des jeunes ou encore de la baisse des aides agricoles. Mais il s’attend bien sûr à être interpellé sur les sujets de tensions du moment. « Il y a toujours besoin d’expliquer, c’est un engagement que nous avions pris durant la campagne. Il y a aujourd’hui des mouvements liés à des désaccords. Moi je suis très heureux d’être ici, c’est bien normal d’être interpellé. » Il va aussi expliquer aux agriculteurs la future loi alimentation examinée à l’assemblée pour garantir un meilleur prix de vente aux agriculteurs. « Il faut qu’ils arrêtent de travailler à perte. Et puis il y a une réflexion sur la restauration collective avec plus de qualité. Nous avons ici l’exemple de Harrys que je vais visiter et qui a fait un effort sur la qualité.»

Le ministre de l’Agriculture s’est rendu à Lourdes le **7 juin 2018** pour assister au 52e congrès des Jeunes agriculteurs. Il a prononcé un discours où il est notamment revenu sur le projet de loi agriculture et alimentation³. « Je crois sincèrement que ce texte de loi doit constituer pour vous une fierté. La fierté de voir se concrétiser ce pour quoi vous vous êtes battus et ce que vous avez débattu dans le cadre des EGA avec les entreprises de l’agroalimentaire, les distributeurs, les élus et le monde associatif : la fin de la guerre des prix qui a laminé vos marges, la fin de la destruction de la valeur de la ferme France qui vous empêche d’investir,

d’innover et d’embaucher. Assurer la souveraineté alimentaire passe notamment par la préservation de la capacité de production agricole et la juste rémunération des agriculteurs. C’est tout l’objet du titre Ier de cette loi : construction du prix à partir de l’amont et de vos coûts de production ; clause de renégociation plus opérationnelle, pour faciliter la réouverture des négociations commerciales en cas d’évolution des coûts de production contre les prix abusivement bas ; contrôles et sanctions ; rôle accru de la médiation ; renforcement des interprofessions ; travail sur le statut et le rôle de la coopération agricole ; encadrement des promotions ; seuil de revente à perte fixé à 10% ; lutte contre la concentration des centrales d’achat. C’est une avancée majeure obtenue à l’Assemblée nationale, fruit d’une concertation efficace entre parlementaires et gouvernement. C’est un ensemble cohérent de mesures qui repositionne chaque acteur sur ses compétences. Le travail législatif va se poursuivre mais nous devons faire attention à ne pas tomber dans un double travers bien français : vouloir tout mettre dans la loi et ignorer ce qui n’y est pas ; considérer que dès lors que la loi est votée, la réforme est faite. La loi ne sera efficace que si vous vous emparez, si tous les agriculteurs s’emparent du cadre et des outils qu’elle met en place. Je pense tout particulièrement à tous les jeunes agriculteurs : vous avez vocation à être le ferment dans la pâte. N’attendez pas pour vous regrouper dans des organisations de producteurs. Incitez vos interprofessions à s’atteler à la définition des indicateurs de coûts. Agissez pour développer la contractualisation. Soyez forces de proposition au sein de vos filières sur la réponse aux attentes sociétales, sur la qualité des produits, sur le bien-être animal, sur la réduction de l’utilisation des produits phytopharmaceutiques. C’est par la confiance, le contrat, l’information, la formation que nous pouvons construire les systèmes agricoles de demain, viables économiquement, respectueux de l’environnement et qui permettront d’offrir à tous nos concitoyens une alimentation savoureuse, saine, variée, riche de la diversité des terroirs français, et qui continuera à trouver des amoureux de la gastronomie partout dans le monde. »



2- Stéphane Travert, le ministre de l’agriculture, en visite dans l’Indre. radiofrance.fr 17 mai 2018
3- Stéphane Travert au 52e congrès national des Jeunes agriculteurs. agriculture.gouv.fr 7 juin 2018

Le ministre de l'Agriculture avait annoncé une « révolution ». En ce **début juin 2018**, 50 organisations de la société civile (ONG environnementales et de solidarité internationale, Confédération paysanne, UFC-Que choisir...) et les acteurs du commerce équitable pointent le manque d'ambition du texte⁴.

Tout ça pour ça. La formule résume bien l'année entière de travaux jusqu'à l'adoption de la loi. Petit rappel en chiffre. Du 20 juillet au 21 décembre 2017, les Etats généraux de l'alimentation (EGA) se réunissent pour « un temps de réflexion partagée et de construction collective de solutions nouvelles » : ateliers nationaux, régionaux et locaux avec l'ensemble des parties prenantes, consultation publique en ligne.

Du 31 janvier au 30 mai 2018 : Le projet de loi « pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable » présenté par le ministre de l'agriculture Stéphane Travert le 31 janvier 2018 en Conseil des ministres, est adopté le mercredi 30 mai à la majorité.

Au final, on ne peut que constater une opportunité ratée et une série de renoncements quant aux objectifs annoncés. La liste est longue. Evidemment, on retient entre autres les manques sur le glyphosate, sur le bien-être animal, sur les publicités pour des aliments trop gras, trop sucrés ou trop salés à destination des enfants. Ces oubliés pèsent bien lourd par rapport aux avancées comme les doggy-bags dans les restaurants, l'interdiction d'utiliser des bouteilles d'eau plate dans les cantines à partir de 2020 ou le *principe* d'un objectif à 50% de produits bio ou préservant l'environnement dans la restauration collective. Une feuille de route publiée par le Premier ministre en clôture des EGA, prévoyait l'élaboration d'un plan d'actions en faveur du commerce équitable. Et *en même temps*, aucune référence au commerce équitable n'était faite dans la première version du texte de loi.

Le Ministre de l'Agriculture lui-même ainsi que le rapporteur de loi, feignent d'ignorer que le commerce équitable peut s'appliquer, depuis 2014, aux producteurs français et prétendent que favoriser le commerce équitable pourrait rentrer en concurrence avec l'objectif de renforcer les approvisionnements locaux de la restauration collective.

La priorité de la loi est de « *redonner le juste prix à la production* » avec une volonté de mieux répartir la valeur pour que les agriculteurs puissent vivre dignement de leur production. Deux mesures sont censées y contribuer : une « définition des prix inversée » et le relèvement du seuil de revente à perte à 10%. La solution choisie repose sur un processus de construction inversé du prix payé aux agriculteurs qui s'appuie désormais sur les coûts de production des producteurs. Le contrat et le prix associé sont proposés par celui qui vend. Le deuxième axe présenté par le Gouvernement comme la mesure phare pour défendre le revenu des agriculteurs est le relèvement du seuil de revente à perte. Avec cette nouvelle mesure, la distribution est obligée de revendre au minimum tout produit alimentaire au prix qu'elle l'a acheté majoré de 10%. Avec une revente à +10%, par effet de « ruisseau », les prix agricoles se « relèveront ». Tous les syndicats agricoles de la Confédération Paysanne à la FNSEA l'affirment : il n'y aura aucune hausse des prix aux producteurs. Plus réalistes, beaucoup pointent une inflation des prix aux consommateurs.

Le printemps de Stéphane Travert n'est décidément pas de tout repos⁵. Le ministre de l'Agriculture est monté au créneau, le **11 juin 2018**, au micro de RTL, pour dénoncer l'illégalité du blocage d'une dizaine de raffineries lancé à l'initiative de la FNSEA et des Jeunes Agriculteurs. Ils dénoncent l'*« incohérence »* du gouvernement, qui les oblige à respecter des normes auxquelles ne sont pas soumis des produits importés. Dans leur viseur notamment, l'importation de plusieurs centaines de milliers de tonnes par an d'huile de palme - un produit accusé d'accélérer la déforestation en Asie du Sud-Est - pour alimenter la bioraffinerie Total de la Mède (Bouches-du-Rhône). La FNSEA redoute un affaiblissement de la filière française d'huile de colza, dont le premier débouché est le biodiesel. Si Stéphane Travert s'est engagé à recevoir les représentants des agriculteurs en colère, il ne campe pas moins sur une ligne ferme. Le gouvernement ne « *reviendra pas* » sur le feu vert accordé à Total pour importer de l'huile de palme, a-t-il averti, ajoutant que « *ce n'est pas en bloquant ces raffineries qu'on trouvera des solutions adéquates* » sur la production de biocarburants.



4- EGALIM : LA MONTAGNE QUI ACCOUCHE D'UNE SOURIS. ethiquable.coop 01 juin 2018

5- Agriculture : le printemps agité de Stéphane Travert. Après le dossier sensible du glyphosate qui l'a opposé à Nicolas Hulot, le ministre de l'Agriculture doit gérer le conflit avec les agriculteurs. Adrien Lelièvre. lesechos.fr 11 juin 2018

Ces derniers jours, un autre dossier sensible a mobilisé l'énergie du ministre : le glyphosate. Aux termes de débats animés, l'Assemblée nationale a rejeté plusieurs amendements de la loi Agriculture et Alimentation visant à interdire d'ici 2021 cette molécule aux puissantes propriétés herbicides, commercialisée par la multinationale Monsanto sous la marque « Roundup ». Cette annonce, contraire à la promesse d'Emmanuel Macron, a divisé les députés LREM et a été critiquée par les associations environnementales et des élus de gauche. Ces derniers ont accusé Stéphane Travert de se faire le porte-parole des lobbies des industriels.

Il avait plusieurs fois menacé de démissionner, c'est désormais chose faite⁶. Sans en avoir averti le président de la République, Emmanuel Macron, ni le premier ministre, Edouard Philippe, le ministre de la transition écologique et solidaire, Nicolas Hulot, a annoncé qu'il quittait le gouvernement, mardi **28 août 2018** sur France Inter. En déplacement à Copenhague, le chef de l'Etat a réagi à cette démission surprise en milieu d'après-midi, mardi. « C'est une décision personnelle qu'il a prise, a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse. Si j'ai choisi Nicolas Hulot il y a quinze mois, c'est parce qu'il est un homme libre. » « Je souhaite pouvoir toujours compter sur son engagement d'homme libre et convaincu. Ce que nous avons à bâtir, c'est



une société du XXI^e siècle pour vivre avec une alimentation saine dans un environnement sain. C'est un combat qui ne se fait pas du jour au lendemain. Il implique de se confronter au réel. Il vaut mieux que les petites phrases. » En déplacement à Paris accompagné du ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, Edouard Philippe a souhaité « remercier » M. Hulot « pour son travail qui est important ». Il a ensuite rappelé « la détermination totale du gouvernement de prendre en compte cette transition écologique, cette transition climatique qui s'impose (...) avec l'attention de l'urgence et la crédibilité des engagements ». M. Philippe a affirmé vouloir « prendre son temps » avant de soumettre au président de la République dans les prochains jours, une liste de potentiels remplaçants à M. Hulot. Invité sur BFM-TV, le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux, a regretté la « manière de faire [de Nicolas Hulot]. Je pense que la plus élémentaire des courtoisies aurait été effectivement de prévenir le président de la République et le premier ministre. » « Je veux rendre

hommage au travail qui a été accompli depuis plus d'une année par Nicolas Hulot », a-t-il toutefois ajouté. Mais M. Hulot, de son côté, a regretté n'avoir pu obtenir que des « petits pas » durant ces quatorze mois passés au ministère de la transition écologique et solidaire.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert a « regretté » la démission de Nicolas Hulot du gouvernement, estimant avoir réalisé « de bonnes avancées » avec l'ancien ministre de la transition écologique et solidaire au cours de ces quinze derniers mois⁷. « Je regrette cette démission », a affirmé M. Travert lors d'un point presse en marge d'une visite aux abattoirs Puigrenier, à Montluçon (Allier). « Il faut arrêter aussi de vouloir opposer l'écologie et l'agriculture », a martelé M. Travert, interrogé sur ses divergences de vues avec Nicolas Hulot, qui pour sa part avait pourtant affiché à plusieurs reprises ses désaccords avec le ministre de l'Agriculture. M. Travert a cité des avancées réalisées en matière de lutte contre « l'artificialisation des sols » visant à enrayer la disparition accélérée de la biodiversité, ou encore sur « la question de la restauration collective » qui prévoit l'introduction de 20% de produits bio dans la restauration collective dès 2020. « Nos objectifs étaient communs », affirme le ministre de l'Agriculture, relevant que « les moyens peut-être pour y parvenir n'étaient pas forcément les mêmes ». Les deux ministres se sont opposés dès le début sur le maintien de l'interdiction des insecticides de la famille des néonicotinoïdes, accusés d'être notamment responsables du déclin des abeilles, avant que le Premier ministre tranche en donnant raison à Nicolas Hulot. Le renouvellement de la licence de l'herbicide controversé glyphosate a également cristallisé les tensions entre les deux hommes. Nicolas Hulot avait affiché sa détermination à interdire le produit en France d'ici trois ans, quand son collègue de l'Agriculture plaidait pour cinq à sept ans. Un calendrier d'interdiction du glyphosate n'a toujours pas été inscrit dans la loi.

6- Démission de Hulot : Macron souhaite « pouvoir compter sur son engagement libre et convaincu ». Le ministre de la transition écologique et solidaire a annoncé son départ mardi, regrettant n'avoir obtenu que des « petits pas » de la part du gouvernement. Le Monde avec AFP. 28 août 2018

7- Stéphane Travert "regrette" la démission de Hulot et salue de "bonnes avancées" AFP. la-croix.com 29 août 2018

A Cournon-d'Auvergne, pendant que les animaux sont encore à la toilette du matin, à quelques mètres, Stéphane Travert, a commencé sa journée du **4 octobre 2018** par une rencontre avec les syndicats agricoles⁸. Une discussion tournée autour des difficultés rencontrées par les organisations professionnelles. « Je suis venu au sommet de l'élevage à Cournon pour rappeler tout mon soutien à la filière, tout mon soutien au travail des éleveurs et tout mon soutien à l'agriculture française », commence le ministre. « Nous avons une problématique liée à la sécheresse. Depuis le mois de juillet, nous sommes mobilisés autour de cette question. Nous ne nous sous-estimons pas les difficultés notamment dans le Massif central où sur le grand est de la France. Nous avons pris nos dispositions avec l'exonération de la taxe sur le foncier non bâti, le report des cotisations des charges MSA, nous avons sollicité la Commission européenne pour obtenir l'autorisation de pâturez les jachères ou de les faucher pour obtenir du fourrage supplémentaire, bien utile. Nous avons obtenu le décalage des aides PAC. Le 13 octobre prochain, les éleveurs toucheront une avance sur leurs aides PAC augmentées de 20 % », continue Stéphane Travert.

La sécheresse, mais également les négociations commerciales avec les grands distributeurs. Une autre question qui inquiète les éleveurs. Des éleveurs du principal syndicat agricole français, la FNSEA, attendaient d'ailleurs, de pied ferme le ministre. Dès la sortie de son entretien avec les organisations professionnelles et avant de commencer sa visite, les éleveurs n'ont pas hésité à siffler et entonner des sifflements qui rappellent le pipeau. « On est très inquiet. On veut des relations commerciales équilibrées. Nous ce qu'on veut, c'est des actes concrets face à la sécheresse, face aux négociations », évoque Michel Joux, président FRSEA Auvergne-Rhône-Alpes. La question de la prédatation inquiète aussi les éleveurs qui attendent des aides des pouvoirs publics. Le ministre insiste « je suis là pour défendre les éleveurs et favoriser l'agriculture française ». Après cette interpellation des éleveurs, le ministre accompagné par Olivier Bianchi, maire de Clermont-Ferrand, et du président du conseil départemental Jean-Yves Gouttebel, a commencé sa visite du Sommet de l'élevage à Cournon.

Le ministre de l'agriculture a inauguré la 32e édition du Space, le **11 septembre 2018**. L'ambiance résolument conquérante et positive des exposants contraste avec les inquiétudes persistantes des éleveurs, qui s'impatientent de voir une action gouvernementale plus ferme et visible en leur faveur⁹. Le ministre n'a pas fait d'annonces à proprement parler, si ce n'est confirmer le calendrier et le montant des avances des aides Pac 2018 : « la trésorerie des exploitations sera confortée, avec notamment le versement d'une avance des aides PAC, à compter du 16 octobre à un taux relevé : 70 % contre 50 % pour les paiements directs, 85 % contre 70 % pour l'ICHN. Cette avance est possible car le gouvernement a tenu son engagement de revenir à un calendrier de paiement normal pour la campagne 2018. » Concernant les conséquences de la sécheresse pour les éleveurs, le ministre a rappelé



avoir « obtenu, pour l'ensemble du territoire, que les exploitants puissent faire pâturez ou faucher les surfaces en jachères, y compris pour subvenir aux besoins d'autres agriculteurs mis en difficulté par les événements climatiques persistants. » Les préfets ont été chargés par le ministre « d'évaluer les stocks de fourrage et de paille, de faciliter les opérations de solidarité entre agriculteurs et de réunir dans les meilleurs délais les cellules d'identification et d'accompagnement des exploitations en difficulté. » Dans les allées du Space, c'est davantage la résignation que l'optimisme qui régnait. Plusieurs éleveurs ont exprimé au ministre leur impatience, notamment sur le dossier de la meilleure répartition de la valeur ajoutée.

Le ministre de l'Agriculture Stéphane Travert faisait le point, le **18 septembre 2018** sur le projet de loi alimentation¹⁰. L'occasion pour lui de revenir sur les grandes lignes du texte voté le 15 septembre à l'Assemblée nationale, et dont une nouvelle lecture est prévue au Sénat la semaine prochaine. Le projet de loi alimentation « donnera des résultats si on se saisit des outils mis en place », a expliqué le ministre de l'Agriculture à l'occasion d'une conférence de presse. Bien que les syndicats agricoles aient émis des critiques, le ministre a salué des débats « riches et respectueux », les considérant depuis un an comme « une grande concertation entre des gens qui ne se parlaient plus ». Le projet de loi a plusieurs objectifs. Il doit « permettre aux agriculteurs de pouvoir vivre de leur travail » en leur donnant les outils pour « innover et

8-Sommet de l'élevage. À Clermont-Ferrand, visite mouvementée du ministre de l'agriculture Stéphane Travert. Aurélie Albert. france3-regions.francetvinfo.fr 04/10/2018

9- Le ministre de l'agriculture tente de rassurer, sans convaincre. Arnaud Carpon. web-agri.fr 11/09/2018

10- Ce que retient Stéphane Travert de la future loi Alimentation. Rémi Amalvy. usinenouvelle.com 18 septembre 2018

augmenter leurs capacités à être plus productifs ». Il doit également garantir « que chacun ait accès à une alimentation sûre, saine et durable ». Le poids nécessaire pour exiger le bon prix. Cette loi donnera « aux agriculteurs le poids nécessaire pour exiger le bon prix » pour leurs produits, en le calculant à partir de leurs coûts de production, espère Stéphane Travert. Pour définir ces indicateurs de prix, les agriculteurs souhaitaient que les filières puissent s'appuyer sur l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OPFM). Cependant, la loi devrait forcer les interprofessions à les établir elles-mêmes, à la grande déception des syndicats agricoles, qui craignent que les distributeurs et transformateurs aient à nouveau le dernier mot. Toutes les filières doivent s'être mises d'accord d'ici début octobre sur la construction de ces indicateurs. Le ministre a rappelé l'importance pour les producteurs de se rassembler en Organisations de Producteurs (OP) ou en Associations d'Organisations de Producteurs (AOP) s'ils souhaitent peser dans la problématique du revenu agricole. « Nous avons aussi travaillé sur les prix de cessions abusivement bas ». Une ordonnance sera établie afin de servir de « garde-fou ». Selon Stéphane Travert, « ce n'est pas l'Etat qui fixe les prix, et on ne fixe pas de prix planchers », car « un prix plancher ça devient souvent un prix plafond ». Le ministre a également évoqué les autres aspects du projet de loi concernant plus globalement l'alimentation et la maltraitance animale. La peine pour celle-ci va être doublée. Les associations pourront se constituer en partie civile, et une qualification comme lanceur d'alerte va être mise en place pour les individus donnant des informations. D'ici 2022, 100% des œufs coquilles devront provenir d'élevages alternatifs à ceux en cage. Des drones seront utilisés afin d'encadrer l'épandage agricole dans les vignes. Les plastiques dans les contenants alimentaires seront réduits, avec une expérimentation sur trois ans dans les communes volontaires. Dès 2020, les bouteilles plastiques dans les cantines scolaires seront interdites. Enfin le ministre a rappelé sa volonté de lutter contre la précarité alimentaire. Dans la restauration collective, 50% des produits seront locaux et/ou bios. Des éléments contre le gaspillage alimentaire seront mis en place, par exemple l'obligation pour les restaurants de proposer des doggy bags.

Un remaniement a été décidé le **16 octobre 2018**. Il fait suite à la démission de Gérard Collomb de son poste de ministre de l'intérieur¹¹. Quatre autres ministres quittent le gouvernement : Jacques Mézard, ministre de la cohésion des territoires, Françoise Nyssen, ministre de la culture, Stéphane Travert, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, Delphine Gény-Stephann, secrétaire d'État auprès du ministre de l'économie et des finances.

Stéphane Travert, qui cède la place de ministre de l'agriculture au sénateur socialiste de la Drôme, Didier Guillaume, a toujours été un soutien sans faille d'Emmanuel Macron¹². Redevable de ce poste de ministre de l'agriculture, que cet ancien frondeur du Parti socialiste, ex-député de la Manche, n'imaginait peut-être pas obtenir. Il a donc rigoureusement mis en musique les promesses de campagne du candidat à la présidentielle. Dès juillet 2017, il prenait la main sur l'organisation des Etats généraux de l'alimentation (EGA), une grand-messe réunissant pour la première fois autour d'une même table agriculteurs, industriels, distributeurs, associations et élus. Les enjeux : mettre un terme à la guerre des prix entre enseignes, destructrice de valeur et source de revenus non rémunérateurs pour les agriculteurs, et aussi promouvoir une alimentation plus saine et plus durable. Dès le début, M. Travert met sur la touche, dans l'organisation des EGA, son collègue



de l'environnement, Nicolas Hulot, avec qui les relations seront toujours mauvaises. En témoigne leur passe d'armes sur le glyphosate. « *La tenue d'un cap, face au ministre de l'écologie, le maintien d'un leadership sur le sujet* », salue Christiane Lambert, présidente de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA). A l'issue des EGA, le ministre de l'agriculture défend le projet de loi alimentation voulu par le président de la République ; un texte voté le 2 octobre. Mais cette loi, qui doit encore être promulguée avec ses ordonnances, laisse un peu sur leur faim les agriculteurs, après avoir suscité beaucoup d'attente dans leurs rangs. « Il n'y a pas de regret de changer de ministre », affirme

Nicolas Girod, secrétaire national de la Confédération paysanne, qui résume : « Stéphane Travert ne nous a pas semblé à la hauteur de la détresse des agriculteurs. La ligne était définie à l'Elysée ou à Matignon et il l'appliquait. » Signe peut-être d'une certaine indifférence et bénéficiant de cette période de discussions des

11- Gouvernement d'Edouard Philippe : le remaniement du 16 octobre 2018. vie-publique.fr 17 octobre 2018

12- Stéphane Travert, le bon élève macroniste remercié. Soutien sans faille du président, le ministre de l'agriculture est cependant remplacé par le sénateur socialiste de la Drôme, Didier Guillaume. Laurence Girard. lemonde.fr 16 octobre 2018

EGA, M. Travert n'a jamais été confronté à de grandes manifestations, ni été pris à parti violemment pendant son séjour Rue de Varenne. Même si son action a parfois suscité des mécontentements, comme lors de l'annonce de la suppression des aides au maintien de l'agriculture bio. Pour Mme Lambert : « M. Travert restera le ministre des Etats généraux de l'alimentation, c'est un homme d'écoute, de terrain et pragmatique. » Le remplacement de Stéphane Travert par Didier Guillaume survient alors que se profile une échéance cruciale, celle de la négociation de la prochaine politique agricole commune (PAC) à Bruxelles.

Stéphane Travert quitte le gouvernement après avoir porté jusqu'à son terme la loi agriculture et alimentation. Ses quinze mois au ministère de l'Agriculture ont également été marqués par différentes polémiques et attaques de ses opposants¹³. Et d'abord le dossier « explosif » du glyphosate. Alors qu'aux Etats-Unis la justice condamne Monsanto à indemniser un jardinier tombé malade après avoir utilisé l'herbicide, le débat fait rage au sein de l'Union Européenne. La France choisit de se passer du glyphosate d'ici trois ans, le temps de trouver des solutions alternatives. Cette interdiction n'est toutefois pas gravée dans la loi. La méthode fait grincer des dents jusque dans la majorité. Elle ne fait pas l'unanimité non plus dans l'opinion publique. Stéphane Travert devient la cible privilégiée des écologistes. Ensuite ses prises de bec avec Nicolas Hulot. Ils ont vécu une relation pour le moins conflictuelle. Sans attendre sa spectaculaire démission, le ministre de la transition écologique a affiché à plusieurs reprises ses désaccords avec son collègue, et notamment sur la question du glyphosate. « Nicolas Hulot a fait le choix de quitter un collectif. Aujourd'hui moi je m'inscris toujours dans ce collectif », a réagi Stéphane Travert. On l'a aussi accusé d'être le « Ministre des Lobbies ». L'attaque est revenue plusieurs fois dans les médias. En mai dernier, Yannick Jadot présente Stéphane Travert comme « le lobby à l'intérieur du gouvernement ». Le ministre de l'Agriculture fini par pousser un coup de gueule : « Ça commence à bien faire ! Cela fait des semaines et des semaines qu'on m'insulte à longueur de journée en disant que je suis aux mains des lobbies. C'est insultant et diffamant ».

Il en a désormais terminé avec les cadences épuisantes de la rue de Varenne et va retrouver les verts bocages du Cotentin et, sans doute, son siège de député de la troisième circonscription de la Manche¹⁴. Une mise en « retraite » gouvernementale, trois jours après avoir fêté ses 49 ans. Le socialiste, tendance « frondeur », avait pourtant été l'un des premiers à suivre le candidat Macron, dès 2016, au point de devenir porte-parole de la campagne présidentielle du candidat LREM. Parvenu à l'Élysée, Macron le propulse ministre de l'Agriculture, le 21 juin 2017, en remplacement de l'éphémère Jacques Mézard. Tout en rondeur, le solide gaillard de la Manche (1,90 m) n'a pas fait de grandes écoles mais semble tailler pour amadouer les bouillants agriculteurs français. « Un gars apaisant dans une arène de taureaux prêts à se battre », résume un habitué des négociations agricoles. Les polémiques ne tardent pas avec les écologistes. Accusé d'être à la solde des lobbies et de la puissante FNSEA, le ministre tergiverse sur la question de l'interdiction des néonicotinoïdes. Premier couac gouvernemental et accrochage avec Nicolas Hulot. De plus, Stéphane Travert, le « taiseux », se retrouve sur le devant de la scène avec les scandales sanitaires du Fipronil et de Lactalis ou sur la suppression de l'aide au maintien bio.

Écartant le ministère de la Transition écologique, Stéphane Travert prend la main sur l'organisation des États généraux de l'Alimentation (EGA), une grand-messe qui aboutira à la loi Alimentation, censée redonner du pouvoir d'achat aux agriculteurs et une alimentation saine et durable. Si le principal syndicat agricole l'accueille plutôt bien, les écologistes tirent à boulet rouge. Il n'y a rien dans la loi sur l'interdiction du glyphosate. Un amendement exigeant son interdiction avait été écarté à l'Assemblée nationale à la demande du gouvernement. Une sortie de Macron en faveur des chasseurs sera la goutte de trop pour Nicolas Hulot. Il démissionne en août. Le « gars de la Manche », Stéphane Travert, semble alors l'avoir emporté sur l'icône de l'écologie. Fidèle relais du message élyséen, Stéphane Travert en fait-il aujourd'hui les frais ? « C'est un fusible. Dans la nouvelle « macronie », à sept mois des élections européennes, il faut caresser les écologistes dans le sens du poil, affirme Bernard Lannes, président de la Coordination rurale. Proche des Verts, la Confédération paysanne ne regrettera pas l'élu socialiste. « Stéphane Travert ne nous a pas semblé à la hauteur de la détresse des agriculteurs. La ligne était définie à l'Elysée ou à Matignon et il l'appliquait », affirme Nicolas Girod, secrétaire national de la Conf'. Ministre consensuel, « sans réel pouvoir » selon certains observateurs, Stéphane Travert paierait maintenant sa trop grande « proximité » avec la FNSEA.

13- Glyphosate, Hulot, lobbies : les dossiers qui ont miné Stéphane Travert. Anthony Raimbault. francebleu.fr 16 octobre 2018

14- Départ. Stéphane Travert quitte l'Agriculture et prend la clé des champs. Guillaume Le Du. Ouest-france.fr 16/10/2018

Retour à la députation

De retour à l'Assemblée nationale, il choisit d'intégrer la commission de la Défense nationale et des Forces armées.

Son nom est régulièrement cité parmi les personnalités pressenties pour prendre la succession de Christophe Castaner comme délégué général de La République en marche, ou évoqué comme nouveau cadre du parti, sa bonne connaissance des appareils politiques et des élus locaux étant présentée comme un atout.

Emmanuel Macron l'a chargé, **début 2019**, de construire un réseau d'élus « La République ensemble » avec pour objectif de construire un réseau d'élus, à partir d'un dialogue, au plus près du terrain, avec les maires pour travailler à des solutions à leurs problèmes, dans le cadre de cette structure qui servira à recréer le lien, pour ne plus nourrir le sentiment, pour certains, d'être des citoyens de seconde zone ou assignés à résidence¹⁵. L'ambition est de constituer un réseau d'élus qui ont envie d'être constructifs, afin que leur territoire réussisse. L'idée, c'est de remettre de l'horizontalité, mais aussi d'accompagner, d'informer et de débattre sur les intentions de l'exécutif.

Le paysage politique de la 3e circonscription de la **Manche** s'est recomposé autour de lui, mais, lui, n'a pas bougé. Après avoir battu les Cousin, père et fils, en 2019 et 2017, Stéphane Travert (Renaissance !) a eu raison de Gaëlle Vérove et de la Nupes, le **19 juin 2022**, au second tour des **législatives**, avec 56,13 % des voix¹⁶.

Stéphane Travert est élu, le **14 février 2024**, président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale. Il était le seul candidat à ce poste, où il remplace Guillaume Kasbarian, qui vient d'être nommé ministre du Logement. En charge du secteur agricole, la commission des Affaires économiques est le passage obligé des textes législatifs avant leur examen en séance plénière. Elle a également un rôle de contrôle de l'action du gouvernement par des missions d'information sur des sujets précis. Le **9 octobre 2024**, grosse surprise, et un coup dur pour le Manchois, pourtant désigné par son parti pour être le candidat d'une présidence qui lui semblait promise, il est battu par Aurélie Trouvé, députée de La France insoumise, au troisième tour, avec 27 voix. Les cinq membres de LR avaient choisi de s'abstenir. Il prend sa revanche en **octobre 2025**, dès le premier tour¹⁷, et remercie ses collègues issus de divers groupes politiques. Leur première mission sera « d'apporter notre contribution à l'examen du budget, en particulier sur les crédits relevant de nos compétences ». « Compte tenu de la tripartition de l'hémicycle, nous devrons nécessairement bâtir ensemble des compromis », écrit le député dans son communiqué. Dans un esprit d'unité et de responsabilité, et « conformément à la volonté de la présidente de l'Assemblée nationale, j'ai souhaité que le bureau reflète la diversité des groupes politiques. Ensemble, nous continuerons à travailler de manière constructive et exigeante, à la hauteur des attentes de nos concitoyens et des enjeux de notre pays ».

Stéphane Travert était le rapporteur et cosignataire de la loi « Renforcer la stabilité et la compétitivité du secteur agroalimentaire ». Écrite dans le prolongement des lois Egalim, elle a été votée le 17 mars 2025 par l'Assemblée nationale. Elle prévoit notamment la prolongation de trois ans de la majoration de 10 % du seuil de revente à perte sur les denrées alimentaires.

Stéphane Travert a voté pour la confiance au Premier ministre François Bayrou, le 8 septembre 2025.

Stéphane Travert continue d'être un homme de confiance du président de la République, notamment quant à son implantation dans les territoires.

Jean Claude Brunelin

15- Stéphane Travert: « La République ensemble doit être à l'écoute des élus ». Mathilde Siraud. Lefigaro.fr 14 janvier 2019

16-Législatives 2022. Stéphane Travert, « un garçon de gauche chez Macron ». Amaud Le Gall ouest-france.fr 20/06/2022

17- Le député de la Manche Stéphane Travert, élu président de la commission des affaires économiques. Clara Lebarbey ouest-france.fr 02/10/2025

Quand au XIXe siècle, dans les Landes de Gascogne, le pin chassait les moutons (suite...)

Les Landes de Gascogne

Dès son arrivée au pouvoir en 1848, le jeune prince Louis-Napoléon, alors président de la Seconde République, avait déjà mis toute son autorité au service de cette cause, réclamant qu'un suivi d'affaires des assèchements et de la mise en valeur des Landes fût établi, suivant ainsi les traces de son oncle qui, au début du XIXe siècle, avait lancé le programme de fixation des dunes en Aquitaine, en cours d'achèvement dans ces années 1850. « Je veux faire du département des Landes un des premiers départements de France et, à la paix, un jardin pour ma vieille garde » aurait dit Napoléon Ier, à Tartas, en avril 1808, alors qu'il descendait vers Bayonne rencontrer le roi d'Espagne Ferdinand VII. Ceci se passe quelques jours avant la naissance de son neveu, le futur empereur Napoléon III qui, de passage à Bordeaux en octobre 1852, déclare à son tour : « Ce que mon oncle avait projeté en faveur des Landes, je le réaliserai ». Mais il emboîte surtout le pas à d'autres, issus du terroir, qui l'ont précédé bien plus tôt dans cette démarche salutaire.

A preuve l'intérêt de François Ier. Epris d'Italie, il désirait un jardin méditerranéen pour sa résidence royale. Sans doute admirait-il des pins dans les Landes lorsqu'il passa dans le pays, soit lors de son retour de captivité en 1526, soit lors de son mariage en 1530, dans une abbaye proche de Mont-de-Marsan. Il voulut donc aménager un jardin principalement planté de pins maritimes, le Jardin des Pins et une grotte artificielle sculptée de satyres, la Grotte des Pins.

Aux archives de Fontainebleau, des documents, l'un, daté de 1535, ordonne de payer une somme à Jean de Mauléon, « habitant près de Bayonne », pour qu'il se rende à Fontainebleau, « afin d'examiner l'endroit où doit se faire la plantation de pins ordonnée par le roi ». L'année suivante, une quittance atteste que treize livres dix sols ont été payés à « Jean de Mauléon et deux autres de ses compagnons laboureurs gascons », car ils sont venus « du pays de Gascoigne apporter audict Fontainebleau des graines de pin et iceux semer audict Fontainebleau¹ ». Jean de Mauléon était bien « seigneur cavier » de Lit, au cœur du Marensin. Par une incroyable coïncidence, Mauléon est le nom de l'ancien manoir de Lit où vécut Henri Crouzet, le vrai responsable de l'assainissement des Landes sous le Second Empire².

Sans remonter si loin, durant tout le XVIIIe siècle, la famille des captaux de Buch, les Ruat, leur homme d'affaire Peyjehan, de La Teste, Charlevoix de Villiers et les frères Louis-Mathieu et Guillaume Desbeyre prônent déjà la fixation des dunes par des semis de pins afin « de tirer parti des landes de Bordeaux quant à la culture et la population ». Leurs idées, reprises par Nicolas Brémontier, aboutissent à la mise en œuvre, dès 1788, de la fixation des dunes de la côte landaise à l'aide de semis d'oyats et de pins.



Le projet de la « Compagnie Agricole et Industrielle d'Arcachon³ » voit le jour en 1837, avec le soutien de nombreux actionnaires parisiens : Marie-François Alexandre, comte de Blacas-Carros, Paul-Émile Wissocq, Pierre-Euryale Cazeaux, Auguste Bessas-Lamegie, Louis-Eusebe-Henri Gaullieur-L'Hardy. Avec la mise en place de tout un système d'irrigation depuis le canal, ils pensent pouvoir rendre fertiles les terres, situées sur la plaine de Cazaux, et développer les cultures vivrières pour en retirer d'importants bénéfices. Les trois premiers fondateurs apportent leur participation en espèces : 50 000 francs chacun. Les deux couples apportent les 11 674 hectares qu'ils possèdent dans les communes du Teich, de Gujan et de La Teste. Ces hectares entrent sous forme de parts dans le capital social qui est divisé en 1 600 actions d'une

valeur de 5 000 francs chacune, donnant un intérêt annuel de 5 %. Pendant les premières années qui suivent la fondation de la Société constituée en février 1837, des défrichements importants sont faits autour de chacun de ces centres d'action. Il faut assainir les abords des habitations, rendre la circulation possible,

1- Le premier livre des Poèmes de P. de Ronsard contient plusieurs morceaux *dediez à tres-illustre et tres-verteuse Princesse Marie Stuart, Royne d'Escosse*. Il y fait allusion aux pins de Fontainebleau : Lors les rochers, bien qu'ils n'eussent point d'ame,/ Voyans marcher une si belle dame,/ Et les déserts, les sablons et l'estang / Où vit maint cygne habillé tout de blanc, / Et des hauts pins la cyme de verd peinte...

2- Jacques Sargas. Les pins landais de François Ier, ou les sourires de Serendipity [Serendipity : ce mot inventé par l'Anglais Horace Walpole désigne le hasard heureux par lequel on fait une découverte inattendue alors qu'on cherchait autre chose]. 2020. sudouest.fr

3- La Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, Jacques Ragot, *Bulletin n° 32* du 2e trimestre 1982, de la Société historique et archéologique d'Arcachon et du Pays de Buch.

assurer la réalisation des produits les plus indispensables à la nourriture des exploitants. Puis va surgir un problème d'irrigation. En 1838, un droit de prise d'eau sur le canal de Cazaux à la Hume est accordé. La Compagnie met en place un vaste système d'irrigation, s'étendant sur environ 3 000 hectares. Alors, on rêve de prairies irriguées, sans penser que l'eau ne suffit pas mais que chaque année il faut aussi épandre du fumier que l'on n'a pas. Cette terre pauvre que l'on ne peut ni amender ni engraisser n'est pas assez productive et engendre la faillite de la compagnie qui est déclarée dissoute en décembre 1846. Deux ans plus tard, l'Académie royale de Bordeaux dresse un bilan : « Pendant les quatre années suivant leur défrichement, le rapport des terres payait à peine les frais de culture. Pendant ces quatre années, il aurait fallu : simplifier le rouage de l'administration ; restreindre le nombre des employés ; diminuer les traitements ; ne pas permettre que les intérêts des actions fussent payés par le capital social ; moins bâtir, défricher avec plus de retenue ; ne pas créer de prairies hors de proportion avec les moyens de les entretenir. Après six ou sept années d'existence, la Compagnie n'a fait que dépenser et rien recueilli ».

Le domaine impérial de Solférino

Le domaine est fondé en 1857 par l'empereur dans l'esprit de sa loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne. L'objectif est d'en valoriser les terres ingrates par l'établissement d'exploitations agricoles et la plantation de forêts. C'est aussi un impératif de santé publique pour éradiquer la malaria⁴ et diverses affections⁵ endémiques comme la pellagre.

Le nom du domaine est un hommage à la bataille de Solférino, victoire remportée par les troupes napoléoniennes sur les Autrichiens en 1859. Les Landais du 34e régiment d'infanterie qui s'y étaient vaillamment comportés sont ainsi honorés, ainsi que le 17e régiment d'artillerie à cheval (17e RAC). Napoléon III, qui traverse les Landes quand il se rend à Biarritz avec l'impératrice, a pour ce département déshérité des ambitions de développement économique, qu'il expose dès 1852 en ces termes : « Ce que mon oncle avait projeté en faveur des Landes, je le réaliserai ». Il mène à bien la création de la station thermale d'Eugénie-les-Bains, la modernisation du port de Capbreton, la construction du phare de Contis, de canaux, routes et de ponts pour désenclaver ce territoire.

En 1857, il achète pour la somme de 450 000 francs, financée sur ses deniers personnels⁶, 7 000 hectares de terres sablonneuses, marécageuses et peu fertiles sur sept communes de la Haute-Lande :

4- Pierre-Oscar Réveil (1821-1863), landais d'origine, un moment élève chez le pharmacien Hector Serres à Dax, nous renseigne sur l'emploi massif du sulfate de quinine : « Dans le département des Landes et dans une partie de celui de la Gironde, les fièvres intermittentes sont endémiques ; chaque habitant paye forcément son tribut au moins une fois dans sa vie et il est atteint de ces fièvres qui résistent à tout, sauf au quinquina et à l'acide arsénieux ; mais le quinquina et le sulfate de quinine coûtent cher... » Mais à côté des traitements scientifiques pour combattre ces fièvres, le recours à l'irrationnel séduisait les populations des campagnes : « Les bateleurs parcourent le pays trainant à leur suite des ours énormes, domptés et muselés ; l'industrie de ces individus consiste à faire combattre ces animaux avec les chiens dans les foires et marchés, mais leur principale source de bénéfices consiste à les employer comme fébrifuges. En effet... il s'agit de placer le fébricitant au moment de l'accès, ou quelques instants auparavant, sur un ours, et à faire faire à celui-ci neuf pas, ni plus ni moins... » Guy Devaux. Le traitement des fièvres dans les Landes au XIXe siècle. Revue d'Histoire de la Pharmacie. 2000. www.persee.fr

5- La pellagre fut décrite à La Teste en 1829, par J. Hameau, et reconnue dans les Landes où elle était fréquente (mal de Sainte-Rose). Les médecins landais l'attribuaient à la misère et non au maïs, base partielle de l'alimentation avec le millet. Les conditions de vie dans les Landes furent transformées en vingt ans par l'assainissement et la création de puits filtrés. « L'existence de la pellagre dans le département des Landes et dans celui de la Gironde, écrit Bieyris, de Linxe (1839), n'est plus une question, elle est constatée, elle règne endémiquement de Bordeaux à Bayonne... » Roussel, en 1847, précise qu'à Mimizan la maladie était connue depuis longtemps et appelée : « mal d'Arrouzé », « de Sainte-Arraus », de « Sainte-Rose », à cause des sensations de piqûres qu'ont les malades. On la soignait en allant à des sources comme Sainte-Rose à Samadet. A Gabarret, on l'appelait « mal de Bascons » car, le 15 août, les pellagreux venaient en pèlerinage à l'église de Bascons demander leur guérison à un Christ « colossal », dont les mains croisées au-devant du tronc étaient enduites d'une couche de pommade blanche. Les pèlerins étaient autorisés à en lever une petite quantité pour frictionner les parties malades. C'était là ce que l'on nommait le remède des « Saintes mains ». D'où les autres noms qu'elle portait : « maladie des Saintes mains », « maladie de Sainte-Grâce » ou « maladie d'artreuse ». J. Peyresplanques. La pellagre et les Landes. <https://numerabilis.u-paris.fr/>

La pellagre est en fait une maladie de malnutrition qui se manifeste par dermatite, diarrhée et plus grave démence. Elle atteint les populations pauvres dont l'alimentation contient peu de tryptophane et de vitamine B3, comme dans le cas des régimes à base de maïs non nixtamalisé (non trempé et cuit dans une solution alcaline, comme l'eau de chaux, pour fragiliser l'enveloppe). wikipédia

6- C'est Charles Florimond, chef du contentieux à la Maison de l'Empereur, qui réalise la transaction.

Commensacq, Escource, Labouheyre, Lüe, Morcenx, Sabres et Onesse-et-Laharie afin de créer son domaine, dont le nom est à l'origine celui de « ferme impériale des Landes ». Administré par le Ministère de la Maison de l'Empereur, le domaine est aménagé, de 1857 à 1863, sous la direction générale de l'ingénieur des Ponts et Chaussée, Henri Crouzet, chargé des services hydrauliques des Landes, assisté d'Eugène Tisserand⁷, ingénieur agronome. Deux gardes généraux demeurent sur place, dont un, Léon Bernardin⁸, devient le régisseur jusqu'en 1870.

Le choix de l'endroit ne doit rien au hasard. En effet, le tronçon entre Lamothe et Dax de la ligne de Bordeaux-Saint-Jean à Irun ouvre en 1854. Il traverse le secteur dans le sens nord-sud et accueille la gare de Solférino, inaugurée en 1857 sous le nom de « station de Sabres ». Dans un même temps, la route départementale reliant Sabres à Escource est en cours de réalisation, dans le sens est-ouest. Le bourg du domaine impérial est installé à 1,5 km à l'est de ce carrefour, voué à faciliter l'écoulement des futures productions agricoles.

Les visées du projet impérial sont non seulement économiques, mais aussi politiques et sociales. Dans son rêve de régénérer les vastes espaces en déshérence des Landes, Napoléon III souhaite en effet créer en ces lieux un village pionnier, une sorte de cité idéale pour y soutenir le progrès social, la prospérité, les vertus de l'industrie et de la colonisation, selon sa foi dans le positivisme inspirée par Auguste Comte et le duc de Saint-Simon.

Napoléon III confie la direction de son domaine à Henri Crouzet, ingénieur des Ponts-et-Chaussées, ingénieur du service hydraulique des Landes et ingénieur en chef de la Compagnie du Midi des frères Pereire. Crouzet se charge de racheter les parcelles enclavées dans le domaine.

L'objectif est de peupler les Landes de bons ouvriers ruraux. Rareté et cherté de la main d'oeuvre sont des obstacles à ce projet. Il est alors décidé de créer un centre de population, une colonie. En proposant des logements aux ouvriers, les concepteurs pensent attirer et fixer des travailleurs.

Le domaine témoigne d'un urbanisme volontaire, colonialiste (à partir de rien) qui puise sa forme dans un camp romain⁹. C'est le reflet de l'ordre et de la morale qui doivent régir la vie dans le domaine impérial. Le plan est orthogonal, construit sur un axe principal, l'allée du Centenaire, figurant le cardo romain orienté Nord-Sud. Les autres voies parallèles sont dans un axe Est-Ouest.

Un bourg est créé au centre de ce nouveau domaine impérial. Il ne s'appuie pas sur le schéma classique des villes nouvelles de l'époque mais suit un plan minimaliste, réduit au tracé unique d'une allée centrale orientée nord-sud, nommée cours Napoléon doublée de deux contre-allées. De part et d'autre de l'allée centrale sont édifiés l'église Sainte-Eugénie de Solférino d'un côté, le presbytère de l'autre, la mairie-école¹⁰



7- Louis-Eugène Tisserand (1830-1925), est inspecteur général de l'agriculture. Il est chargé par Napoléon III d'administrer ses domaines en Espagne et en Italie, nommé Inspecteur général des établissements de la Couronne en 1860, et chargé la même année de reconstituer l'Institut national agronomique, dont il prend finalement la direction le 25 novembre 1876.

8- Relevant de la Maison de l'empereur et de l'administration générale des Domaines et Forêts de la Couronne, le domaine est administré par un directeur, Léon Bernard, qui devient à la suppression de son poste en 1863, régisseur de Solférino jusqu'en 1870. C'est un homme de confiance, non originaire de la région. Philippe Cachan. Le Festin. philippecachan.e-monsite.com

9- Solférino-Carnet de terrain. www.calameo.com

10- En 1864, Simon-Paul Espérhou, médecin mais aussi ancien maître des forges d'Ychoux, devient le premier maire de Solférino. Au recensement de 1866, on enregistre 592 habitants dont 105 en population agglomérée et 487 en population éparsse. En 1868, le Conseil municipal est composé de 9 conseillers municipaux, dont 8 propriétaires fonciers. Un nouveau maire est désigné, Justin Labrit, 34 ans, huit enfants, qui va garder ce poste pendant huit ans. La même année, l'école de filles ouvre enfin, après une âpre bataille. Le curé, l'abbé Cazaux, veut une école de filles tenue par des religieuses. Bien que l'impératrice Eugénie, sollicitée, estime en septembre 1867, nonobstant la loi de Victor Duruy, que la création d'une école de filles lui semble prématurée, la Commission des études du département impose cette création, effective en 1868. L'école compte, en août 1869, 40 élèves éduquées par des religieuses. Si la bataille a été si rude pour une école de filles dirigée par des religieuses, c'est que, dit l'abbé Cazaux, la foi n'y a jamais été « ardente et vive ». Il s'inquiète de la fréquentation de l'auberge, de rapports « illicites », bref, d'une morale qui laisse à désirer, loin de la régénération qu'on pouvait attendre dans une atmosphère de travail salubre au milieu de l'odeur des

et dix maisons d'artisans dont celle du maréchal-ferrant, toutes identiques, caractérisées par leur auvent sur colonnettes en fonte en façade. Le long des contre-allées sont édifiées les 26 habitations des ouvriers agricoles très différentes de la maison landaise traditionnelle et appelées « cottages », dont la construction débute le 10 juillet 1860 selon trois modèles différents : cottage simple, double, ou grand cottage. Pour peupler le domaine, Crouzet fait venir des « colons » majoritairement issus des communes voisines et choisis pour leur moralité et leurs capacités au travail. La sélection est sévère car ils doivent réunir « toutes les meilleures conditions d'activité intelligente et de moralité ». Ils sont choisis sur leur moralité, honnêteté et opiniâtreté au travail ; de jeunes ménages respectés pour leur bonne conduite et leur ardeur au travail, capables d'être utiles au domaine comme journaliers.

Lors de leur installation, chaque famille reçoit une avance de semences, engrains, outils, une vache laitière et un ou deux porcelets. Les meilleurs producteurs et les meilleures ménagères sont récompensés par des médailles. Trente-huit maisons au total sont ainsi édifiées, dont vingt-six pour y loger des ouvriers agricoles, dix les artisans, les autres étant attribuées aux régisseurs, nommés par Napoléon III. Les ouvriers agricoles hébergés gratuitement et dotés d'un lopin de terre d'1,8 ha en échange de 75 jours de travail par an sur le domaine, peuvent en devenir usufruitiers après dix années. Outils et matériel de la ferme, avec attelage, leurs sont prêtés pour labours, hersage moyennant des journées de travail.

Les nécessiteux ont la gratuité des soins ainsi que l'éducation des garçons et des filles pour tous.

Le domaine est ceinturé par 89 km de clôtures, drainé par 218 km de fossés ou crastes. Il est parcouru par 95 km de routes et de chemins d'exploitation.

Le projet prévoit la création de quatorze fermes expérimentales. Seules neuf sont réalisées, de 1857 à 1861 : Tuyas, Bel-Air, à l'extrême nord sur des parcelles isolées à Labouheyre et Lue ; Montine, Tuc Gaillard à l'extrême sud, vers Morcenx ; Jauge-Burlade à l'ouest ; La Serre à l'est ; ferme de Pouy au centre du domaine ; Bouhemy au nord et Taston au sud.

Toutes sont tracées et édifiées suivant le même modèle : un chalet isolé à un étage pour le logement du chef de culture. Jauge-Burlade et Pouy sont décorées d'une frise ornée de feuilles d'acanthes. Lui faisant face et ouverts vers l'est, les trois corps du bâtiment de la ferme sont réunis à angle droit, en fer à cheval pour former



une cour rectangulaire avec puits. La partie centrale, parfois avec fronton et colombage comme à Pouy, comporte un étage constituant un grenier à fourrages. Le reste de la façade qui la prolonge, sans étage, est divisé en écurie, étable et bouverie. Les ailes

perpendiculaires sont destinées à la bergerie, la porcherie et les remises de matériel et outils.

Chaque ferme possède 500 à 620 hectares plantés de pins et 50 hectares de terres labourables. Chacune possède deux attelages de bœufs, une douzaine de vaches, 200 à 300 brebis.

La production d'un fumier riche est considérée comme la condition de toute culture : dans chacune des terres du domaine impérial sont entretenus des moutons, des bœufs de labour, des vaches laitières, quelques chevaux. Au fumier de ces bêtes, « s'ajoutent, écrit Henri Crouzet, les déjections des porcheries, le fumier des volailles et l'engrais humain que nous recueillons soit dans les fermes, soit dans le bourg de Labouheyre où nous avons établi des fosses mobiles¹¹ ». Les fumiers placés en plein champ, dont les jus s'infiltrent dans le sol et se perdent, sont à condamner. Dans les fermes modèles de l'Empereur, les fumiers sont entassés, mêlés sur une plateforme et arrosés de purin. L'enfouissement des engrains verts est enfin une méthode d'amélioration du sol recommandée par les plus perspicaces des agronomes landais. Auguste Lacome, de Métévier estiment que par l'engrais vert on peut métamorphoser la Lande. On fait des essais avec le lupin, le sarrazin, le trèfle. Aux engrains organiques, il est indispensable d'associer les amendements et les engrains minéraux. Il y a longtemps que les Landais savent que ces terres acides et peu consistantes ont besoin de marnes et de chaux.

pins. Joëlle Dusseau et Pierre Brana. Henri Crouzet, l'aménageur des Landes (2/2). 2020. www.sudouest.fr

11- H. Crouzet : Notes sur la situation..., publiées par R. Sargas dans la Contribution à l'histoire.. Cité dans Louis Papy. Le problème de la restauration des Landes de Gascogne. Les Cahiers d'Outre-Mer Année 1950 3-11 pp. 231-279

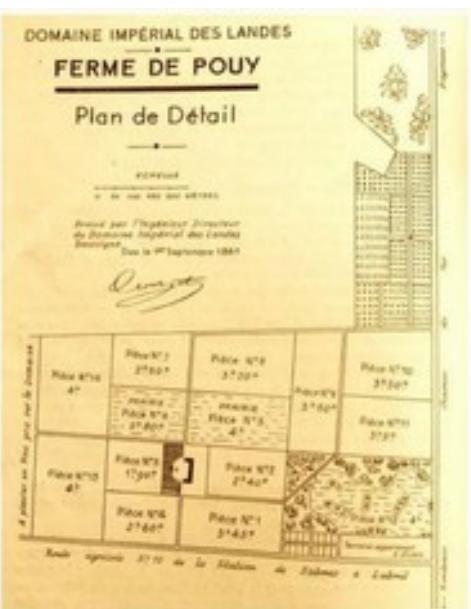
Crouzet croit à la mécanisation pour libérer le paysan des travaux pénibles¹². Les fortes charrues Dombasle, traînées par deux ou trois paires de bœufs attaquent d'abord la lande par un labour superficiel¹³. Puis on herse, on sème du seigle qui réussit assez bien sur cette terre vierge et aérée. Le trèfle incarnat succède au seigle. On fait d'autres labours la troisième année et l'on s'attaque alors à une partie plus profonde du sol. Souches de bruyères et racines d'ajoncs isolées, en partie pourries, sont extirpées et ramenées à jour par le soc, par quelques hersages et, dans les parties les plus ingrates, par la pioche d'ouvriers.

L'antique technique du billon exige beaucoup de peine et ne donne que des rendements médiocres, la densité de la semence étant très faible. Le billon, en outre, expose les racines des plantes au froid de l'hiver et à la sécheresse de l'été. Après avoir assaini le sol par des fossés, on fit de la culture à plat sur de larges planches, tandis qu'à la Société d'Agriculture des Landes une campagne était entreprise contre le billon. A là ferme pilote de Sabres, où toutes les céréales sont semées à plat et au semoir, la densité des tiges au mètre carré est supérieure de plus du double au nombre d'épis que l'on peut compter sur la même surface dans les cultures habituelles. Le rendement du seigle dépasse, après une fumure abondante, vingt quintaux à l'hectare.

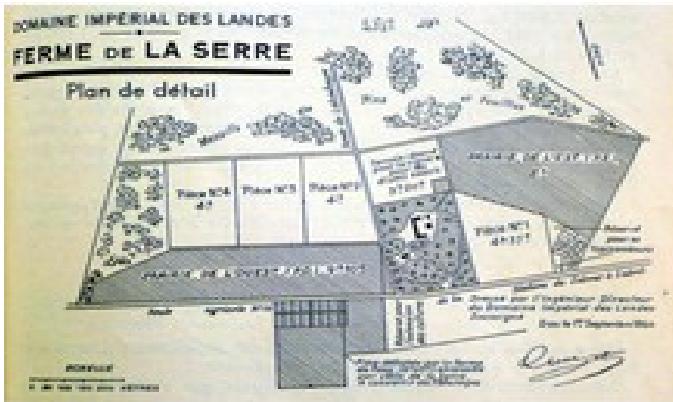
L'emploi de la vapeur suscite alors de grandes espérances. « Défricher les Landes, défoncer le sol à 50 centimètres de profondeur, écrit J.-B. Lescarret en 1858 : travail gigantesque que la génération actuelle ne mènerait pas à fin dans un demi-siècle ! La vapeur peut l'accomplir en quelques années¹⁴ ». A Solférino est étudié, de 1859 à 1862, le problème du labourage à la vapeur : les Kientzy y expérimentent leur pioche mue à la vapeur. C'est un échec¹⁵.

Crouzet confie à chacune d'elles des missions en matière d'aménagement, défrichement, assainissement, forage de puits. Il les spécialise : ovins, bovins, culture (maïs, rutabaga, sarrasin, vigne) et expérimentation (betterave de Finlande, igname de Chine, dekkelé¹⁶ d'Afrique, mélilot de Sibérie, quinoa du Pérou, coton rapidement abandonnée).

A Solférino on expérimente sur diverses pièces de terre des engrangis variés en vue d'obtenir de bonnes récoltes de seigle. Les résultats sont décevants. Le maïs est plus encourageant. Les variétés originaires de Louisiane et d'Arkansas demandent des étés exceptionnellement chauds pour arriver à maturité, le petit maïs de Bourgogne se révèle fort bien adapté à la culture dans les Landes. Pour le blé, Henri Crouzet estime qu'il ne peut venir en terrain de lande qu'à condition de recevoir beaucoup de marnes et de faluns, mieux vaut ne pas tenter sa culture dans la



haute Lande. Le riz mérite des essais. La Compagnie agricole le sème dans des rizières qu'elle fait aménager dans la plaine humide de Cazaux en 1837. C'est un échec comme au Domaine impérial en 1858 en culture sèche. Le riz lève bien mais les épis n'ont pas le temps de mûrir, les semaines d'avril avaient été trop tardives. A partir de 1859 et sous l'inspiration et la surveillance d'Henri Crouzet, les expériences sont poursuivies avec plus de méthode et de bon sens¹⁷. Sur telle parcelle, une prairie est créée sans défrichement, ni ensemencement, par simple parage des moutons ; elle est divisée en carreaux et sur chacun d'eux y est



expérimenté un amendement ou engrais, chaux, phosphate minéral, résidus salins, cendres, matières fécales. Sur une autre parcelle, la prairie naturelle est créée en première récolte sur défrichement complet; sur une troisième, c'est après une ou plusieurs récoltes que la place est laissée au pré. Les fourrages artificiels sont étudiés avec soin ; le farouch réussit ; « le trèfle blanc, dit H. Crouzet, prend l'avantage quand il s'agit de lagunes ou de parties marécageuses ». De même, « le maïs et ses congénères, spécialement le panis, le moha, l'alpiste, le sorgho, paraissent être les plantes qui conviennent le mieux à notre

climat et à notre sol », et H. Crouzet ajoute que c'est en échelonnant leurs semis de mai à fin juin que l'on obtient des produits dès la coupe des derniers farouchs et qu'on s'assure ainsi des fourrages verts jusqu'aux premières gelées. Les cultivateurs de Solférino, certes, connurent, du fait surtout des sécheresses estivales, quelques désillusions et apprirent à leurs dépens que tous les engrais ne réussissent pas de la même façon.

La culture forestière doit occuper la première place, notamment en pin maritime, mais on essaie les feuillus, principalement le chêne et le chêne-liège sur 2280 ha ensemencés en 1858-1859. Deux pépinières expérimentales sont établies à Sabres et Labouheyre, en 1858, avec plus de 500 000 plants d'essences forestières et horticoles. Un arboretum, planté de liquidambars, séquoias, sassafras, chênes rouges d'Amérique, chênes-lièges, chênes pédonculés, est établi au nord du bourg.

Ce sont ainsi plus de 350 hectares de labours, cultures prés et airiaux, au milieu d'un espace forestier et marais d'environ 6500 hectares¹⁸.

Un chalet de bois, inspiré des chalets Napoléon III de Vichy, dit « Chalet de l'Empereur », est également construit en 1860 sur le domaine de La Serre pour y accueillir le couple impérial.

La destitution de Napoléon III, venu à trois reprises sur son domaine des Landes, marque la fin de l'utopie à Solférino et l'abandon progressif des maisons du bourg¹⁹.

Vers 1870, la forêt parut devoir être beaucoup plus lucrative que toute autre spéculation. Le domaine de Solférino fut peu à peu boisé. Les belles écuries du domaine de l'Empereur, si judicieusement aménagées, se dépeuplèrent peu à peu.

La loi du 19 juin 1857 et son détournement

La loi du 19 juin 1857, également appelée loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne, marque un tournant dans l'histoire des Landes de Gascogne. Elle vise à assainir les vastes landes humides présentes sur la majeure partie du territoire et à les mettre en exploitation. Elle n'a jamais mentionné qu'il fallait planter du pin, l'empereur voulait juste rentabiliser l'espace landais. Elle marque pourtant le début de l'extension de la forêt des Landes, de la monoculture du pin conduisant à la généralisation du procédé de gemmage dans la région, mais aussi à la fin du système agro-pastoral traditionnel et à la disparition du berger landais. La loi est un tournant majeur au sein d'un long processus visant à valoriser les Landes de Gascogne. Contrairement aux idées reçues, la forêt des Landes est millénaire

17- H. Crouzet : Notes sur la situation..., publiées par R. Sargas dans la Contribution à l'histoire.. Cité dans Louis Papy. Le problème de la restauration des Landes de Gascogne. Les Cahiers d'Outre-Mer Année 1950 3-11 pp. 231-279

18- Solférino impérial. landenvrac.blogspot.com

19- Après la défaite de Sedan en 1870 qui marque la chute du Second Empire, le domaine de Solférino est confisqué et administré par la Troisième République jusqu'à sa restitution en 1873 à Eugénie de Montijo après le décès de Napoléon III. Elle le cède en 1905 pour la somme de 1 800 000 francs. Il passe aux mains de Lébert puis par enchères en 1910 à la maison Bernheim, qui le revend à la veuve d'Henri Schneider.

et d'origine naturelle. Certaines zones du littoral gascon étaient déjà boisées le pin maritime était déjà utilisé pour fixer les dunes. Dans l'intérieur des terres, il était nécessaire d'assainir les terrains mal drainés où le paludisme sévissait toujours.

Les Ponts et Chaussées sont chargés de l'enquête préalable. Ils ont créé un service spécial hydraulique où Henri Crouzet, ingénieur ordinaire, est chargé de la mise en route et de l'organisation de l'assèchement de la lande. En 1853, dans son mémoire sur les moyens d'assainir les landes remis au ministre des Travaux publics, il explique les grands principes à respecter : parcelles entourées de baradeaux, levées de terre entre deux fossés parallèles.

La perspective d'une grande loi inquiète les maires. Ils interrogent le préfet des Landes, qui précise quelques points en février 1857 : « La vaine pâture, la coupe de soufrage ne sont pas un droit, mais une tolérance que les communes peuvent et doivent taxer et réglementer. Ces tolérances ne doivent en aucun cas faire obstacle à la vente et à la prise de possession par le nouveau propriétaire des biens qu'il a achetés aux communes... ». Les habitants des Landes de Gascogne se demandent si l'État ne projette pas d'usurper leurs terres. Le préfet des Landes, Cornuau, cherchant à calmer le jeu, répond également en février 1857 aux maires : « L'Empereur s'occupe d'un projet de loi pour assainir et mettre en valeur les Landes mais... rien ne sera fait pour dépouiller les communes de leurs biens. »

Cette usurpation est la grande hantise de tous les maires. Le préfet se fait de plus en plus rassurant. Par une note du 4 juin 1857, il informe qu'il a obtenu l'accord pour que les concessions aux propriétaires puissent se faire de gré à gré, donc rapidement. Cette dernière disposition ne peut que les ravir, leur permettant ainsi à bon compte d'accroître leur domaine, de spéculer sur les terrains, d'éviter l'arrivée dans leur région de « bandes d'ouvriers nomades et sans racines sur le sol de la population. » Mais, lorsque les ventes sont autorisées, l'achat se fait quasi exclusivement par les contribuables les plus imposés, qui sont généralement maires ou conseillers municipaux. Une certaine opposition se manifeste, de la part de propriétaires conservateurs, possesseurs de troupeaux et pâtres inquiets de leur avenir, qui vont jusqu'à incendier de jeunes pins.

Le 19 juin 1857, l'Assemblée vote la *loi relative à l'assainissement et à la mise en culture des Landes de Gascogne*, loi qui vient entériner plutôt que créer le développement de la forêt et de la propriété privée. Elle s'adresse à une centaine de communes détentrices d'une bonne moitié des terrains communaux de type lande. Les propriétaires privés ne sont pas concernés par la loi. Les communes doivent assainir les communaux par drainage, afin de rendre les sols aptes au boisement. Le creusement des *crastes*, larges fossés de drainage, se fait aux frais des villages. Les communes doivent vendre aux enchères leurs communaux à des propriétaires privés, à raison d'un douzième chaque année. Les propriétaires ont à leur charge de rentabiliser les sols par le boisement. La loi n'excluait pas que les communes boisent avant de vendre, mais l'investissement était bien trop lourd. La loi n'obligeait pas à semer exclusivement du pin, mais ce fut la solution de facilité car l'on savait installer cette essence et elle rapportait rapidement. Sur les 408 000 hectares de communaux concernés, la loi prévoyait d'en semer 300 000 en pins, 25 000 en chênes, 20 000 en chêne liège et d'en défricher 30 000 pour des cultures diverses, le reste restant consacré aux pacages, chemins, fermes. La forêt landaise²⁰, à l'état naturel, offrait un mélange de pins et de chênes. Aux versants de certaines vallées, chênes pédonculés et tauzins, châtaigniers, formaient des boisements denses. La « forêt de Bordeaux » était une forêt de chênes. De beaux chênes ombrageaient les métairies isolées et les parcs à moutons ; de loin ces arbres au rude tronc noueux profilaient leurs « silhouettes grisâtres si menues et isolées sur l'immense étendue déserte²¹ ». Mais les feuillus ont été pendant des siècles dévastés par les hommes. Les beaux boisements de chênes, associés aux vallées ou proches de Bordeaux, de Bazas, de Bayonne, de Dax, ont fourni du bois de charpente et du bois de chauffage, du bois de marine ; traités en taillis, ils ont donné des « faissoinats » pour le chauffage et leur écorce pour le tannage des cuirs. Loin des villes, ils étaient considérés comme des parasites « car, ainsi que nous le dit H. Crouzet, l'absence de voie de transport les



La maison d'habitation dans l'atrial (on y remarque l'abondance de feuilles faisant contraste par rapport aux paysages des Landes.)

20- Louis Papy. Le problème de la restauration des Landes de Gascogne. Les Cahiers d'Outre-Mer Année 1950 3-11 pp. 231-279

21- Elie Menaut, L'ancienne Grande Lande vue à travers Félix Arnaudin (j Bull, de la Société de Borda, Dax, 1950

rendait totalement inutiles ». On les arrache pour en débarrasser les semis de pins. Henri Crouzet, vers 1857, écrit : « Les chênes rivalisent avec les pins pour envahir le sol, et ceux-ci ont besoin du secours répété de l'homme pour prendre le dessus : dans les pignadas de Saint-Julien-en-Born, de Sainte-Eulalie, et sur bien d'autres points, un des travaux d'aménagement les plus importants consiste à débarrasser les jeunes pignadas des chênes qui s'y développent et qui tendent à les envahir ». Les troupeaux autant que les pins sont les ennemis des chênes : au milieu de la haute lande se dispersent des « Brousteys », taillis de chênes rabougris abrutis par le bétail. Au fur et à mesure que le pin gagnait du terrain, le chêne a reculé, l'oïdium aussi contribué contribué à son déclin. D'autres arbres utiles avaient leur place. En Marensin et dans les Landes du Lot-et-Garonne, des conditions géologiques et climatiques particulières favorisent la venue de magnifiques chênes-lièges. L'industrie du liège²² connut une grande activité au XVIIe siècle. Aux lisières du pays landais, en Marensin, en Marsan, en Bazadais, en Bordelais, les châtaigniers, écrit de Métivier en 1839, « en futaie ou à l'entour des champs, procurent un fruit recherché et d'un grand commerce²³ ». Ses taillis fournissent des cercles de barriques : une exploitation abusive et la maladie de l'encre ont ruiné les peuplements. Venu dans le pays au XVIIe siècle, le faux acacia ou robinier, a été planté en taillis en bordure des pays de vignobles qu'il alimenta en cerceaux et en échalas ou carrassones au bois dur. Comme ses racines traçantes détruisent bruyères et ajoncs que remplace un pâturage d'herbes fines, beaucoup de propriétaires ont planté des acacias dans des landes destinées au pâturage. Poussant très bien sur les sables, le robinier reste aujourd'hui un des ornements du paysage bordelais. Chambrelent en 1887, se déclare enchanté de la belle venue de ses chênes dans son domaine de Saint-Alban, à Cestas. A Solférino, Henri Crouzet a fait planter des milliers de feuillus : chênes pédonculés, chênes-lièges, platanes, châtaigniers, peupliers de Caroline, robiniers, vernis du Japon, érables, bouleaux, frênes. Ces arbres viennent plus ou moins bien : en « lande rase », les peupliers de Caroline échouèrent et aussi, il le paraît, les platanes et les chênes-lièges. Crouzet, à vrai dire, insiste sur les aléas de la culture des feuillus. Il leur préfère le pin et voit surtout dans les feuillus un moyen de protéger les résineux contre le feu.

Dans les projets de l'administration, il s'agit d'une véritable colonisation des Landes pour pallier à leur dépeuplement. Les plantations de pins, à l'âge d'être résinées, devraient permettre l'installation de 5000 fermes nouvelles pour exploiter la ressource.



Le décret d'application ne paraît que le 7 mai 1858. Cette loi est renforcée par celle du 28 juillet 1860 relative à la mise en valeur des marais et terres incultes appartenant aux communes. Les implications socio-économiques furent importantes. L'assainissement et l'amélioration du réseau

routier dévolus aux communes, elles se retrouvèrent généralement dans la gêne pour planter les terrains assainis. La vente aux enchères des communaux allait dévoyer la loi. Depuis des décennies, beaucoup d'hommes politiques et hommes d'affaires s'élevaient contre le régime communautaire des Landes de Gascogne et avançaient que seule la propriété privée était en mesure de faire avancer l'économie²⁴. Lors de la mise aux enchères des communaux, de riches familles bordelaises et parisiennes furent les premières à se servir. On les nommait les « investisseurs étrangers » car il était question de « coloniser » les Landes de Gascogne comme en Afrique ou en Asie. Personne n'avait demandé l'avis des Landais²⁵, ni même de certains

22- Voir les textes cités par Henri Enjalbert, *Le commerce de Bordeaux au XVIIe siècle* (Annales du Midi, 1950, p. 21-35 (p. 25). Lamoignon de Courson, en 1713, parle avec précision de cette industrie.

23- Vicomte de Métivier. *De l'agriculture et du défrichement des Landes*, Bordeaux, Lafargue, 1839 (782 pages), p. 378

24- Hervé Barrouquère. Membre du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes et de la Société de Borda. Une autre histoire de la forêt landaise. <https://clubdubalen.fr/blog/une-autre-histoire-de-la-foret-landaise>

25- Les landais passaient pour être des sauvages arriérés. Pourtant la lande n'est pas un paysage apparu tout seul, mais façonné par des hommes. Elle a été patiemment entretenue par des défrichements et des brûlis tout le long du Moyen Age et de l'Ancien Régime pour l'extension de l'activité pastorale. Chaque hiver, les bergers pratiquaient la « bluhe » ou la « burle », c'est-à-dire de vastes écoubages.. La forêt était conservée sur 20 à 30% des parcelles et le chêne y était

ingénieurs agronomes qui demandaient qu'un tiers des terrains soient laissés en lande pour que le basculement soit moins traumatisant. Les habitants qui auraient eu possibilité d'accéder à la propriété des parcelles mises en vente ont eu l'impression d'une spoliation. Les bergers, mécontents de leur côté de voir disparaître les terrains de parcours, apportèrent leur concours aux propriétaires landais : incendies de nombreuses parcelles afin de créer une mauvaise presse autour de la loi de 1857, jusqu'à en menacer son existence même dans les années 1870. La disparition du système agropastoral aura une résonance profonde : en 1850, un million de moutons et brebis paissent de vastes parcelles de landes essentiellement communales et fournissent en fumier les métairies. En 1914, il ne reste plus que deux cent cinquante mille bêtes, les derniers hectares de landes ont disparu. Les terrains sont privés et ne sont donc plus libres d'usage. Le pin fut choisi car il poussait vite et était rapidement rentable. Surtout, il y avait un savoir-faire local pluriséculaire concernant les pins. Pour compléter le tableau, la grande majorité des parcelles de pins ont été semées entre 1857 et 1870. Elles n'ont, par conséquent, pas pu être travaillées pour leur résine avant 1890-1900. La loi de 1857 n'a pas fait naître la forêt landaise, elle a créé une forêt à vocation industrielle.

Les Landais, jamais interrogés la manière dont ils tirèrent habilement parti de leur terroir, étaient considérés au mieux en indigènes passifs²⁶. C'est dans ce contexte que la loi de Napoléon III fut promulguée en 1857. Non que l'empereur adhéra à cette analyse, mais il fallait bien que toute la France produise, participe à l'effort national pour intégrer le pays dans la Révolution industrielle, dans laquelle l'Angleterre avait déjà un train d'avance. Même si un ingénieur des Ponts et Chaussées local, Henri Crouzet, avait développé des tests concluants sur la manière de mettre en place un autre fonctionnement économique, respectueux des usages locaux, diversifié dans les cultures et les usages, en ne misant pas sur la suppression de l'élevage et donc de toute la lande, c'est un autre modèle qui fut choisi, celui de Chambrelen, plus expéditif dans la mise en valeur des terrains. Un événement lointain allait accélérer les choses, une guerre : la Guerre de Sécession aux Etats-Unis. Le sud est en guerre contre le nord qui mène un embargo pour l'étouffer économiquement et le pousser vers la défaite. Hors, ce sud exploite la résine et envoie ses produits dérivés (essence de térébenthine et colophane) vers l'Europe. Il y a un marché à prendre et il sera très lucratif. Désormais, l'espace sera dévolu à la monoculture du pin. On mesure assez mal encore aujourd'hui le désastre humain que représenta cette loi, notamment en terme d'exode rural ou de déclassement des propriétaires laboureurs, puisque c'est le discours utilitariste des forestiers qui domine : les Landes tirées de la pauvreté et du désert. L'historien Jean-Pierre Lescarret²⁷ résume la situation : « Mais l'histoire est écrite par les vainqueurs. Ecrite à double titre : parce qu'ils la font, parce qu'ils l'interprètent à leur manière. L'histoire économique de la Grande Lande a trop été écrite par les forestiers et les marchands d'histoire. Sans doute la forêt a-t-elle eu ses heures de gloire, mais pour les communautés villageoises le prix à payer a été très lourd. L'agro-pastoralisme avait généré une civilisation, le pin a été le fondement d'une économie, ce qui est tout autre chose. »



(à suivre...)

essentiel. Il côtoyait châtaigniers, aulnes, saules, frênes, bouleaux en proportion variable selon le relief et l'humidité du sol. Des parcelles de pins naturelles (les sègues) et semées (les pinhadars) étaient présentes et permettaient la production de poix bien avant la Révolution. Les lagunes, appelée improprement marécages, étaient intégrées parfaitement à l'économie locale par la pêche qui y était pratiquée et par le besoin d'eau pour les troupeaux. Hervé Barrouquère. Membre du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes et de la Société de Borda. Une autre histoire de la forêt landaise. <https://clubdubalen.fr/blog/une-autre-histoire-de-la-foret-landaise>

26- Hervé Barrouquère. Membre du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes et de la Société de Borda. Une autre histoire de la forêt landaise. <https://clubdubalen.fr/blog/une-autre-histoire-de-la-foret-landaise>

27- Jean-Pierre Lescarret. Parcs, bordes, parcours et bergers dans la Grande Lande au temps de l'agro-pastoralisme. Bulletin de la Société de Borda, n°449, 2e trimestre 1998.

L'élevage de moutons et les paysages

"La brebis est la meilleure ou la pire des choses" pourrait-on dire pour paraphraser Esopo. Démonstration...

L'élevage ovin contribue à la **diversité des paysages**¹ grâce à sa grande facilité d'adaptation, comme les autres espèces de ruminants et les équins. Cette diversité des paysages d'élevage est confortée par la diversité des systèmes d'élevage et notamment les systèmes transhumants estivaux ou hivernaux. Par ailleurs, il joue un rôle crucial dans le maintien des milieux ouverts, en empêchant l'enrichissement des terres. Il participe ainsi à l'attrait et à l'économie des territoires ruraux, dont les activités reposent largement sur l'élevage de ruminants. Il contribue également à la lutte contre les incendies et les avalanches. En France, une grande diversité de paysages sont façonnés par la présence de l'élevage de ruminants, allant des vastes prairies ou bocages des plaines aux alpages ou estives en montagne. C'est cependant un patrimoine fragile qu'il est nécessaire de protéger face à la pression urbaine et à la menace de la diminution des activités d'élevage.

Les moutons entretiennent les montagnes... pas si sûr ! Leurs impacts sur les écosystèmes alpins interrogent certains naturalistes². Contrairement aux prairies de plaine ou de basse montagne, les pelouses alpines n'ont pas besoin d'être pâturées ou fauchées. Plurimillénaires, elles sont adaptées aux conditions extrêmes de la haute montagne. La pelouse naturelle supporte très mal les milliers de moutons. Consommation, piétinement et déjections entraînent un effondrement du nombre d'espèces végétales. La flore est dévastée, parfois jusqu'à l'érosion des sols. Les grands troupeaux rasant les sols de montagne ne relèvent pas tant d'un élevage extensif que d'un élevage intensif... dans la nature. Du fait des traitements antiparasitaires des ovins, les produits biocides se retrouvent dans leurs crottes et empoisonnent les insectes coprophages. Les troupeaux transmettent aussi leurs maladies aux herbivores sauvages. Le loup pâtit du pastoralisme à la française, les abattages sont ordonnés par l'État sous la pression des lobbies agricoles qui refusent en bloc la présence du prédateur naturel... dans la nature. Le pastoralisme en montagne entraîne la dégradation de l'eau du robinet. Sa mauvaise qualité bactériologique peut être due aux déjections de moutons sur les massifs des sources captées.

Des collectivités locales font souvent appel à des éleveurs ovins pour entretenir des espaces naturels et des territoires par le pâturage. On parle alors d'**écopastoralisme** ou **éco-pâturage**³, méthode souvent retenue pour la gestion de réserves naturelles et d'un nombre croissant d'espaces verts où l'on souhaite pratiquer une gestion différenciée et moins artificialisante. Les avantages sont multiples à condition que l'opération soit bien conduite pour éviter le surpâturage ou le sous-pâturage : maintien d'une flore plus diversifiée ; diminution des coûts de gestion, notamment dans les endroits peu accessibles aux engins ; sauvegarde ou sauvetage d'espèces anciennes et rustiques, valorisation de races locales ; possibilité de limiter ou stopper le développement de certaines espèces invasives ou indésirables sans engins, ni produits chimiques ; diminution de son empreinte écologique et de son empreinte carbone pour le gestionnaire ; réduction des déchets verts ; développement ou entretien de la biodiversité des espaces ainsi traités ; permettre à certains éleveurs de trouver des sources de revenus complémentaires nécessaires à leur maintien dans les zones rurales. Dans le Souffle de la Neira de septembre 2025, nous avons évoqué le cas d'Isabelle Gravand qui entretient les rives de la Loire avec un troupeau de Noire du Velay.

Nous publions un article, avec l'aimable autorisation de l'auteur : **Comment les moutons ont mangé l'Espagne**. « En cause, évidemment, le réchauffement climatique. Mais aussi la mauvaise utilisation des sols. Et tout commence au XIIe siècle. » L'auteur conclut : « Les problèmes sont les héritiers des choix médiévaux. Ce qui devrait nous pousser à réfléchir sur les impacts à long terme des choix que nous faisons maintenant. Quels paysages laisserons nous à celles et ceux qui seront là dans six siècles ? »

Nous consacrons un article au **mouton Gissar du Tadjikistan**, présenté comme **allié de l'environnement** dans une région dévastée par le surpâturage. La dégradation des terres arables, sous l'effet combiné du réchauffement climatique et du surpâturage, est l'un des principaux défis environnementaux pour ces régions d'Asie centrale. Ce mouton bon marcheur et transhumant réduirait la dégradation des pâturages en se déplaçant en permanence. Le Hissar est une race unique, d'abord pour son poids : les bœufs peuvent dépasser les 210 kilos, avec un rendement élevé en viande et en graisse, environ les deux-tiers du poids total, supérieur aux autres races ovines qui mangent plus et produisent moins de viande, poursuit un spécialiste local. Ce dernier argument nous laisse un peu sur notre faim. La zone a été dévastée par le surpâturage ovin et cette race, façon de combattre le mal par le mal, serait la solution...

Et nous concluons par une race ovine, la **Shropshire**, qui respecte les arbres et qui est utilisée pour désherber en particulier les plantations de **sapins de Noël** !

Moralité : dans toute pratique, il faut raison garder...

1- L'élevage de ruminants et les paysages. Juliette Ferial, Anne-Charlotte Dockès, Delphine Neumeister, Charlotte Dehays (Institut de l'Elevage). 16/07/2024. <https://idele.fr>

2- Le pastoralisme est-il bon pour la montagne ? Pierre Rigaux. 09/03/2020. <https://blog.defi-ecologique.com>

3- wikipédia

Comment les moutons ont mangé l'Espagne¹

De nombreuses études récentes tirent la sonnette d'alarme au sujet de la **désertification de l'Espagne**. Un tiers du pays est touché et un autre tiers va l'être dans les prochaines années. En cause, évidemment, le réchauffement climatique. Mais aussi la mauvaise utilisation des sols. Et tout commence au XIIe siècle.



Le temps des transhumances

À cette époque, les royaumes chrétiens du nord se lancent dans la reconquête de la péninsule, ce qu'on appelle la Reconquista. Pour attirer des colons, ils distribuent les terres nouvellement conquises, voire créent des villages et des villes nouvelles. Les propriétaires se lancent dans l'élevage, plus rentable que l'agriculture, et ils choisissent le mouton : c'est un animal qui se reproduit vite, qui ne consomme pas trop, dont on peut manger la viande – et en plus, les musulmans aussi en mangent, à la différence du porc.

Surtout, on peut en exporter la laine, notamment vers les Flandres, où l'on fabrique des vêtements pour toute l'Europe médiévale. Cette spécialisation dans le mouton est encore accrue au XIVe siècle avec l'arrivée des mérinos, une race de mouton dont le nom dérive de la dynastie musulmane des Mérinides. Enfin, la peste noire parachève le système : pour résumer très vite, énormément de morts, donc des campagnes vides et **moins de bras pour les exploiter**, donc des seigneurs qui se tournent vers l'élevage pour relancer leur économie.

Or les moutons ont besoin d'une transhumance, c'est-à-dire qu'ils changent de pâtures entre l'hiver et l'été. Il faut imaginer des troupeaux de milliers de têtes, qui traversent le pays deux fois par an : ils partent du nord en septembre, arrivent dans les plaines du sud en octobre et repartent en avril. En empruntant à chaque fois les mêmes routes, fixées par le roi vers 1250, ce que l'on appelle les drailles royales (je fais le malin mais moi non plus je n'avais jamais entendu ce mot). Au total, ça fait des millions de moutons. Deux fois par an, chaque année. Pendant six siècles. Vous faites le calcul... ?



Le soutien royal

Ces éleveurs, très vite, se fédèrent en plusieurs associations – c'est, partout en Europe, le temps des communes, des confréries, des corps de métiers. En 1273, le roi de Castille crée la Mesta des berger, qui fédère toutes ces associations d'éleveurs. Le terme vient du latin *mixta*, mélangé, car tous les bergers réunissent leurs troupeaux lors de la transhumance.

Il faut dire que les souverains privilégièrent les éleveurs : non seulement c'est une activité rentable, qu'ils peuvent donc taxer, mais en outre elle nécessite moins de bras que l'agriculture, ce qui libère une force de

1- Publié grâce à l'aimable autorisation de l'auteur. Comment les moutons ont mangé l'Espagne. Florian Besson. <https://www.nonfiction.fr/article-9477-actuel-moyen-age-comment-les-moutons-ont-mange-lespagne>. 16 août 2018

travail que les souverains peuvent canaliser pour faire la guerre ou peupler les villes. En outre, parmi les éleveurs, on trouve les plus grands seigneurs de l'époque ainsi que les très puissants ordres religieux-militaires de Santiago, de Calatrava, d'Alcantara.

La Mesta bénéficie donc d'emblée d'énormes priviléges. Les éleveurs reçoivent notamment le droit de pâtrer presque partout – sauf sur les terres de certains nobles et des grands monastères. Les bergers ont le droit de prendre une branche de chaque arbre qu'ils croisent pour faire du feu. Surtout, les agriculteurs ont l'interdiction formelle de clôturer leurs champs : les routes de transhumance doivent rester ouvertes.

Là où ils passent, l'herbe ne repousse pas



Les conséquences environnementales sont évidemment massives, et terribles. Au fil des années, les moutons grignotent peu à peu la couverture forestière de l'Espagne – exactement comme les lapins ont pu le faire, en quelques décennies, en Australie au XIX-XXe siècle. Dès la fin du XVe siècle se multiplient les sécheresses, qui sont en grande partie dues à ces changements environnementaux.

C'est évidemment un cercle vicieux. Plus la forêt recule, plus le climat réchauffe (eh oui, parce que **les arbres créent la pluie**). Du

coup, l'élevage devient de moins en moins rentable. A la fin du XVIIIe siècle, le roi autorise les paysans à clôturer leurs champs. La Mesta est abolie en 1836. Mais c'est trop tard. Ces millions de moutons ont causé des dégâts quasiment irrémédiables à la couverture végétale, en particulier au milieu du pays, là où les différentes routes de la transhumance se croisaient.

Les problèmes sont les héritiers des choix médiévaux. Ce qui devrait nous pousser à réfléchir sur les impacts à long terme des choix que nous faisons maintenant. Quels paysages laisserons nous à celles et ceux qui seront là dans six siècles ?

Florian Besson

Pour en savoir plus :

- William Blanc, «Le carnet de Noé de Barras. Radioscopie de la transhumance provençale au Moyen Âge», *Histoire & Sociétés rurales*, vol. 42, 2012, p. 5-41.
- Julius Klein, *The Mesta. A study in Spanish economic history 1273-1836*, Cambridge, Harvard University Press, 1926.
- Rodrigue Téton, «Aux origines de la transhumance entre Méditerranée et Pyrénées : templiers, cisterciens et essor du pastoralisme (XII -XIII siècles) », dans Arnaud Baudin, Ghislain Brunel et Nicolas Dohrmann (dir.), *L'économie templière en Occident. Patrimoines, commerce, finances*, Troyes, 2013, p. 337-360.



Le mouton noir géant du Tadjikistan¹

Le mouton Hissar ou Gissar est une race ovine originaire des montagnes de l'Asie centrale, les monts Hissar, qui s'étend sur une partie du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et du Kirghizistan. Ce mouton est principalement élevé pour sa viande et sa graisse, son lait, sa laine.

Caractéristiques et origine

Il font partie des moutons à queue grasse² dont l'origine n'est pas précisément connue. Ils sont reconnaissables à leur grosse queue où s'accumule la graisse. Cette réserve leur permet de résister aux conditions difficiles des milieux arides comme la sécheresse et le manque de nourriture à certaines périodes. Il en existe deux types : à queue longue (ayant la forme d'un S) ou à queue courte et large comme le Hissar.

La queue du Hissar peut prendre un volume important, de 40 cm de long et 29 de large chez la femelle, 48 et 40 cm chez le mâle. Elle pèse environ 23 kg chez un agneau pour atteindre plus de 60 kg chez un adulte³.



La race Hissar est un excellent exemple de mouton adapté à des environnements montagneux difficiles et aux conditions de pâturage sévères. Ces moutons ne restent jamais au même endroit et contribuent ainsi à améliorer la situation écologique des sols. Leur transhumance, ils peuvent parcourir de longues distances grâce à leur musculature, réduit la dégradation des pâturages. Des quartiers d'hiver, parcourant jusqu'à 500 km, ils gagnent les pâturages d'altitude alpins et subalpins.

Leur origine est ancienne puisqu'ils ont suivi des tribus ouzbèkes émigrant au Tadjikistan avec leurs troupeaux de moutons aux XIII^e et XIV^e siècles.

Morphologie

Les mâles adultes mesurent environ 80 à 85 cm au garrot et peuvent peser entre 130 à 140 kg (maximum 180/190 kg). Les femelles sont légèrement plus petites, 75-80 cm au garrot et pèsent entre 70 et 80 kg (maximum 100/120 kg). Le Hissar a une stature imposante, particulièrement au niveau du tronc et des membres.

Le corps du Hissar est massif, avec un torse large, un dos droit et un arrière musclé, idéal pour la production de viande. Sa conformation permet une bonne répartition de la graisse et des muscles, ce qui optimise le rendement en viande.

La tête est caractéristique, motte et parfois de petites cornes chez les mâles, et des oreilles longues et



1- Hissar.btanimaux.com

Le mouton géant du Tadjikistan, allié de l'environnement. lacroix.com. 29 avril 2024

2- Les moutons à queue grasse seraient apparus en Mésopotamie. Les premières traces ont été retrouvées sur des récipients en pierre et des mosaïques d'Uruk (3 000 av. J.-C.) et d'Ur (2 500 av. J.-C). wikipédia

3- Au ve siècle av. J.-C., l'historien grec Hérodote cite le mouton à queue grasse dans ses écrits : « Les Arabes ont deux espèces de moutons dignes d'être admirées et qui ne se voient nulle part ailleurs. L'une à de grandes queues à peine moindre de trois coudées, qui, si on les lui laissait traîner seraient couvertes d'ulcères à cause du frottement contre le sol. Mais tout pâtre, pour ce motif, sait travailler le bois ; il façonne de petits chars et les attache sous les queues. Chaque bête a ainsi sa queue sur un char. Le deuxième espèce de moutons possède une queue large d'une coudée. » Dans *Gargantua*, Rabelais parle de la queue des moutons de Syrie, qu'ils ont large d'une coudée. wikipédia

pendantes. Les yeux sont vifs, adaptés à la vigilance nécessaire pour évoluer dans des environnements montagneux.

Le pelage du Hissar est généralement de couleur noire ou foncé.

Le mouton Hissar est réputé pour son intelligence, son calme et sa capacité à évoluer dans des conditions difficiles. Il est généralement facile à manipuler, mais son instinct gréginaire est particulièrement marqué.

Ce mouton est capable de se nourrir sur des pâturages pauvres et résiste bien aux conditions climatiques extrêmes. Il est également capable de se déplacer sur des terrains rocheux et escarpés, ce qui en fait une race particulièrement robuste.

Ses productions

Le mouton Hissar est élevé principalement pour sa viande, mais il est également apprécié pour son lait et sa laine, ce qui en fait une race polyvalente.

Dans ses conditions d'élevage extensif, sa **productivité** est faible, avec 110 à 115 agneaux élevés pour 100 brebis.

Sa **viande** est tendre, savoureuse et bien persillée. Elle est souvent recherchée pour sa texture fine et son goût riche. Le Hissar a une bonne conformation musculaire, ce qui permet d'obtenir des carcasses lourdes avec une quantité appréciable de viande maigre. Les mâles ont une croissance plus rapide et sont généralement abattus plus jeunes, autour de 6 à 8 mois, pour maximiser le rendement en viande. Les agneaux ont une croissance rapide avec des gains 500 à 600 gr par jour durant les 2 et 3ème mois. Ils sont sevrés lorsqu'ils atteignent une cinquantaine de kg, un peu moins pour les agnelles.



La **graisse** de la queue est très utilisée en cuisine. Son usage est attesté dans des recettes

médiévales perses du xv^e siècle. Selon son importance et sa localisation, on distingue trois types⁴ qui diffèrent dans leur taux de croissance, les caractéristiques des carcasses et le gain de poids : le mouton avec une queue peu apparente ; le mouton gras avec une queue bombée au niveau du dos ; le gras avec une queue très saillante et pouvant représenter chez certains un tiers du corps.

Son **lait** est également très apprécié. La quantité journalière produite atteint 1,8 à 2,3 kg. Il est riche en graisses et en protéines, ce qui en fait un ingrédient de choix pour la fabrication de produits laitiers comme le fromage. Le lait de cette race est souvent transformé en fromages traditionnels dans les régions montagneuses.

La **laine** est peu abondante et grossière avec du poil ou jarre. Le poids d'une toison varie de 1,3 à 1,6 kg pour un mâle, et 1 à 1,4 kg pour une brebis. Elle est utilisée pour fabriquer des tissus et des vêtements d'hiver, tapis, feutre.

Mode d'Élevage

La race Hissar est généralement élevée en système extensif, avec une transhumance estivale en altitude. Les moutons se nourrissent principalement d'herbes et de plantes locales, ce qui les rend très bien adaptés à des pâturages pauvres et rocheux.

Avenir de la Race

Avec un effectif de 2 millions de brebis, le mouton Hissar est une race relativement rare en dehors de son aire d'origine. Toutefois, il est toujours largement élevé dans les régions montagneuses de l'Asie centrale. La race continue d'être valorisée pour sa viabilité dans des environnements difficiles et pour sa polyvalence (viande, lait et laine). Témoin du statut dont jouissent ces moutons, un monument couleur doré représentant trois spécimens s'élève au bord de la route menant à la ville de Hissar⁵.

4- farmow.com/breed/hissar-sheep

5- Hissar (ou Hissar, Gissar), situé au sud-ouest de Douchanbé est l'un des principaux sites historiques du Tadjikistan qui comprend : le fort d'Hissar avec une arche construit au XVI^e siècle ; la place du Registan ; l'ancienne médersa-i Kuhna construite au XV^e siècle et son musée et une autre médersa construite au XVIII^e siècle ; un caravansérail

La région connaît une intense dégradation de ses terres arables, sous l'effet combiné du réchauffement climatique et du surpâturage. D'après un rapport de novembre 2023 des Nations unies, 20% de la région est déjà touchée par ce phénomène en pleine accélération, soit environ 800 000 kilomètres carrés, l'équivalent de la superficie de la Turquie. La dégradation des terres, et la poussière qu'elle génère, alimente les maladies cardio-respiratoires et les problèmes socio-économiques, des fermiers préférant quitter leurs terres aux rendements en baisse et émigrer. Dans ce contexte, maintenir une productivité élevée est primordial et ce mouton est présenté comme une solution possible.



Le Hissar est même devenu source de rivalité entre les pays de la région : le Tadjikistan a récemment accusé ses voisins d'utiliser la race pour la croiser avec d'autres variétés locales et créer des moutons encore plus lourds, atteignant des prix astronomiques. Lors d'un concours agricole au Kazakhstan, un mouton de Hissar a atteint les 230 kilos, un record selon Guinness, un autre a été vendu pour 40.000 \$ en 2021, tandis qu'au Kirghizstan, certains spécimens dépassent les 210 kilos. Pour le Tadjikistan, hors de question de se laisser doubler et l'Académie tadjike des sciences agricoles, dans son centre biotechnologique près de Douchanbé, conserve la semence des meilleurs spécimens de la race.

Avec l'augmentation de la demande pour des produits de viande et de lait de qualité dans le monde entier, la race Hissar pourrait gagner en popularité. Sa robustesse et son rendement élevé en viande sont des atouts qui pourraient lui permettre de se développer au-delà des frontières traditionnelles de son aire d'origine.

Jean Claude Brunelin



construit en 1808 ; la mosquée Sangin ; le mausolée de Mahdumi Abzam construit au XVIe siècle, sur la tombe de Khdja Muhamad Haivoki. La forteresse d'Hissor était la résidence du gouverneur de l'émir Ibrahim Bey jusqu'en 1924, date à laquelle il a été vaincu par l'Armée rouge. Les murs de la forteresse avaient 1 mètre d'épaisseur et protégeaient un palais, une terrasse, un jardin et un bassin d'eau, mais aujourd'hui, ne restent que les portes monumentales construites en briques cuites avec deux tours cylindriques et un arc en lancette les reliant. Ce type d'architecture est typique de la plupart des bâtiments de Boukhara construits au XVIII-XIXe s. complexe fortifié a subi diverses reconstructions, rénovations et ajouts. Un fort existait à Hissor dès 1000 avant JC, et il est attesté à l'époque où Cyrus le Grand a fondé le premier empire perse (vers 550 avant JC).

Le Shropshire, un mouton qui ne laisse pas de bois...

Description¹

Ce sont des moutons de taille moyenne, avec un poids moyen de 68 à 82 kg par brebis et de 102 à 113 kg par bêlier. Leur toison est blanche sur le corps, sur une peau couleur cerise, et leur face et leurs membres sont brun foncé à noir. Leur face est presque entièrement dépourvue de laine, tout comme leurs membres, des genoux aux jarrets. Leur face est droite ou légèrement bombée, et les bêliers ont un cou fort, court et musclé. Leurs oreilles sont courtes, d'épaisseur moyenne, perpendiculaires à leur tête et de la même couleur que leur face et leurs membres. C'est une race sans cornes.

Les brebis sont maternelles, peuvent produire 1 à 2 agneaux par an et sont réputées pour leur facilité d'agnelage. La laine du Shropshire a un diamètre de fibre de 24,5 à 33 microns et une longueur minimale de fibre de 6 à 10 cm. Comme tous les moutons à duvet, cette laine de qualité moyenne a une qualité élastique qui la rend parfaite pour les articles résistants tels que les chapeaux, les mitaines et les chaussettes.

Les Shropshires sont élevées pour la viande et la laine... et parfois pour leur lait. Annette Menhennett a exploité de nombreuses années une fromagerie très prospère en Pennsylvanie avec le lait de ses brebis Shropshire.

Origine et historique²

Cette race est originaire des Shropshire Downs, en Angleterre. Des moutons à face noire ont été décrits dans cette région dès 1341. En 1792, la Royal Agricultural Society a recensé environ 10 000 moutons indigènes dans cette région. Ces petits moutons cornus, décrits comme « la fierté et l'orgueil du Shropshire », avaient la face noire, brune ou tachetée et une laine de qualité supérieure.

Pour l'améliorer, des croisements Southdown ont éliminé les cornes tandis que Cotswold et Leicester ont amélioré la longueur et la quantité de laine. La race a reçu le nom de « Shropshire » en 1848 et a été reconnue par la Royal Agricultural Society en 1859 comme une race distincte. Il existe deux associations importantes de promotion de la race : l'American Shropshire Registry Association et la Shropshire Sheep Breeders' Association and Flock Book Society (plus vieille société de promotion de race au monde, 1882).



Une expansion mondiale

En 1855, la première importation américaine fut effectuée en Virginie, suivie de nombreuses autres au cours des trente années suivantes. L'American Record Association, aujourd'hui l'American Shropshire Registry, fut fondée en 1884. Jusqu'aux années 1930, les Shropshires étaient une race très répandue et influente aux États-Unis, notamment dans les États du nord, et au Canada. La race était alors décrite comme possédant une excellente toison, une bonne chair et une grande prolificité, mais une conformation moyennement bonne. Le standard de la race exigeait une laine couvrant la tête, les jarrets et les membres postérieurs jusqu'aux orteils, ainsi qu'une laine faciale abondante gênant parfois la vision. Les éleveurs sélectionnèrent alors des moutons plus grands et à face ouverte.

Importés pour la première fois en Nouvelle-Zélande en 1864, les troupeaux Shropshire figuraient dans le premier volume du New Zealand Flock Book original de 1895. Les Shropshire se sont rapidement multipliés au cours du XIXe siècle, devenant la race dominante lors du développement du commerce d'exportation d'agneau. Comme le souligne Gordon McLauchlan dans son ouvrage « The Farming of New Zealand », un croisement Shropshire fut le premier agneau de Canterbury consommé en Angleterre.

Des traces de son arrivée en Australie remontent à 1855. D'éminents éleveurs britanniques s'installèrent en Tasmanie à la fin du XIXe siècle. L'essor du Shropshire en Australie coïncida avec l'expansion de la production de viande ovine en Australie au tournant du XXe siècle. A partir de 1920, la production de Shropshires a considérablement ralenti en raison de la dépression.

Le déclin et le sauvetage³

La race a frôlé l'extinction mais des mesures de sauvegarde l'ont sauvé. En 2012, la population reproductrice de brebis Shropshire enregistrées au Royaume-Uni dépassait les 3 000. Aujourd'hui, la Shropshire Sheep Breeders' Association compte environ 200 membres éleveurs actifs. Selon le dernier recensement annuel de la SSBA, la race compte 5 000 brebis et 400 bêliers enregistrés vivants. Elles ont également trouvé un

1- La race Shropshire. mouton-shropshire.org

2- Ibid.

3- Ibid.

créneau pour la gestion des sous-bois dans les vignobles et les vergers, car elles peuvent brouter sans endommager les arbres.

Un nouvel espoir : l'agroforesterie⁴

La race Shropshire est des plus adaptées au pâturage des vergers et plantations. En effet, ces moutons ne mangent pas les écorces des arbres, une particularité génétique naturelle. Ils ne se nourrissent que de plantes herbacées, ce qui est un atout environnemental important pour les arboriculteurs et pépiniéristes.

Cette race rustique doit *conserver sa pureté* pour ne pas perdre ses caractéristiques. Jusqu'alors, la race bénéficiait d'un pedigree UK respectant la réglementation CEE. Le Brexit a mis à mal ce processus. Aussi les sélectionneurs français souhaitaient pouvoir gérer la génétique en France et y faire reconnaître la race qui doit rester pure, car le croisement avec d'autres races lui fait perdre ce comportement.

Dans le début des années 2000, L'association française du sapin de noël naturel⁵ (Afsnn) à découvert lors d'un séminaire en Autriche l'utilisation de brebis pour contrôler l'enherbement des plantations de sapin. En France, cette méthode avait connu un échec cuisant. En effet, dans toute l'Europe des essais avaient été réalisés avec les races Leicester, Dorset, Suffolk et Oxford Down puis en France, des tests avec du Charollais, du Charmois et du Bleu-de-Maine, mais toutes ces races attaquaient les sapins. Or, en Autriche ils n'avaient pas de problème avec le Shropshire.

Plusieurs producteurs de sapin se lancèrent dans l'aventure du Shropshire pour contrôler l'enherbement de



leurs sapinières. Ils achetèrent alors leurs premières brebis, et travaillèrent en relation avec les Britanniques, la race n'étant pas reconnue en France. Après de nombreuses rencontres, *l'Association Française des moutons Shropshire* a vu le jour au printemps 2015. La première Assemblée générale s'est tenue courant octobre dans les locaux de l'Alliance Pastorale⁶ qui soutient le projet. L'objectif premier de cette association est de présenter le dossier de demande de reconnaissance de la race à la CNAG (Commission Nationale d'Amélioration Génétique) afin d'engager un schéma de sélection. Geode,

Organisme de Sélection Ovine National (O.S. GE.O.DE) agréé officiellement par le Ministère de l'Agriculture Français, sollicité par l'Association a accepté le challenge, et pris le parti de soutenir la jeune association pour la reconnaissance de la race Shropshire. Geode devrait donc très bientôt ajouter la Shropshire à sa liste.

Plusieurs méthodes existent pour contrôler l'herbe dans les plantations.

Le pâturage permanent avec un petit troupeau dans la même plantation tout au long de l'année fait que les animaux ont l'habitude des plantations et de la végétation qui leur est offerte. Cependant, il est difficile pour un petit troupeau de garder le contrôle sur la végétation.

Le pâturage tournant consiste en une rotation avec un troupeau plus grand et de courtes périodes de pâturage intensif dans plusieurs plantations. Le chargement est plus fort (12 à 15 brebis à l'ha contre 4 à 6 pour le pâturage permanent) et la végétation est mangée avant de changer le troupeau vers une autre parcelle. Avec

4- Le mouton Shropshire, la tondeuse écologique Bientôt reconnu en France ! Eric Meyer et Sylvain Lagriffoul. 2016 alliance-elevage.com

5- Le mouton Shropshire, un allié pour vos cultures. Entretien des vergers et des plantations de cônes. Parc naturel régional du Morvan. L'association française du sapin de noël naturel. afsnn.fr

6- L'Alliance Pastorale est une entreprise coopérative française créée en 1933 par des éleveurs de Montmorillon revenus d'Argentine et voulant adopter une méthode d'élevage sud-américaine. Confrontés à plusieurs problèmes, les éleveurs se réunirent pour former un syndicat, qui aujourd'hui est spécialisé dans le matériel, produits et services pour l'élevage. En 1931, Henri Reille-Soult proposa à Guy de Boisgrollier d'adopter l'élevage du mouton en plein air. M. Reille-Soult, encouragé par l'Union Ovine de France, entreprit à l'essai un élevage en plein air. Se heurtant à des problèmes techniques, dix éleveurs, le 24 juillet 1933, à l'initiative de M. Henry Reille-Soult et Guy de Boisgrollier, et avec le patronage de l'Union ovine de France, fondèrent l'Alliance Pastorale. Elle commença à travailler sur le choix des clôtures car il n'était plus question de berger. L'Alliance Pastorale travailla aussi sur le choix de races ovines : la Charmoise, puis des croisements entre South Down, Texel, Suffolk, Vendéen et Charolais. Puis enfin, il fallut envisager une amélioration de la flore des parcs, un travail sur le parasitisme interne et externe, un approvisionnement des adhérents... Peu à peu, sous l'impulsion du Président George Gilbert et du Directeur Jean-François de Fombelle, L'Alliance Pastorale entreprend de mettre en place toute la filière pour l'élevage ovin : lycées agricoles, formations de bergers, structures d'abattages, structures d'insémination, INSEM OVIN, groupement d'éleveur et de promotion de la viande dont le GIE ovin Poitou-Charentes... wikipédia

ce système, il est plus facile d'ajuster le pâturage tout au long de l'année ainsi que les variations dans la croissance de la végétation. Du point de vue des brebis, la végétation est plus fraîche et de meilleure qualité nutritive. Cependant, un plus grand troupeau nécessite plus de surveillance pour repérer et éliminer des brebis déviantes, mangeant les bourgeons et les jeunes pousses. Un seul individu qui commence à manger les arbres peut gâcher tout le projet si cet animal a un haut statut social. Il faut retirer cette « brebis galeuse » le plus tôt possible. Les agneaux sont également influencés par les habitudes alimentaires de leur mère. Si la brebis a une carence en minéraux et oligo-éléments, elle peut alors attaquer les arbres pour essayer de corriger par elle-même sa carence. Il est alors judicieux de leurs tenir à disposition des blocs de compléments minéraux.

Il est aussi possible de combiner brebis et méthodes mécaniques.

Il est impératif d'utiliser un troupeau sans agneaux, les jeunes animaux mordillent les branches pour se faire les dents.

Un grand troupeau nécessitera de louer des pâturages en plus des vergers.

Louer des brebis pour pâture dans les plantations, à un éleveur proche est aussi une option.

Le Shropshire est probablement utilisable dans ***n'importe quel verger*** tant que la table (hauteur au plus bas des branches de l'arbre) est suffisamment haute. En effet, les brebis vont consommer les feuilles et les bourgeons à leur hauteur, il est donc nécessaire de remonter la table. Toutefois une table remontée permet de faciliter la surveillance du troupeau et la ventilation du verger.

La présence des moutons dans le verger à des moments clés de l'année permet d'avoir une ***action positive sur certaines maladies ou nuisibles***⁷. Lors de la chute des feuilles, le pâturage hivernal des vergers permet de favoriser la dégradation des feuilles grâce au piétinement des brebis. Une dégradation complète des feuilles induit une disparition de la tavelure. Il a été observé chez certains éleveurs que la présence des moutons a fortement réduit les attaques de Carpocapse (papillon) qui piquent les fruits, entraînant le pourrissement de ce dernier. Les brebis vont manger les pommes non récoltées, détruisant ainsi les maladies et les vers contenus sur ces pommes. Les brebis profitent de la présence des arbres pour se frotter, lissant donc le tronc ce qui empêche à cochenilles et pucerons lanigères de se développer sur les 60 premiers centimètres de l'arbre. Il est de plus en plus observé des dégâts de mulots dans les vergers, qui consomment les racines des arbres, pouvant entraîner leur mort. Les brebis déstabilisent l'environnement de ces rongeurs lors de leurs passages, via les secousses et en détruisant leurs galeries. Les brebis vont pâturez au pied des arbres, ce qui permet de garder des lignes propres sans utiliser d'herbicide. Le pâturage total du verger permet de faciliter la récolte des pommes grâce à une herbe rase. De plus, elles vont manger les pommes tombées précocement, ce qui a l'avantage dans des variétés tardives, d'avoir moins voir plus de pommes pourries lors de la récolte.

Par leurs déjections, les moutons Shropshire apportent un amendement au sol limitant ainsi les besoins en engrais. Le lierre disparaît dans les parcelles pâturées. Le pâturage des brebis réduit le nombre de tontes annuelles des allées, environ 8 en traditionnel, 1 à 2 maximum avec les moutons.

Sans être la panacée⁸, le mouton Shropshire, ne s'attaquant pas aux ligneux, peut être une solution pour désherber de façon écologique vergers et jeunes plantations, y compris les pépinières de sapins.



L'arboriculteur se voit ainsi devenir éleveur de moutons, ce qui est un tout autre métier. Le troupeau désherbant demande soins et observations pour être opérationnel. Il ne faut donc pas se laisser abuser par les titres élogieux de la presse spécialisée : la tondeuse écologique, les moutons arboriculteurs, un mouton forestier titre de notre présent article...et pour l'association FERME, Le Shropshire, recommandé par le Père Noël !

Jean Claude Brunelin

7- Fiche Portrait d'élevage innovant Vincent Bienfait. Introduction d'un troupeau de brebis Shropshire dans les vergers basses tiges. idele.fr

8- En pharmacie, une croyance a longtemps eu cours selon laquelle pouvait exister un remède efficace contre un grand nombre de maladies. On appelait ce remède la thériaque ou la panacée. Ce mot entra dans le langage courant au Moyen Âge. Dans la mythologie grecque, Panacée (*Panákeia*, de *pan*, « tout », et *akos*, « remède ») est une déesse qui prodigue aux hommes des remèdes par les plantes. wikipédia

Les sonnailles des brebis.

Jadis les éleveurs, moutonniers, confiaient aux bergers la garde des bêtes.

Lors des transhumances vers les pacages d'été les animaux étaient réunis en grands troupeaux itinérants encadrés par les bergers et leurs chiens. Les bêtes portaient les marques de chaque propriétaire et le risque de pertes était réel.

Les brebis éloignées du troupeau, portant une sonnaille, étaient localisées au bruit et retrouvées. Collier et sonnaille étaient utiles voire nécessaires.

Aujourd'hui les brebis sont souvent réunies en troupeau, surveillées en parc électrifié sinon gardées. On ne peut pas dire que les sonnailles soient bien nécessaires. D'autant que c'est le risque que les tintements déplaisent à un voisin « rurbain » est, lui, devenu réel... Hélas !

Artisanat différent et complémentaire des colliers, c'est le travail du métal qui trouve ici une application.

Les cloches et clochettes sont fondues dans un alliage de cuivre et d'étain, globalement appelé bronze, ou, jadis appelé airain. Certaines parmi les plus légères et petites peuvent convenir à des brebis, bien que ce ne soit en général pas leur destination d'origine.



Clochettes venant de fonderie. Le décor peut être rapporté et brasé, ou venir de « moulage ».

Les sonnailles sont martelées dans des feuilles d'alliage de cuivre cuites à 1200°. L'alliage, l'épaisseur, le galbe, les reliefs et les battants « accordent » la note de chaque sonnaille.





La plupart des sonnailles pour brebis mesurent 11 à 18 cm. Pour les vaches elles mesurent en moyenne 20 à 25 cm. Les plus petites sonnailles, destinées aux chiens de chasse, par exemple, sont appelées « sonnaillons» et mesurent de 4 à 9 cm.



Il y a aussi les grelots, mais leur son, répété plus aléatoirement, ne joue pas la même musique. Jadis nombre de berger étaient très exigeants sur la note de leurs sonnailles, d'une part pour reconnaître leurs bêtes au seul son, et d'autre part pour que le troupeau, comme un orchestre, soit bien accordé.

Cylindriques ou très joufflues, il en existe de toutes formes, de la note la plus aigüe à la plus grave possible.



Les battants de clochettes et sonnailles sont en bois dur, en os, ou en fer, souvent un clou reforgé. Bien évidemment plus le battant est fait d'un matériau « tendre » et plus le son est doux et étouffé. Leur longueur et leur accroche rythment les tintements.



La forme et les décors ont une influence sur le son et différencient les artisans.



**G. Duflos
La Neira
2013**

Les moutons dans le Roman de Renart¹

L'oeuvre

Roman de Renart est un ensemble médiéval de récits animaliers écrits en [langue d'oïl](#), langue romane d'où le nom roman, et en vers. Ces récits disparates, rédigés par différents auteurs, sont appelés à partir du Moyen Âge « branches ». Ils sont composés principalement en vers octosyllabes à rimes plates. Les branches les plus anciennes (vers 1174) sont attribuées à un certain Pierre de Saint-Cloud. Dès le XIII^e s., les branches sont regroupées en recueils, apportant une certaine unité. Les auteurs du *Roman de Renart* sont pour la plupart anonymes mais quelques-uns sont identifiés : Pierre de Saint-Cloud, Richard de Lison, et un prêtre, de la Croix-en-Brie.

Les auteurs

Pierre de Saint-Cloud est un poète français de la seconde moitié du XII^e siècle. Les branches II et VA du Roman de Renard lui sont attribuées. Il aurait été le collaborateur d'Alexandre de Paris pour la Quatrième partie du Roman d'Alexandre.

Richard de Lison est un clerc français du XII^e siècle. Auteur de la branche XII vers 1190, il précise son identité à la fin de ses écrits : « ceci vous a [été] dit [par] Richard de Lison ».

Le prêtre de la Croix-en-Brie est l'auteur de la branche IX au commencement du XIII^e siècle. Il se présente au début de son œuvre : « Un prêtre de la Croix-en-Brie [...] a mis tout son soin et toute son application à faire une nouvelle branche sur Renart, qui s'y connaît en ruses et en tromperies ». Rien ne permet de savoir avec certitude s'il était prêtre de La Croix-en-Brie ou si ce nom n'est qu'un pseudonyme. La vie rustique et villageoise dont il dresse le tableau correspond à celle de l'Île-de-France aux XII^e et XIII^e siècles.



Les personnages

Il met en scène des animaux dont les deux principaux sont le loup Ysengrin et surtout le goupil Renart. Le récit contient 80 000 vers, à rimes plates pour favoriser la récitation de ces récits. Ils étaient racontés par les jongleurs à la population, très peu de gens sachant lire et écrire au Moyen Âge.

Renart est d'origine germanique. Il est issu de *Reginhard* (*ragin* ou *regin* « conseil » + *hard* « dur, fort, hardi » cf. suffixe français *-ard*). Le substantif *renard* est au départ un prénom, c'est la raison pour laquelle une version allemande de *Renard le goupil* est appelée en moyen haut allemand *Reinhart Fuchs* et une autre *Reineke Fuchs*, *Reineke* étant une variante du prénom *Reinhart / Reinhard* équivalent allemand de l'ancien prénom français *Renart*, devenue commune avec la graphie *Renard*. La popularité de ce *goupil* prénommé *Renart* a fait qu'il a peu à peu évincé le terme générique *goupil*, qui subsiste cependant dans certains dialectes d'oïl.

Ysengrin, Ysen-grin, le loup, est aussi un nom de personne germanique utilisé au Moyen Âge en France. Il signifie en flamand « féroce comme le fer » ou « casque de fer ».

Concernant la gente ovine, sa perception est assez positive². Ainsi Belin est consulté pour trancher des différents, avec sagesse. Le roi Noble le Lion le lui déclare dans la branche XV : *Belin, Belin, ce dist li rois, / Mout estes sages et courtois,/Ja mauvés conseil ne dnrez.*

Belin devient le protagoniste, avec Bernart, dans l'épisode "Ysengrin et les deux bétiers" de la branche XXI. Les deux bétiers s'affrontent à coups de cornes, pour se divertir. Ysengrin survient et les deux moutons se liguent contre lui, lui faisant croire qu'ils s'affrontent pour la possession et le partage du pré. Ils lui foncent dessus. Meurtri, il réalise que Renart n'est pas le seul à le duper.

Dans l'épisode *Le pélérinage de Renart à Rome*, le goupil persuade Belin de le suivre. Le bétier se plaint de son félon de paysan qui pour le remercier d'avoir procréer tout un troupeau de brebis, l'a donné à ses moissonneurs et promis sa peau pour faire des guêtres. Les deux pèlerins rencontrent l'âne et l'entraîne avec

1- [wikipedia](#)

2- « Revenons à nos moutons » : les ovins dans la littérature médiévale, des Fables de Marie de France au Boucher d'Abbeville. Alain Corbellari. 2024. hal.science

eux. Ils traversent une forêt et ne trouvent ni villages ni maisons pour passer la nuit. Renard propose de se faire héberger par Primaut, le frère d'Ysengrin. Ils s'installent sans savoir qu'Ysengrin chasse dans les parages avec Hersent. Le loup les somme de lui ouvrir la porte, tout content de les avoir à sa merci. Renart propose alors de tendre un traquenard au loup. Ils entrebaillent la porte et la referme, coinçant la tête du loup. Belin le charge et lui éclate la tête. Hersent part alors ameuter ses frères loups qui prennent en chasse les trois compères. Renart propose de grimper dans un arbre pour échapper aux poursuivants. L'âne et le bétier se hissent péniblement dans la ramure. Les loups fatigués font halte sous l'arbre. L'âne et le mouton veulent changer de position et malencontreusement tombent de l'arbre...sur les loups... et en écrasent six. La meute affolé prend la fuite. Nos deux compères, mal en point, décident de renoncer au pèlerinage, imités par Renart.

Il n'est jamais ici question de la bêtise du mouton et de sa réputation de suiveur. Belin est de bon conseil, assez malin pour berner le loup et assez courageux pour l'attaquer... même si Ysengrin est coincé dans la porte. Dans sa chute de l'arbre, il va même occire deux loups.

Il faut attendre la *Farce de Maître Pathelin*, à la fin du Moyen Âge et plus tard l'épisode des *moutons de Panurge* dans le Quart Livre de Rabelais. Ce dernier rappelait qu'il reprenait Aristote dans son Histoire des Animaux où au chapitre III du livre 9, il est dit : « *Le caractère des moutons, comme on l'a dit, est naïf et inintelligent, car c'est le pire de tous les animaux à quatre pieds.* » Les auteurs du Roman de Renart n'avaient pas lu Aristote ni entendu parler indirectement de cette tradition. Il se pourrait aussi que ce soit l'influence de la tradition biblique avec le caractère sacré du mouton, la victime par excellence mais aussi l'objet de la vigilance du « bon berger ».

La première syllabe des noms des deux bétiers est *Be* ? Probablement onomatopéique, le cri *Bêê* du mouton étant universellement attesté.

Belin est à l'origine le nom du mouton mâle reproducteur, appellation médiévale du *bélier*³, mot qui s'est aujourd'hui imposé bien qu'étant une variante tardive de *belin*.



Certains l'ont fait venir de *balarius*, *balare*, bêler ; une telle dérivation d'un verbe n'est pas justifiée en langues romanes. Ménage le tire de *vellarius*, le velu, de *vellus*, toison ; mais *vellarius* n'est donné dans aucun texte.

Le mot pourrait être d'origine néerlandais et aurait transité en français via le Roman de Renart, né à la frontière des zones linguistiques française et flamande. Il serait une adaptation du néerlandais *belhamel* composé de *bel*, cloche et de *hamel*, mouton soit le mouton à sonnaille, celui qui marche en tête du troupeau. Le correspondant anglais, *belwether*, est de formation analogue. Cette étymomogie est confortée par l'existence du mot *bélière* (clochette attachée au cou du bétier qui conduit le troupeau). Ou bien un emprunt avec suffixe *-in* au mot néerlandais *belle*, cloche d'où la désignation en français de l'animal porteur de cloche, le bétier. A l'encontre de cette hypothèse, d'aucuns indiquent que *bel* peut s'entendre au sens de testicules (cf le sens de cloche dans Renart) à rapprocher de *bal*, balle, boule, dont les correspondances en diverses langues ont connu le même sens dérivé.

Bernart, l'autre bétier, issu du vieux nom germanique *Brn-hard*, ours et dur, fort, est à l'origine le nom d'un chef de guerre.

Bien d'autres personnages habitent ce Roman mais nous n'évoquons que ceux qui concernent les extraits que nous publions.

Extraits

Nous publions ci-après deux épisodes concernant des moutons :

- Ysengrin et les deux moutons - Le différend
- Le pèlerinage de Renart - Coup de bétier - Les loups attaquent

Ils proviennent d'une nouvelle traduction du *Roman de Renart* (fabula.org, La recherche en littérature) disponible en ligne sur <http://roman-de-renart.blogspot.com>, avec en regard le texte en ancien français. La traduction est basée sur l'édition de N. Fukumoto, N. Harano, et S. Suzuki (FHS), 1983-1985, France Toshio, d'après les manuscrits C et M. Le responsable est Michel Corne qui nous a aimablement autorisés à emprunter une partie de son excellent travail.

3- Centre national de ressources textuelles et lexicales. cnrtl.fr
littrre.org

Ysengrin et les deux moutons - Le différend Je vais maintenant vous reparler d'Ysengrin.

Qui se remist en son chemin,
Car il s'en voloit repairier.
Qant il ala esbanoier,
Les brebiz vit es chans beller ;
Cele part en prist a aler.
Si con il fu del bois issuz,
.II. moutons a es chans veüz :
L'un fu Belin, l'autre Bernart ;
Mout les amoit sire Tieharz.
Au chief du champ s'esbaneoient
Et de lor cornes se hurtoient,
Que qu'il fesoient lor mellee,
Lor bergiere s'en est alee,
Li bergier les ot oubliiez ;
Illuec s'en erent outre alez.
Li vilain qui mout par sot peu
La male garde pest le leu !
Si entre Bernart et Belin
Ne se gardent voir d'Ysengrin.
Se cil ne sont et sage et cointe,

Mar i fu fete cele pointe.
Belin si fu le plus coarz ;
Premierement parla Bernarz :
« Bien veingniez vos, biau sire
lous !
— Je ne vos salu mie andeus ;
Ja beste ne saluerai
Puis que je mengier la vodrai.
— Sire Ysengrin, nos savon bien
Que nos somes ambedui tien
Et que andui nos mengeras
De quel eure que tu voudras.
Mes se toi plet par ta franchise,
Primes nos fai tant de servise,
Entre nos .II. met acordance,
Si tendra l'en a grant vaillance ;
Qar il dit que cest champ est siens
Et je redi que il est miens.
Sire, se vos le partisiez
Et el champ bien nos meissiez,
Si que je veisse ma part,
Et l'autre en doinsissiez Bernart,
Dont pouez fere vo plaisir
De nos .II. et toz vo desir. »
Dist Ysengrin : « Mout volontiers.
Or me dites comment premiers.
— Sire, soiez en la foriere ;
Chascun de nos se traie ariere,
Ci devant vos vendron corant.
Cil qui premier vendra avant
De tant con il plus tost corra,
La greingnor part du champ ara. »
Dist Ysengrin : « Et je l'otroi.
Or vos traiez en sus de moi.
Belin ira de ça a destre
Et Bernart ira a senestre. »



Il s'est remis en route
car il veut rentrer chez lui.
Alors qu'il marche en batifolant,
il entend des brebis bêler dans un champ,
et décide alors d'y faire un tour.
Au moment où il sort du bois,
il voit deux moutons dans le champ.
L'un s'appelle Belin, et l'autre Bernard,
ce sont les préférés de seigneur Tiehart.
Ils s'amusent au bout du champ
en se heurtant de leurs cornes.
Leur bergère est partie
pendant qu'ils se battaient,
et le berger les a oubliés,
ils sont maintenant loin d'ici.
Ce paysan n'y connaît vraiment rien,
car la mauvaise garde nourrit le loup !
Ni Bernard ni Belin
ne font attention à Ysengrin.
Si ces deux là ne se montrent pas plus prudents ou
avisés,
ce combat va leur porter malheur.
Comme Belin est le plus peureux des deux,
Bernard prend la parole en premier :
« Bienvenu à vous, cher seigneur loup !

— Je ne vous salue ni l'un ni l'autre,
car je ne salue jamais les bêtes
que je vais manger.
— Seigneur Ysengrin, nous savons bien
que nous sommes tous deux à votre merci,
et que vous nous mangerez ensemble
à l'heure de votre choix.
Mais, s'il vous plaît, par votre droiture,
rendez-nous d'abord un service
en nous mettant d'accord,
et l'on s'y tiendra coûte que coûte.
Il dit que ce champ est le sien,
et moi je dis qu'il est à moi.
Seigneur, si vous le partagez
et le faites si bien,
que j'obtienne ma part
et que vous donnez l'autre à Bernard,
vous pourrez alors faire de nous deux
tout ce que vous voudrez. »
Ysengrin répond : « Bien volontiers,
mais dites-moi d'abord comment.
— Seigneur, restez en bordure du champ,
et chacun de nous se reculera,
puis nous viendrons vers vous en courant.
Celui qui arrivera le premier,
aura une part du champ d'autant plus grande
qu'il aura couru vite. »
Ysengrin dit : « D'accord,
reculez loin de moi maintenant,
Belin ira vers la droite,
et Bernard ira à gauche. »

Belins estoit li plus igniax,
 Qui estoit le plus jovenciax ;
 Mes Bernart estoit plus senez,
 Por ce qu'il estoit li ainx nez.
 Communement sont esloingnié,
 Si con li leus l'ot desresnié.
 Il lor a dit : « Seignor, movez !
 Fetes le miex que vos pouez. »
 Belin s'esmuet de grant ravine ;
 Quant vient au leu, ses cornes cline,
 Par grant vertu fier Ysengrin
 Si qu'il le giete tot sovin,
 Tout estendu, de l'autre part.
 Au relever es vos Bernart
 Qui le fier en l'autre costé,
 Devers Belin le ra gité.
 Qatre costes li ont brisé,
 A bien petit l'ont mort lessié ;
 Puis si s'en tornent a itant,
 Du leu s'en vont escharnissant.
 Il se pasme plus de .C. foiz,
 Si est angoisseus et destroiz ;
 Le sanc li saut a grant randon
 Par mi le nes a grant foison.
 Quant il fu .I. poi acoisiez,
 De pasmoison est repairiez :
 « Ha ! las, dist il, dolenz chaitis,
 Con sui maleürez tout dis.
 La costume ai a l'espervier,
 Que l'aloë vet tant chacier
 Que il la prent par tost voler
 Et puis si l'en relet aler.
 Li vif deable, li seignor,
 M'avoient fet partisseur ;
 Et que devoit a moi tenir
 De terre donner et partir ? »
 Ceste branche est bone et petite
 Et bien fete, s'ele est bien dite.



Belin est le plus rapide,
 car il est le plus jeune.
 Bernard est plus âgé,
 parce qu'il est né avant lui.
 Tous deux s'éloignent
 comme le loup leur a expliqué.
 Puis il leur dit : « Seigneurs, partez !
 et faites du mieux que vous pouvez. »
 Belin part à toute vitesse.
 Quand il arrive sur le loup, il baisse ses cornes,
 et frappe Ysengrin de toutes ses forces.
 Ce dernier est projeté à la renverse,
 et se retrouve étendu par terre de tout son long.
 Alors qu'il se relève, voici Bernard
 qui le frappe de l'autre côté,
 et l'envoie valser derrière Belin.
 Ils lui ont brisé quatre côtes,
 ils ont bien failli le tuer.
 Puis ils décampent aussitôt
 en se moquant du loup.
 Il s'évanouit plus de cent fois,
 il est dans une grande détresse,
 le sang qui jaillit de son nez avec force
 coule à flot
 Puis il se calme un peu
 et reprend ses esprits :
 « Ah ! je suis las, dit-il, pauvre de moi,
 le malheur me tombe toujours dessus.
 On dit de l'épervier,
 qu'à tant vouloir chasser l'alouette,
 il la saisit trop vite en plein vol,
 et la laisse s'échapper.
 Ces seigneurs, ces diables vivants
 ont fait de moi leur arbitre,
 mais étais-je vraiment tenu
 de répartir ces terres ? »
 Cette branche est courte mais bonne,
 et rend très bien si elle est bien dite.



Le pèlerinage de Renart

Trois compagnons en route vers Rome

Renart craint pour sa peau et prend des chemins de traverse...

Garde a val en une champaingne,
Si a veü une compaingne
Brebiz qui pessouient gaïn :
Et avec estoit dant Belin
Le mouton qui se reposoir :
Tant ot mengié que las estoit.
« Belin, dist Renart, que fes tu ?
— Ci me repos tout recreü.
— Par foi, cist repos est mauvés. »
Et dist Belin : « Je n'en puis mes.
Je serf a .I. vilain felon
Qui onc ne me fist se mal non.
Onques puis que soi brebiz luire,
Ne finai de ses brebiz luire.
Ces brebiz ai je engendrees
Que vos veez ci assemblees.
Mal ai mon servise emploié,
Qar li vilain m'a otroié
A ses seors et a leur prise,
Et si lor a ma pel pramise
A housiaus fere a .I. preudonme
Qui les en doit porter a Ronme.
— A Ronme ? par Dieu ! dist Renart,
Ja en la voie n'avras part.
Miex la t'i vendroit il porter
Ta pel que toi fere tuer.
Et se icheste mort te lasche
Si revendras aprés la Pasque,
A l'issue de Rovoisons,
Que l'on menjue les moutons.
Ore es a la mort, bien le voi,
Se tu n'en prens autre conroi,
Se tu ne tornes d'autre part.
— Por amor Dieu, sire Renart,
Conseilliez moi en bone foi ;
Pelerins estes, bien le voi.

Renart conseille alors à Belin de l'accompagner en pèlerinage à Rome...

S'avec moi voloies venir,
L'en ne feroit ouan housel
Ne chauvemente de ta pel ;
L'en ne desdit pas pelerin.
— Je le vos otroi », dist Belin,
En lor chemin en sont entré,
Mes il n'orent gueres alé
Quant virent Bernart l'arcepreste
En .I. fossé les chardons pestre.
« Bernart, dist Renart, Diex te saut ! »

Il regarde alors vers la plaine en aval,
et aperçoit une compagnie
de brebis en train de paître.
Il y a aussi Seigneur Belin
le mouton qui se repose,
fatigué d'avoir trop mangé.
« Belin, dit Renart, que fais-tu ?
— Je me repose là, je suis recru de fatigue.
— Ma foi, ce repos est mauvais pour toi. »
Et Belin répond : « Je n'en peux plus.
je sers un félon de paysan
qui ne m'a jamais fait que du mal.
Depuis que je peux couvrir ses brebis,
je n'arrête pas de le faire.
J'ai engendré toutes ces brebis
que vous voyez ici rassemblées.
Mais j'ai mal employé mon temps,
car le paysan m'a donné
à ses moissonneurs pour leur récolte,
et il a aussi promis ma peau
à un brave homme, pour faire des houseaux¹
qu'il doit porter pour aller à Rome.
— À Rome ? par Dieu ! dit Renart,
tu n'en verras jamais ta part.
Tu ferais mieux d'emporter toi-même
ta peau que de te faire tuer.
Et s'il t'épargne la mort cette fois,
alors il te revendra après la Pâque,
à la fin des Rogations
quand on mange les moutons.
Tu es voué à mourir, je le sais bien,
si tu ne prends pas d'autre disposition,
ou si tu ne t'en vas pas ailleurs.
— Pour l'amour de Dieu, seigneur Renart,
conseillez-moi en toute bonne foi,
car vous êtes un pèlerin, je le vois bien.



Si tu voulais venir avec moi,
on ne ferait cette année ni houseau
ni chaussure de ta peau,
et sache qu'on ne contredit pas un pèlerin.
— D'accord », dit Belin,
Ils se mettent en route,
mais n'ont guère avancé,
quand ils voient Bernard l'archiprêtre
en train de manger des chardons dans un fossé.
« Bernard, dit Renart, que Dieu te garde ! »

1- Guêtre lacée servant à protéger la jambe contre la pluie et la boue. Larousse

*Renart tente de décider Bernard, l'âne,
pour les suivre...*

Mes de ce n'as tu or corage
Ne d'aler en pelerinage ;
Tu vels miex porter oen mes
De la busche grandisme fes
Et grant sachies de charbon,
Et si avras de l'aguillon,
Tout le crepon avras pelé.
Et quant ce vendra en esté
Que des mouches sera grant nombre,
Lors ne dureras nis en l'ombre.
Fai le bien, si vien avec nos ;
Tu ne seras ja soufrotous
De rien dont te puison aidier,
Tu avras assez a mengier. »
Dist Bernart : « Je ne le feroie,
Se assez a mengier n'avoie.
— Si avras, dient il, par foi. »

Le pèlerinage de Renart -

Coup de bélier

*Tous les trois, ils entrent dans un bois,
errent la journée entière mais ne trouvent
ni village, ni maison, ni où séjourner*

« Seingnor, dist Belin, que feron
De herbergier ? quar il est tart.
— Voirs est », ce dit sire Bernart.
Renart respont : « Biau compaingnon,
Et nos quel ostel querzion
Fors la bele herbe soz cel arbre :
Miex l'aim que .I. palés de marbre.
— Par foi, dist Belin le mouton,
J'aim miex a gesir en meson.
Tost se porroient ci enbatre
Ci entre nos .III. leus ou .III.,
Dont il a assez en cest bois,
Si seron honiz demanois. »
Renart lor respont sanz orgoilo :
« Seignors, ce que volez je voi.
Ci delez est l'ostel Primaut,
Mon compaignon qui ne nos faut.

*Ils arrivent mais ils ne savent que le
loup a occupé les lieux et qu'il est allé dans la lande
avec Hersent, en quête de nourriture.*

Li pelerin pristrent l'ostel,
Assez i trovent pein et el,
Char salee, froment et let
Et quant q'a pelerin estuet,
Et si trovent bone cervoise.

Mais toi, tu n'en a pas le cœur,
ni d'aller en pèlerinage.
Tu préfères sans doute porter toute l'année
d'énormes fardeaux de bûches,
ou des gros sacs de charbon.
Tu auras droit aussi à l'aguillon
qui te pélera la croupe,
et quand viendra l'été,
quand les mouches sont en grand nombre,
tu ne le supporterás pas, même à l'ombre.
Fais le bon choix, et viens donc avec nous.
Tu ne seras privé
de rien qui puisse t'aider,
et tu auras suffisamment à manger. »
Bernard dit : « Je ne le ferais pas
si je n'avais pas assez à manger.
— Tu en auras assez, disent-ils, promis juré.



« Seigneur, dit Belin, qu'allons-nous faire
pour l'hébergement car il se fait tard ?
— C'est vrai », dit seigneur Bernard.
Renart répond : « Chers compagnons,
quel gîte devrions-nous chercher
si ce n'est la belle herbe sous cet arbre,
je préfère cela à un palais de marbre.
— Ma foi, dit Belin le mouton,
j'aime mieux coucher dans une maison.
Trois ou quatre loups auront vite fait
de nous tomber dessus,
y en a assez dans ce bois,
pour nous faire des misères sur-le-champ. »
Renart leur répond simplement :
« Seigneurs, vos désirs seront les miens.
Il y a à côté d'ici la demeure de Primaut²
mon compagnon, qui ne nous laissera pas tomber.

Les pèlerins prennent possession des lieux,
et trouvent du pain, avec entre autres,
de la viande salée, du froment, du lait,
et comme il se doit pour tout pèlerin,
de la bonne bière.

2- Primaut, le damp (seigneur) loup. Frère d'Ysengrin.

Tant but Belin que il s'envoise ;
Lors a commencié a chanter
Et l'arcepreste a orguener,
Et dant Renart chante en fausset ;

*Mais le loup revient avec son chargement
dans la gueule, avec Hersent, et entend les cris
des pèlerins à l'intérieur... il les somment
d'ouvrir, tout content d'avoir à sa merci
Renart, Belin et l'âne...*

— Ha ! las, dist Belin, que feron ?
Tuit sonmes mort sanz nul retor. »
Et dist Renart : « N'aiez peor :
Car bien itron de cest touel,
Se volez croire mon conseil.
— Or dont, Bernart, qui fors rains as,
Va, si t'acule a cel huisset,
Et si l'entroure .I. petitet,
Tant que li leus i puist entrer ;
Si li lai la teste bouter,
Puis reclo l'uis par grant vertu :
A lui jostera cest cornu. »
Bernart s'est a l'uis aculez,
.I. petitet l'a esbaez ;
Li leus boute la teste avant,
Et cil clot l'uis de maintenant :
Assez fu miex que en prison.
Qui adonc veïst le mouton
Con il venoit par grant aïr
Et reculoit por miex ferir.
Renart le semont et apele :
« Belin, espant li la cervelle !
Garde que vif ne s'en estorde. »
Onques nus hons a nule porte
Ne vit .I. aussi grant assaut
Con dant Belin fet a Primaut :
Tant a feru, tant a bouté
Que le leu a escervelé.
Hersent qui par defors estoit,
Qui aïdier ne li pouoit,
Par mi le bois s'en vet hullant
Et les autres leus amassant.

Belin boit tellement qu'il en devient joyeux,
et se met à chanter,
pendant que l'archiprêtre joue de sa voix grave,
et seigneur Renart chante en fausset.

— Ah ! malheureux, dit Belin, qu'allons-nous faire ?
nous allons tous mourir sans autre échappatoire. »
Alors Renart dit : « N'ayez pas peur,
nous allons nous sortir de ce mauvais pas,
si vous voulez bien suivre mes conseils...
— Alors, Bernard toi qui a les reins solides,
va t'appuyer contre la porte,
puis entrouvre-la un petit peu,
pour permettre au loup d'entrer.
Laisse lui juste passer la tête,
puis referme la porte de toutes tes forces,
alors notre bête à cornes pourra jouter avec lui. »
Bernard s'appuie contre la porte,
et l'entrebâille un peu,
le loup pousse sa tête en avant
mais la porte est aussitôt refermée,
il aurait préféré être en prison.
Vous verriez alors le mouton
arriver à toute allure
après avoir reculé pour mieux frapper.
Renart l'appelle et l'exhorté :
« Belin, éclate lui la cervelle !
prends garde qu'il n'en ressorte vivant. »
Jamais personne, même aux portes des villes,
n'a vu d'assaut aussi terrible
que celui que seigneur Belin inflige à Primaut.
Il frappe et cogne tellement
qu'il finit par briser la tête du loup.
Hersent, qui est restée dehors,
ne peut rien faire pour le secourir,
alors elle s'en va en hurlant à travers le bois
pour ameuter les autres loups.



Le pèlerinage de Renart

Les loups attaquent

En poi d'eure en i asembla
Plus de cent qu'avec lui mena
A l'ostel por le leu vengier.
Mes il se sont mis au frapier,
Et les leus les sievent par trace,
Hersent devant mout les menace,
Et jurent qu'il les mengeront ;
Ja en cel lieu nes troveront.
Renart qui ot les leus huler
Ses compagnons prant a hester :
« Seignors, dist il, venez grant erre ! »
L'arcepreste commence a poire,
Qui n'avoit pas apris a corre.
Renart voit qu'il nes puet secorre,
Ne garder se par enging non :
« Seignor, dist Renart, que feron ?
Tuit somes mort et confondu.
Monton sor cest arbre foillu,
S'en avront la trace perdue.
Hersent est forment irascue
Por son seignor que mort avon.
— Par foi, dist Belin le mouton,
Je n'apris onques a ramper. »
Dist Bernart : « Je ne sai monter.
— Seignor, besoing fet mout emprandre
Et tel chose sovent apprendre
Que ja ne s'en entremetroient,
Se tres grant besoing n'en avoient.
Fetes, seignor, montez, montez !
Se vos volez, de vos pensez ! »
Renart monta en l'arbre sus.
Quant il virent qu'il n'i a plus,
A quelque painne sus monterent,
Desus .II. branches s'encroerent.
Es vos poingnant a esperons
Hersent et toz ses compagnons.
Quant il sont venuz en la place,
Si en ont perdue la trace ;
Puis dient entrez sont en terre,
Nes sevent mes ou aler querre.
Lassez se sont et traveilliez,
Desoz l'arbre se sont couchiez.
Belin, qui les leus esgarda,
N'est merveille s'il s'esmaia :
« Ha ! las, fet il, tant sui chaitis !
Or vosisse estre a mes brebis. »
Dist l'arcepreste : « Je me dueil.
Tel ostel pas avoir ne sueil ;
Je me voil d'autre part torner. »
Renart les commence a blasmer :
« Vos porrez, fet il, tel tor fere,
Qui vos tornera a contrere. »
Dist Bernart : « Je me torneré. »
Dist Belin : « Et je si feré.

Elle rassemble en peu de temps
plus de cent loups qu'elle emmène
chez elle pour venger son loup.
Mais les autres ont déjà décampé,
alors les loups doivent les suivre à la trace.
Hersent, en tête, leur lance des menaces,
et jurent qu'ils les mangeront,
mais ils ne les trouveront nulle part.
Renart, qui entend les loups hurler,
fait hâter ses compagnons :
« Seigneurs, dit-il, allez plus vite ! »
L'archiprêtre se met à péter,
car il n'a jamais appris à courir.
Renart voit qu'il ne pourra ni les sauver,
ni les protéger, sinon par la ruse :
« Seigneurs, dit Renart, que faire ?
nous sommes tous perdus et bientôt morts.
Montons sur cet arbre feuillu,
pour qu'ils perdent notre trace.
Hersent est rudement en colère
à cause de son mari que nous avons tué.
— Ma foi, dit Belin le mouton,
je n'ai jamais appris à grimper. »
Bernard ajoute : « Je ne sais pas non plus.
— Seigneurs, le besoin fait souvent entreprendre
ou apprendre des choses,
dont on ne se préoccupera pas auparavant
si on n'en avait pas grande utilité.
Faites vite, seigneurs, allez, montez !
je vous en prie, pensez à vous ! »
Renart grimpe en haut de l'arbre.
Quand les deux voient qu'il n'y a d'autre choix,
ils montent péniblement
et se perchent sur deux branches.
Voici, piquant des éperons,
Hersent et tous ses compagnons
qui arrivent sur place,
mais ils ont perdu leur trace,
à croire qu'ils sont partis sous terre.
Ils ne savent plus où aller chercher.
Las de s'être donnés tant de peine,
ils se couchent juste sous l'arbre.
Belin regarde les loups,
il n'est pas étonnant qu'il soit effrayé :
« Hélas ! fait-il, comme je suis malheureux !
comme j'aimerais être avec mes brebis. »
L'archiprêtre dit : « Je suis en peine,
je n'ai pas l'habitude d'être dans un endroit pareil,
je voudrais pouvoir me tourner de l'autre côté. »
Renart se met à les réprimander :
« Vous pouvez vous retourner, fait-il,
mais ça se retournera contre vous. »
Bernard dit : « Je vais me tourner quand même.
Belin ajoute : « Je vais le faire aussi.

Or vos tornez, qar je vos les. »
 Cil se tornent tout a .I. fes
 Qu'i ne se sorent soustenir :
 A terre les covint venir.
 Bernart esquacha .III. leus,
 Et Belin en retua deus,
 Et li autre leu mout s'esmaient
 De lor compaignons que mort voient ;
 Fuit s'en l'un ça et l'autre là.
 Et Renart qui les esgarda
 S'est escriez : « La hart, la hart !
 Tien les, Belin ! pran les, Bernart ! »
 Et li leu s'enfuent grant erre,
 Tout le chemin s'en vont a destre,
 Et por .L. mars d'argent
 N'en retornast .I. por Hersent.
 Renart qui fu en l'arbre sus,
 A ses compaignons descent jus :
 « Seignors, fet il, que fetes vos ?
 Ai vos bien de la mort rescous ?
 A il or nus de vos bleciez ? »
 Dist Bernart : « Je sui mehaingniez ;
 Je ne puis mes avant aler,
 Ariere m'estuet retorner. »
 Dist Belin : « Et je si ferai.
 Ja mes pelerin ne serai.
 — Seignor, dist Renart, par mon chief,
 Ci a oevre pesant et grief.
 Il a au siecle maint preudonme
 C'onques encor ne fu a Ronme ;
 Tiex est revenuz de .VII. Sains,

Qui est pire que ne fu ains.
 Je me metrai en mon retor,
 Et si vivrai de mon labor
 Et gaaingnerai loiaument,
 Si ferai bien a povre gent. »
 Lors ont crié : « Outree, outree ! »
 Si ont fete la retornee.

Eh bien, tournez-vous, je vous laisse faire.
 Chacun retourne sa masse
 mais il n'arrivent pas à se maintenir,
 et ne peuvent s'empêcher de tomber à terre.
 Bernard écrase quatre loups,
 et Belin en tue deux.
 Les autres loups sont terrorisés
 à la vue de leurs compagnons morts,
 l'un s'enfuit par ici, et l'autre par là.
 Renart les regarde
 et s'écrie : « Taïaut, taïaut !
 tiens-les, Belin ! prends-les, Bernard ! »
 Les loups s'enfuient à toute vitesse
 le long du chemin sur la droite,
 et même pour cinquante marcs d'argent¹,
 Hersent ne se retournerait pas.
 Renart, qui est toujours en haut de l'arbre,
 redescend vers ses compagnons :
 « Seigneurs, fait-il, comment allez-vous ?
 Alors, ne vous ai-je pas sauvés de la mort ?
 Y en a-t-il un de blessé parmi vous ? »
 Bernard répond : « Je suis mal en point,
 je ne peux aller plus loin,
 il faut que je rentre. »
 Belin ajoute : « Je vais faire pareil.
 Je ne serai jamais pèlerin.
 — Seigneur, dit Renart, par ma tête,
 voilà une aventure pénible et ingrate.
 Mais il y a dans le monde quantité d'honnêtes gens
 qui n'ont encore jamais été à Rome.
 Certains sont même revenus du pèlerinage aux Sept
 Saints
 pires qu'ils ne l'étaient avant.
 Je vais aussi m'en retourner,
 puis je vivrai de mon labeur
 pour gagner honnêtement ma vie,
 et faire le bien pour les pauvres gens. »
 Alors, ils s'écrient ensemble : « En avant toute ! »
 et prennent le chemin du retour.



1- C'est sous le règne du roi des Francs Philippe 1er (1060-1108) que l'on prit l'habitude de peser l'or et l'argent à l'aide d'un poids appelé marc.

1905-1906, hécatombe en Velay, dans le monde de l'art (suite...)

La disparition de Pierre Anglade

L'avis de décès

Le journal La Haute-Loire publie une Nécrologie le 27 octobre 1905 :

« *La mort est impitoyable aux jeunes. Il y a quelques jours nous accompagnions au tombeau Alfred Vissaguet, voici qu'on nous annonce le décès à 30 ans, de Pierre Anglade, un camarade encore de la même promotion du lycée. Celui-ci comme celui-là était un modeste, un timide, et il n'était heureux que dans le cercle restreint de quelques amitiés sûres et fidèles. Doué d'une intelligence très vive servie par un esprit curieux, Anglade avait porté de bonne heure son attention sur les sciences et quelques années après sa sortie de lycée, il se faisait recevoir licencié en sciences naturelles. Puis le droit l'avait attiré, et il préparait actuellement, avec la certitude du succès, les examens lui permettant de devenir avocat. A côté de cela, Anglade avait une grande passion pour les arts. De tout temps, la peinture, le dessin l'avaient captivé, et il aimait occuper ses loisirs en étudiant les maîtres, en fixant sur la toile les coins charmants des environs du Puy ou en exprimant sur le papier les fantaisies harmonieuses de son imagination, servies par une dextérité admirable. Nous avons eu l'occasion d'apercevoir des croquis de lui qui sont absolument surprenants.*

Ces brillantes qualités, connues d'un trop petit nombre, n'auraient pas tardé à se produire devant le grand public et comme nous, on aurait tout de suite favorablement jugé ce jeune savant, goûté cet artiste, aimé ce bon camarade ; hélas, la mort a éteint la flamme secrète qui se vivifiait chaque jour davantage au contact des plus nobles satisfactions intellectuelles et des affirmations du Beau, et il s'en est allé, lui aussi, laissant un malheureux père, dont il était la consolation et l'espoir.

Que M. Octave Anglade reçoive, ici, l'expression de la part très grande que nous prenons à ce deuil épouvantable qui le frappe, et l'assurance d'une sympathie qui va au digne citoyen, estimé de tous nos compatriotes.»

Suit un avis de décès, *Convois funèbres*, le 27 octobre 1905 :

M. Octave Anglade, négociant, sa famille, les employés de la maison et ses amis, ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Pierre Anglade

Licencié-es-sciences

décédé dans sa trente unième année, et prient leurs amis et connaissances de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu demain vendredi, 27 courant, à 10 heures du matin, en l'église paroissiale de Saint Laurent.

On se réunira au domicile mortuaire, 43, boulevard Carnot.

Il ne sera pas envoyé de lettres de faire part.

Ses obsèques

Le journal La Haute-Loire publie un compte-rendu des obsèques le 28 octobre 1905 :

Ce matin ont eu lieu au milieu d'une affluence très considérable les funérailles du regretté Pierre Anglade dont nous vous avons annoncé le décès prématuré. Derrière le char funèbre, toutes les notabilités de la ville, tous les amis du défunt faisaient une escorte de sympathie à M. Octave Anglade, dont la douleur était navrante.

Nous avons remarqué entr'autres la présence de MM. Bonhoure préfet, Vissaguet sénateur, Félix Boudignon ancien maire, le docteur Coiffier maire du Puy, Félix Alirol adjoint, Francisque Enjolras, président de la Chambre de commerce, général Beaugier¹, Giacometti sous-préfet d'Yssingeaux, Ducros chef de cabinet du préfet, les directeurs d'un grand nombre d'administrations départementales, les chefs de service de la ville, les délégations du lycée, des écoles normales et de l'Ecole pratique de Commerce et d'Industrie...

Les cordes² du char étaient tenues par MM. Huguet avoué, Louis Rouchon avocat, Nicolas étudiant en

1. Beaugier François-Alfred (1842-1914). Il est Saint-Cyrien. Gaston Joubert. Dictionnaire biographique de la HL. Editions du Roure. 2004

2- Le poêle désigne le drap funéraire qui recouvrail le cercueil. Il était muni de cordons généralement cousus aux coins et sur les bords, cordons qui étaient tenus par des proches ou membres de la famille, ou des personnes de haut rang,

médecine, docteur Gerbier.

Deux poèles étaient en outre portés, celui des anciens élèves du lycée par MM. Bigorgne, Alirol, Bernard et Barret ; celui des amis, par MM. Vincent, Coudeyrette, Chalayé et Barreyre.

Nous renouvelons nos condoléances respectueuses à M. Octave Anglade.

Une courte biographie de Pierre Anglade

Il est né au Puy le 25 janvier 1874, rue Saint-Gilles où résidait sa famille. Les témoins étaient son grand-père Victor Anglade, 66 ans et teinturier de son état, et son oncle, Pierre Badoche, frère de sa mère, 50 ans et rentier.

Son père Marie Octave Anglade (1843-1924) est successivement commis négociant, négociant et mercier. Il épouse le 17 octobre 1871, Emilie Jeanne Badoche née le 14 mars 1851 à Charroux dans l'Allier. Elle décède le 1er novembre 1880 à 29 ans. Pierre a alors 6 ans.

Lorsque Pierre Anglade est appelé sous les drapeaux à 20 ans, classe 1894, il est déclaré étudiant en droit. Son matricule le décrit sommairement, cheveux chatains, yeux gris, front dégagé, taille de 1,67 m.

Il est appelé au 86e Régiment d'Infanterie le 12 novembre 1895 et envoyé dans la disponibilité le 22 septembre 1896. Le certificat de bonne conduite lui est accordé. Il passe dans la réserve de l'armée active le 1er novembre 1895.

Il fait des périodes d'exercices au 86 RI : du 22 août au 18 septembre 1898 ; du 25 août au 21 septembre 1902 ; du 22 août au 28 septembre 1904.

Au printemps 1897, en cours d'études, il loge au 26, rue de la Grenette à Lyon. A l'automne il est chez son père au 43, boulevard Carnot au Puy.

Après l'obtention d'une licence en sciences naturelles, il est attiré par le droit et se destine à devenir avocat.

Il a aussi une grande passion pour le dessin et la peinture. Il étudie les maîtres pour parfaire sa technique et peint des paysages et des portraits. Nous connaissons quelques-uns de ses tableaux : *Japonaise (1899) ; Vue prise du Croustet ; Rochers ; Tête de femme vue de profil.*

Le Musée Crozatier en a trois à son inventaire, attribués à Pierre Anglade et provenant de sa collection mais déclarés comme "œuvre disparue, manquant" : *Vue prise du Croustet, peinture à l'huile sur toile ; Rochers, peinture à l'huile sur toile ; Tête de femme vue de profil, peinture à l'huile sur toile.*

Or il se trouve que Joseph Bosc fait, dans la partie régionaliste de la Grande Revue, une description de tableaux de Pierre Anglade ! Il nous a semblé intéressant de proposer une interprétation de ces tableaux grâce au recours à l'IA. Nous avons ainsi sollicité un cousin férus d'informatique. Le résultat est assez étonnant, à vous d'en juger...

Sur quelques tableaux du peintre Pierre Anglade

Il y a un an déjà que tu t'éteignis, ô inconnu, et ce ne sont ni les larmes de désespoir que ta mort a fait en plus d'un lieu, couler, ni l'irréparable perte d'amitié que fut pour nous ta disparition qui viendront en ces pays provoquer la bien naturelle indifférence du public. C'est seulement de ton œuvre, non de toi, qu'avec calme et en toute *objectivité* je veux ici parler. Pourtant, si efficace que puisse être en nous l'oubli et la douleur et cette *faculté de consolation* dont la nature arma notre égoïsme, puis-je sans aucun trouble me rapprocher encore d'un deuil si mal apaisé, d'une cendre si mal éteinte. Devant ces toiles où se raniment les reflets de ta haute pensée, devant ce testament de toi, ô noble mort, je me sens pris d'une tristesse qui n'eut peut-être d'égal que la tienne en ces heures où tu t'acheminais vers la tombe à travers toute la sainteté et ta résignation et de ton silence. Ô injuste, ô absurde disparition ! Ton âme n'est-elle donc plus qu'en moi seul et faut-il que je sois ici, devant ces inertes chevalets, pour qu'en nos reconstructions, pauvrement elle survivre ! Surtout ta bonté, ce grand instinct d'aimer et de témouvoir, par où tu apparaissais tout naturellement, et même aux moindres intelligences comme un être d'élection, où donc est-elle, ô toi dont la jeunesse fut si sincère, dont la vie fut si vivante !

Mais, puisque ces pages que je signe appartiennent à tous et puisque aussi bien, à mes sens mortels rien n'apparaît plus de toi que tes œuvres aimées, il me faut bien de toute nécessité me défaire de mes souvenirs, de mes regrets même, et de tout ce qui pourrait altérer de fidèles images, il faut bien me confier à elles et m'essayer de remonter jusqu'à ton rêve qu'à travers les formes qu'il te convint, à toi-même, de lui donner.

selon le défunt.

La personnalité

En une même ligne d'amortissement horizontal et qui, en effet, est l'horizon, ce sont des pentes, herbe un peu jaunie et maigres champs, s'inclinant de face vers un fleuve d'une eau sans largeur, sobrement bleue. Le ciel du même azur que ce reflet mat et vigoureux. Un peuplier ici ou là. Sur les deux rives, l'indication d'une arborescence un peu plus drue : aulnes, saules, par touffes, sans caprice. C'est tout, si enfin vous remarquez, visible à peine, mais important en son plan éloigné, derrière cet horizon nu de terrains, un sommet de mont émergeant bien arrondi avec la tache vague de quelque venteux hameau. Reconnaissez, si vous voulez, avec les gens d'ici, le mamelon de Servissac³ et un



Tableau généré par IA d'après sa description

détour de Loire entre Coubon et Brives : cette simple peinture sur un simple carton n'a pas d'autre richesse, rien d'autre pour ton goût, ô bon public ! Mais à moi, ce qui m'importe, c'est l'émotion qui fait vibrer les couleurs et les lignes, émotion avec tout au moins sens profond de ce site spécial, invitation pour l'âme humaine à bien prendre conscience de ce séjour paisible, à en apprécier les nécessaires virtualités, à en deviner les conseils, soit pour en faire usage, soit pour leur résister, à se comparer à ce milieu, afin de se préciser à soi-même sa propre nature, invitation à la personnalité.

La lumière aux nuages

Ce petit tableau fut conçu en des excursions sur les pentes d'un cratère déchu, humblement nommé le Croustet⁴. Pierre Anglade affectionnait ce lieu délaissé, parce que de là le regard ne découvre aucun de ces paysages tout faits qui sont le pain des médiocres, et aussi parce le flanc crevassé de la montagne enferme, assure-t-on, plus d'une de ces pierres aux veines desquelles semble encore dormir le feu et le mystère des âges platoniques.



Tableau généré par IA d'après sa description

3- Au pied de ce mamelon arrondi se niche le hameau de Servissac de la commune de Saint-Germain-Laprade. Ce monticule rocheux volcanique, surnommé « La pelote », est coiffé d'une croix montée à dos d'hommes en 1925, en mémoire d'une chapelle qui appartenait à l'ancienne forteresse. Le château couvrait l'ensemble du rocher volcanique. Véritable place forte, il n'a connu qu'un seul assaut, celui des Bourguignons en 1420 lors de la Guerre de cent ans, avant d'être repris par des bourgeois du Puy, accompagnés de quelques seigneurs de la région. Il sera par la suite confisqué par la famille d'Armagnac (un allié du Roi de France) et détruit après la Révolution. La plupart des maisons sont faites avec ses pierres. Seule une tour du château a résisté, originellement restaurée par l'écrivain Jean Peyrard (1922-2016). Servissac, ce hameau de Saint-Germain-Laprade qui entretient son esprit de village. Guillaume Chorin leveil.fr 02/09/2023

4- Petit mont (892 m) entre Clary et le circuit des chibottes de Vals-près-Le Puy. L'Institut agricole de Vals y exploite

Sur la toile ce sont des plateaux accidentés, champs, broussailles, terrains incultes parsemés de scories. Dans le fond la masse d'un mont d'un sobre caractère. En des plans moins éloignés des arbres s'échelonnent, avec de larges interruptions, en lente ligne horizontale sur toute l'étendue du paysage, signalant la présence d'une route ; et, à peu près à la même distance, une petite construction aux murs bas achève de faire songer à des rendez-vous de chasse ou à des relais d'antiques diligences.

Ce n'est ni du plaisir, ni de la tristesse que fait fructifier ce maigre sol ; seulement un peu d'ennui : la perspective ouverte dans l'esprit d'une vie qui là s'enracinerait pénible et monotone, et que, sans discussion possible, il y faudrait subir, étant un fait. Et déjà, en nous, commence à naître une sorte de stoïcisme comme la récompense et la parure, de l'austère occupation et d'une vertu aussi dépourvue de grâces.

Mais si, en de telles dispositions, ce pays nous inflige presque la maussaderie d'une *moralité*, c'est peut-être que les nuages du ciel en ont absorbé et gardé pour eux toute la douceur et tout le rêve : leurs grandes formes aériennes et les voyageuses blancheurs de leurs flancs arrondis sont suspendues là-haut, au-dessus de l'horizon, comme des paradis de lumière.

Laissons de doctes gens dénoncer et railler ce prétendu mirage : d'y reposer souvent nos yeux, le sol manquera-t-il à nos pas ? Cette idéale vision n'est-elle pas nécessaire à l'harmonie de notre nature comme à l'équilibre de ce paysage, et ne fait-elle pas, avec notre terre elle-même partie du même tout ?

L'enchantement funèbre

Tout de puissance et de mélancolie sont la matière même dont tu fis ce tableau, que je ne considère ni la sûreté de ces lignes qui donnent tant de caractère aux formes qu'elles retracent, ni de cette couleur morne d'une si particulière qualité : réussites accessoires d'une peinture qui se veut tout entière immoler à l'expression de l'âme. Et pourtant, si ton art s'en était voulu contenter, quelle admiration se taisant devant cette facture, où rien, absolument rien ne sent l'école, où nul procédé n'apparaît plus, en sa vraie ou fausse habileté : rien que l'émotion directe, non pas transmise, non pas *allusionnée* par des allégories, périphrases, artifices... Ce pays, ces lointains que tu déploies, ô peintre, devant nos yeux, c'est une fois encore notre Velay, que, pour des fins supérieures, tu choisis. Ce sont, sous un terne ciel, d'une violâtre et sourde profondeur, les sombres étendues des terres ; ce sont les montagnes, en chaîne, à l'horizon : et tu les y disposas lourdes et taciturnes, et telles que les y laissèrent l'accomplissement des catastrophes géologiques et la patience des siècles.

Là, en un repli des pays silencieux, tout baignés d'une sorte de confuse pénombre, tu fis s'adosser notre ville, le Puy, au rocher de son acropole, et tu la voulus, seule sous le ciel éteint, éclairée d'une étrange lumière. Même, débordant derrière la masse très sombre d'un plateau élevé faisant écran, c'est seulement la partie gauche de la ville, et de grands bâtiments émergeant par-dessus qui sont dans cette lumière, frappés de face comme par un flot d'irréelle et compacte clarté. Et, par un miracle de ton art, il arrive que, malgré cette étrangeté et la clarté inattendue et comme surnaturelle, ni les montagnes, ni les vastes pays n'ont rien perdu de leur ampleur reposée et solide, tant tu les as su prendre sous l'aspect de leur éternité !

Mais la torpeur d'une telle angoisse git sous cette face de quiétude, si émouvante, échappée d'on ne sait quelle déchirure de nuages, y vient éclater en son mystère cette lueur qui transfigure la haute cité, que l'on sent bien que tu nous as mis en présence d'autre chose que l'espace et les choses de l'espace.

Quel enchantement tout ensemble et quelle funèbre majesté. Un grand plateau froid et nu, au premier plan, se meurt sous le ciel qui n'a pas lui que de l'ombre, et toi, ô ville, tu reçois de ce ciel un bienfait que tu n'implores pas, et liée à cette terre qui t'apprend à mourir, tu te prêtes, sans révolte comme sans espoir, au



Tableau généré par IA d'après sa description

naguère des terres.

perfide rayon, qui, dirigé par d'aveugles lois indifférentes, dans un instant se détournera de toi.

Le palais de toile

Les roulettes sont là, caissons rectangulaires, d'une géométrie bien primitive, d'une netteté bien frustre, malgré la salissure, aux fenêtres, d'un haillon qui pend, et l'opulence, entre les roues, de certains dessous, bleuis, en transparence, par d'indécises fumées.

Mais, enflé au milieu, cette grande toile d'un vert si lavé, si fané, en sa rotundité exacte et bien tendue, c'est l'écurie ou plutôt le royaume des féériques chevaux de bois. Demain, sans doute, bons coursiers, vos dos, que transpercent des tringles de fer, voitureront les Plaisirs et les Grâces⁵ en tournoyant arroi⁶, et l'orgue magnifique assourdira marmots et militaires de ces refrains qui cornent aux creux de vos naseaux.

Cependant rien n'éclate encore, et, tandis que vos écuyers s'occupent de leur soupe, la grande toile ronde, trop souvent rapiécée, s'ennuie sous le ciel, et tout n'est autour d'elle que fatigue, et banale misère, et traînante soirée.



Tableau généré par IA d'après sa description

L'invisible

O complaisant lecteur, je ne sais pas qui tu es : peut-être le trésor de ton âme est-il rare et magnifique ; peut-être quelque passion pressentie ou déjà même un profond souvenir, que rien n'effacera plus, sont-ils capables de t'entraîner au-dessus de ta vie, au-dessus de toi-même, par de-là l'actuel et l'inactuel jusqu'à ce jardin sans hiver et cette intarissable fontaine des rêves vainement menacés, des paradis que l'on ne peut perdre. Que ce soit ton secret : apprends nous si, du moins, tu connais l'heure de rester seul en fermant tous les livres et si le grand feu clair des automnes dans l'âtre est resté ton ami. Ou encore, es-tu homme, dis-nous, à te pouvoir aller égarer loin des villes, loin de tout, en quelque étrange lieu, à seule fin de retrouver peut-être ce frisson qu'on éprouve à ouvrir, à la pâleur de l'aube, de vaporeuses fenêtres sur le mystère d'une vallée inconnue.

Sinon, comment te décrire ce tableau, et à quoi bon ? Je puis bien t'apprendre, il es vrai, qu'on y voit, au pied d'une haute roche, une prairie très plane, d'un vert uni et fin, sauf quelques taches brunes de terre remuée ou de fleurs, et que limite par devant, tout en bas de la toile, une ligne d'eau. On ne voit pas le sommet de la



Tableau généré par IA d'après sa description

5- Peut-être allusion à l'hédonisme chrétien de Malebranche (1638-1715), théologien, prêtre oratorien et philosophe , et sa conception du plaisir et de la grâce. Dans son œuvre, il est amené à synthétiser la pensée de saint Augustin et celle de René Descartes. Le plaisir est l'unique mobile de la volonté humaine mais il faut nous préserver des plaisirs qui, sans cette précaution, nous entraîneraient invinciblement dans le courant des passions mauvaises, aidé en cela par une grâce de lumière qui nous conduit au Bien par la raison.

6- XVIIIe siècle. Déverbal de l'ancien français *areer, arroyer*, « arranger, disposer », du latin populaire **arredare*, « pourvoir de provisions ». Class. Équipage qui accompagne une personne ou une armée. *Voyager en grand, en somptueux arroi*. Fig. *Être en mauvais arroi*, en mauvaise posture. Dictionnaire de l'Académie française.

roche dont la colossal paroie d'un violet sombre couvre la partie gauche du ciel ; et sa base, vers le milieu de la toile, à l'extrême perdue de la prairie, se noue au sol par des sortes de contreforts d'où semble dévaler quelques maisons et qui supportent les murs d'une construction massive. Au-dessous de ces murs et sur toute la partie droite de la toile règne un ciel calme, doucement lumineux, à l'infini s'approfondissant. Voilà ce qu'on peut dire : mais que ces mêmes mots, exacts, sont pauvres et sans âme, quelles allusions banales au plus banal déjà-vu : il faudrait un terme chaque fois nouveau pour nommer cette prairie, cette roche, cell-là et non une autre, car de tout autre, essentiellement, elle diffère.

Au reste, tout dans ce site paraît plus grand que nature. Est-ce parce qu'inconsciemment nous en comparons l'étendue au peu de place occupé là-bas par ces deux personnages féminins qu'on découvre, si isolés, debout en un point de la verte, et spacieuse, et dormante prairie : peut-être, et l'explication suffira bien du moins à qui se fait, de cette impression suprême : *la grandeur*, une idée aussi nue.

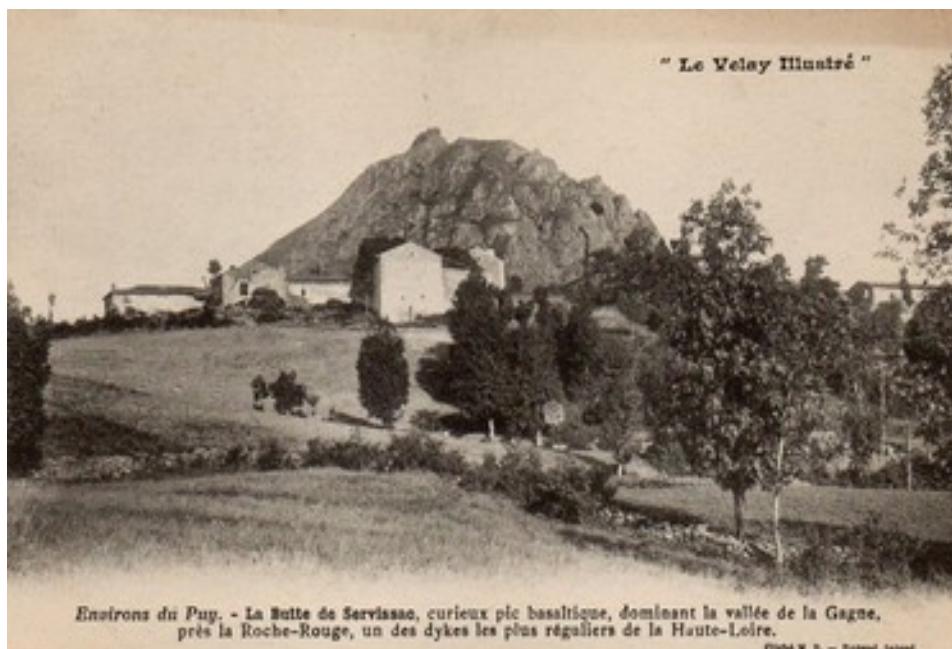
Quel espoir, maintenant, ou quelle soif d'oubli ces deux créatures féminines isolent-elles en la suavité suspecte de ce site ? Est-ce de rêves ou de confidences que, l'une à l'autre en cette solitude, elles se font cortège ? Ou serait-ce un poison que distillaient pour elles les lourdes fleurs, que leurs pas, en venant ont foulées ? Ou bien encore ne savent-elles que la seule volupté édénique de vivre, jeunes, sous la lumière, et d'être sans désir, même s'il leur arrive de mirer, en leurs yeux distraitements levés vers le ciel et les hautes roches, un passage d'oiseaux.

Laissons, sous l'influence d'une telle peinture, toute curiosité faire place au plaisir. Acceptons les élans qui viennent tour à tour briser ou renouer d'aussi rares accords de sensualité, d'enthousiasme et de rêverie ! Nous ne ferions erreur que si nous nous raidissions contre ces alternances subtiles, ces souples entrelacements d'impressions, qui, peu à peu, atteignent et émeuvent en nous les sentiments les moins attendus, les profondeurs les plus intérieures, profondeurs engourdis et comme oubliées sous la grossièreté de nos superficielles occupations, riches virtualités que sans doute l'art vrai et la passion sincère ont le pouvoir de dégager, nous jetant ainsi tout à coup dans l'humiliation très attrayante et très singulière d'être étonnés et comme embarrassés en face de nous-mêmes.

O promeneuses debout sur la prairie, il suffit que vous m'ayez ménagé cette insigne rencontre, et, si le secret de votre présence reste ignoré de moi, je m'en console parce que il est ignoré des dieux mêmes, et que les savantes lois, qui règlementent la nature des choses, ne le contiennent pas.

Joseph Bosc

(à suivre...)



Les vacances d'un accoucheur.
Trois semaines d'excursions en Velay et en Vivarais en 1880 (suite et fin)

20^{ème} lettre au Puy le 29 août

Le lac du Bouchet. Les volcans stratifiés du Velay. L'arrivée au Puy par le sud

Ce matin, à huit heures, après une bonne nuit passée à Cayres, j'arrivais au lac du Bouchet, nappe d'eau bien ronde, de 4 500 mètres de circonférence et de 90 hectares de superficie. Elle occupe le fond d'une coupe très régulière, dont les bords, couverts de jeunes bois, s'élèvent de 100 à 150 mètres au dessus de l'eau, et dessinent une crête annulaire, sur laquelle on peut faire le tour entier du lac. Comme on le domine d'assez haut, le coup d'œil est des plus beaux, et la vue de ce miroir paisible, encadré par son cercle boisé, valait bien, je vous l'affirme, le détour que j'ai fait pour arriver jusqu'à lui. Les lacs sont rares dans les Cévennes, et celui-ci est certainement le plus curieux. Il m'paraît occuper réellement le cratère d'un volcan ; je n'en puis douter même quand je considère qu'il occupe l'intérieur d'un des nombreux cônes de la région, que son altitude (1 208 mètres) est supérieure à celle de la plaine environnante, que les roches de son enceinte sont d'origine exclusivement volcanique, que sa faible profondeur enfin (28 mètres) indique plutôt un vrai cratère qu'un maare, dont la profondeur est, en général, considérable (96 mètres au Pavin, 225 mètres au lac d'Issarlès). Comme ce lac est plus élevé que le pays qui l'entoure, il n'est pas supposable qu'il soit alimenté par des sources, et je ne puis y voir que le produit des eaux pluviales tombant sur une enceinte de 2 à 3 kilomètres de diamètre et retenues par la



JB. LE LAC du BOUCHET près LE PUY — LL

nature particulièrement compacte des laves qui forment la cuvette. De tous les lacs que j'ai visités jusqu'ici, c'est le seul qui soit dans ce cas ; les autres, je vous l'ai dit, sont des cratères d'explosion et n'ont jamais, d'une façon durable, livré passage à une gerbe d'artifices ou à des laves. Le versant intérieur de la coupe du Bouchet a été boisé, il y a quinze ans, par les soins de l'administration forestière, et, là, les plantations ont réussi à merveille. Une bordure d'aunes et de bouleaux encadre immédiatement le lac ; sur les pentes on a semé différentes espèces de conifères : épicéa, mélèze, pin sylvestre, cembro, mugho, pin à crochet, et le tout vient à souhait. Ces arbres ont aujourd'hui 8 à 10 mètres de hauteur, et ne gênent pas encore la vue des eaux ; mais, quand leurs flèches auront dépassé les bords de la coupe, elles masqueront la nappe liquide, qu'on apercevra seulement de quelques rochers étagés sur la crête. Comme votre grosse personne sera bien incapable de gravir ces rochers, je ne puis qu'insister, mon cher frère, pour que vous veniez visiter le lac du Bouchet pendant qu'il est encore possible de le bien voir du chemin de ronde tracé sur son enceinte.

Ce lac, nous dit A. Joanne, nourrit une seule espèce de poissons, très petite et vivant sur ses bords. S'il en a été ainsi autrefois, il n'en est plus de même maintenant ; un financier du Puy, adjudicataire de la pêche et de la chasse du lac, en tire brochets, perches, truites, d'une belle grosseur et en grand nombre. Ce fermier d'ailleurs est tenu par le cahier des charges d'entretenir le lac suffisamment pourvu de poisson, et, en conséquence, a fait installer, dans un pavillon, des appareils de pisciculture, où sont élevées les jeunes truites chargées du repeuplement des eaux. L'absence des agents m'a privé de visiter cet établissement, et c'est heureux pour vous, je ne vous aurais fait grâce d'aucun détail relatif à cette ichthyogénie artificielle.

Je ne consacrai pas moins d'une heure, mon cher ami, à me repaître les yeux de la vue de ce site, beau par la volonté de la nature et par le travail de l'homme, à supposer les jouissances annuelles de l'heureux locataire de la chasse et de la pêche du lac du Bouchet ; puis, satisfait du résultat de ma promenade, je repris le chemin de Cayres, où j'arrivai à midi pour déjeuner. A une heure, j'étais de nouveau en route et, après deux heures de marche, je regagnais, près du hameau de Bizac, la route de Langogne, sur laquelle j'avais encore à faire une dizaine de kilomètres avant d'arriver au Puy. C'est ainsi que, dans la soirée, votre vieux frère s'acheminait lentement vers cette ville, qu'il devait atteindre à sept heures du soir. Je l'abordais par le sud, c'est-à-dire par le côté le plus favorable à une vue d'ensemble du bassin au fond duquel s'élève la cité, dans une position unique en France. Pendant les derniers kilomètres la route se déroule sur un haut plateau, d'où l'on embrasse aisément les différents sommets qui accidentent la partie nord du Velay. Parmi ces montagnes, la haute cime

du Mézenc attire surtout les regards par l'importance de son relief ; le cône dépouillé du Gerbier se dessine nettement aussi sur la crête inégale des Cévennes. Sans être parfaitement clair, le temps était beau, et les nuages assez élevés pour laisser à découvert tous ces sommets. Sur ma droite, la Loire accusait ses capricieux méandres par le contour sinueux des falaises qui bordent son canal. Tout cela est d'un très grand effet, mon cher ami, et ma préoccupation, pour l'instant, était que la brièveté du trajet ne m'enlevât trop tôt la vue de cet admirable panorama. Je sais bien que rien ne m'empêchait de m'asseoir au bord de la route et de regarder jusqu'à ce que j'en eusse assez ; je pouvais même coucher là, si bon me semblait, je sais maintenant comment user des fossés d'une route pour dormir ; mais la difficulté eût été de trouver un souper, M. Gabriel n'ayant pas reçu l'ordre de m'apporter dans cet endroit mes deux œufs et ma sardine.

Après une heure d'admiration rêveuse, je me remis en marche vers le Puy, mais non sans être allé d'abord inspecter un beau cône volcanique, situé près de la route, et dont on exploite les pouzzolanes pour les

constructions du pays. Cette extraction, commencée depuis plus d'un siècle, a opéré, dans le flanc du volcan, une coupe magnifique, qui semble faite exprès pour faciliter aux géologues l'étude des volcans quaternaires du Velay. Les lits obliques de cendres et de lapilli apparaissent sur cette coupe, avec une admirable netteté et donnent une idée parfaite de la manière dont s'est élevé le cône. On y reconnaît avec la dernière évidence que la lave fluide, pulvérisée par la force expansive des gaz, a été projetée en l'air avec violence, pour retomber autour de l'ouverture en une pluie de cendres et de fragments scoriacés, et former de la sorte une première assise que des éjections répétées de matériaux semblables ont épaisse peu à peu. La grosseur, la forme et la couleur variables des parcelles dont se compose chaque lit, dénotent, dans l'action volcanique, autant d'efforts successifs ou de poussées dont le résultat final a été l'édification d'un cône de matières meubles, offrant



le type de ce qu'en géologie on nomme un volcan stratifié. Celui que j'avais sous les yeux était admirablement caractérisé, et je ne pouvais faire une meilleure séance de géologie pratique.

Si la structure intérieure et le mode de formation des volcans stratifiés sont bien connus, mon cher confrère, il n'en est pas de même de la cause prochaine des éruptions volcaniques, et, ce soir, assis sur une brouette, en face de l'ancien volcan de la baraque, je ne pouvais m'empêcher de déplorer que, malgré toute notre science, nous autres géologues en soyons réduits à de simples conjectures sur la genèse de cet effrayant phénomène. Cet aveu d'ignorance va vous surprendre, mon cher ami, car la cause première d'une éruption ne vous semble pas difficile à pénétrer. "Parbleu, me direz-vous, vous êtes embarrassés pour bien peu de chose, vous autres géologues, et l'explication que vous cherchez est depuis longtemps trouvée ; une éruption volcanique, c'est tout simplement une émanation du feu central, qui s'est ouvert une issue à travers l'enveloppe solide du globe, et vient apparaître à sa surface". Pas si simple que cela, mon cher confrère, et des hommes autrement forts que vous et moi y ont épousé en vain leur science et leur sagacité. Laissez-moi vous dire quelques mots des différentes théories qui ont régné sur ce point de géologie, le sujet en vaut la peine, et votre amitié me fera bien la charité d'un moment d'attention ; je serai bref d'ailleurs. Je vous citerai seulement pour mémoire l'opinion qui rattachait les éruptions volcaniques à des houillères embrasées ; Dolomieu¹ l'a ruinée d'un coup en faisant remarquer que nos volcans français se sont ouverts à travers le massif granitique, et que la houille, produit des terrains sédimentaires, n'existe jamais sous les granites.

1- ndlr : Dieudonné-Déodat-Guy-Silvain-Tancrède de Gratet de Dolomieu est un géologue et minéralogiste français (1750 - 1801). Membre de l'ordre de Malte, il s'intéresse aux sciences, et notamment au volcanisme. Au cours de plusieurs voyages, effectués pour son ordre, il fait de nombreuses et importantes observations géologiques. Il publie en 1784 des études sur les tremblements de terre, puis différents mémoires sur le basalte, sur les calcaires auxquels on a donné depuis le nom de dolomie puis dolomite. Proscrit, il doit se cacher pendant la Terreur (1793-1794), puis, réhabilité, il est nommé, en l'an III, inspecteur des Mines, professeur de géologie à l'Ecole des Mines et il devient membre de l'Institut (1795). Dolomieu fait partie de l'expédition d'Egypte, où il séjourne deux ans. A son retour, fait prisonnier, il écrira son *Introduction à la philosophie minéralogique* (1801). Libéré en mars 1801, il est nommé professeur de minéralogie au Muséum, fait un dernier voyage dans les Alpes et meurt peu après.)

Au commencement du siècle, Cordier² avait proposé la théorie mécanique suivante, d'abord acceptée avec faveur : "La croûte terrestre, disait-il, contractée par le refroidissement progressif du globe, comprime le noyau fluide et brûlant qu'elle enveloppe, et en chasse une portion, qui s'échappe par les fentes du sol". C'est, comme vous le voyez, la doctrine que vous paraissiez disposé à soutenir tout à l'heure. Cette théorie si simple n'a pu, cependant, résister à une discussion sérieuse, et l'observation la condamne. Elle n'explique ni la situation des volcans au voisinage des mers, ni la prodigieuse quantité de vapeur d'eau qui s'en échappe et qui, d'après une évaluation approximative de Fouquet, ne représentait pas moins de deux millions de mètres cubes d'eau liquide dans une seule éruption de l'Etna, en 1865. L'eau, en effet, mon cher ami, joue un rôle capital dans les phénomènes volcaniques ; elle en est l'agent initial et primordial, et, sans elle, pas d'éruptions. Où trouvons nous des volcans actifs aujourd'hui ? Dans les îles, au bord des continents, c'est-à-dire au voisinage des mers, et, si nous voyons des cônes volcaniques à l'intérieur des terres, comme en Auvergne, en Velay, en Vivarais, ce sont des volcans éteints depuis des siècles ; soyez convaincu qu'à l'époque de leur activité, des masses d'eau considérables existaient près d'eux, et servaient à les alimenter.



Des mers intérieures, de grands lacs, comme ceux de la Limagne ou du Puy, des amas de neige sur nos montagnes, à l'époque glaciaire, fournissaient l'eau qui leur a donné naissance. Ainsi donc l'eau est l'agent essentiel, indispensable, des éruptions. Mais par quel mécanisme cette eau parvient-elle dans les profondeurs de la terre ? Là, encore, tout est obscurité dans la science. Ce n'est pourtant pas par des crevasses, car, suivant la remarque de Gay-Lussac³, la vaporisation des premières couches liquides aurait pour effet de refouler au dehors la colonne sus-jacente ; ce serait donc plutôt par l'imbibition du soubassement granitique, comme tend à le prouver une importante expérience de Daubrée⁴.

Le mode de pénétration des eaux à travers les couches terrestres étant connu, on se demande par quelle bizarre contradiction cette eau, qui, sur terre, éteint le feu, a justement pour effet d'allumer un incendie dans les profondeurs du sol. Ici, mon cher ami, se place la théorie chimique de Davy, celle des oxydations violentes, avec dégagement énergique de calorique et de lumière. Davy⁵ suppose que le sphéroïde terrestre

2- ndlr : Pierre Louis Antoine Cordier est un géologue et minéralogiste français (1777 - 1861). Ingénieur de l'École des mines, il suit Dolomieu, d'abord dans les Alpes puis lors de l'expédition napoléonienne en Égypte (1798-1799). En 1802, il fait paraître un Mémoire sur le mercure argental puis, en 1808, une *Description du dichroïte, qui marque son intérêt pour la minéralogie*. Il entre au Muséum national d'histoire naturelle en 1819, où il succède à Barthélemy Faujas de Saint-Fond (1741-1819) à la chaire de géologie. Il fait paraître en 1816 un mémoire sur les basaltes Sur les substances minérales dites en masse, qui servent de base aux roches volcaniques. Directeur du Muséum, il est le véritable créateur de la Galerie de géologie).

3- ndlr : Louis Joseph Gay-Lussac (1778 –1850), chimiste et physicien français, est connu pour ses études sur les propriétés des gaz. En 1802, il découvrit la loi de dilatation des gaz et, quelques années plus tard, les lois volumétriques qui portent son nom. Ces dernières stipulent que les gaz se mélangent entre eux selon des rapports volumétriques simples. Il apporta quelques améliorations au baromètre à mercure. En 1804, il entreprit deux ascensions en ballon afin d'étudier les variations du magnétisme terrestre et la composition de l'air à différentes altitudes. En 1808, en collaboration avec le chimiste français Louis Jacques Thénard, Gay-Lussac travailla à la préparation du potassium et du sodium, et découvrit le bore. L'année suivante, il démontra que le chlore, appelé alors acide muriatique oxygéné, était en fait un corps simple. En 1815, il découvrit le cyanogène, de formule C_2N_2 , et l'acide cyanhydrique. Dans le domaine de la chimie industrielle, il améliora les procédés de fabrication de l'acide sulfurique et de l'acide oxalique et mit au point des méthodes de contrôle par dosage.

4- ndlr : Gabriel Auguste Daubrée (1814-1896) est un géologue français. Il est plus particulièrement connu pour ses expériences de productions artificielles de minéraux et de roches. Il contribue aussi à l'étude de la perméabilité des roches et l'effet des infiltrations dans la productions de phénomènes volcaniques, du métamorphisme, des déformations de la croûte terrestre, des tremblements de terre ainsi que de la composition et classification des météorites).

5- ndlr : Sir Humphry Davy (1778-1829) est un chimiste et physicien britannique. Il commence, en 1798, des expériences sur les propriétés physiologiques des gaz, au cours desquelles il découvre l'effet anesthésiant du protoxyde d'azote (gaz hilarant). Il commence ses recherches sur les effets de l'électricité sur les composés chimiques. Il construit la plus grande batterie jamais fabriquée, avec plus de deux cent cinquante cellules, et fait passer un courant électrique de

renferme des métaux alcalins, potassium, sodium, magnésium, calcium, doués, comme vous le savez, d'une prodigieuse affinité pour l'oxygène, et encore inoxidés ; l'eau des mers, des pluies, leur apporterait l'élément comburant, et l'oxydation subite de ces métaux produirait l'ignition des laves et le feu des volcans, comme on voit, dans les cours de chimie, un morceau de potassium s'enflammer au contact de l'eau. Gay-Lussac adopta cette théorie, qui compte des partisans, et représente à l'heure actuelle, une des deux opinions en présence pour expliquer la production des volcans.

Pour ne pas étendre outre mesure un historique qui, dans un sujet aussi spécial, ne manquerait pas d'être fastidieux à la longue, j'arrive de suite à l'hypothèse qui, sur ce point de la question, rallie le plus grand nombre des hommes de science. Cette hypothèse est la suivante : l'eau des mers s'infiltre peu à peu à travers les roches du fond ; elle imprègne même, malgré leur imperméabilité apparente, les couches granitiques

sous-jacentes, et arrive au contact de matières trop chaudes pour ne pas être à l'état de fusion. Le premier effet de cette haute température est de vaporiser l'eau marine, de décomposer les sels qu'elle renferme, d'en dégager l'acide chlorhydrique, l'acide carbonique, l'hydrogène sulfuré, etc., c'est-à-dire de créer des gaz, dont la tension s'accroît jusqu'au moment où leur force d'expansion est assez puissante pour soulever un point de l'écorce terrestre, et y ouvrir un conduit vertical, une cheminée, par laquelle s'échappent d'abord les gaz divers, mélangés à des parcelles de laves, et enfin les laves fluides elles-mêmes, boursouflées et

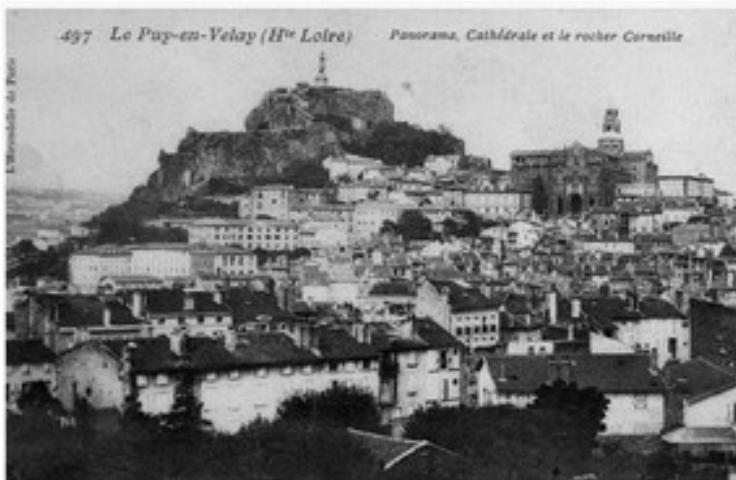
entraînées par les vapeurs qui les imprègnent. Vous sentez bien, mon cher ami, que l'explosion d'une mine aussi formidable ne se produira pas sans être précédée et accompagnée de bruits souterrains, d'ébranlements violents du sol, phénomènes effrayants qui ne cesseront qu'au moment où la totalité des matières liquides ou gazeuses, dont la réaction contre l'écorce terrestre causait tout ce désordre, auront enfin trouvé vers le dehors un écoulement suffisant. N'est ce pas, en effet, de cette manière que nous voyons les choses se passer dans une éruption de l'Etna ou du Vésuve ?

Encore une fois pardon, mon cher ami, pour m'être arrêté aussi longtemps sur un sujet qui, probablement, vous intéresse peu. Je le sais, j'abuse de votre patience, mais les traces du volcanisme qui a ravagé autrefois notre sol sont ici partout présentes, et, à la veille de quitter pour toujours la région de nos volcans, je n'ai pu résister au besoin de me livrer à une petite dissertation sur les causes qui lui ont imprimé sa physionomie à la fois si originale et si curieuse ; je ne le ferai plus, je vous le promets.

J'avais à peine quitté ce monument d'une époque géologique bien lointaine, que je me trouvai tout à coup placé en face du bassin et de la ville du Puy. Je vous l'ai dit, d'aucun côté cette ville ne se présente plus avantageusement pour donner au voyageur l'impression saisissante de son étrange position. Du côté de Langogne, l'entonnoir dont elle occupe le fond offre une large brèche dont le sol s'élève par une pente relativement douce vers les hauts plateaux du sud. Par cette tranchée, l'œil plonge vers la cité, bâtie en amphithéâtre sur les flancs d'une énorme masse basaltique, que couronnent le rocher Corneille et la cathédrale du Puy. Tout converge vers ce monument, étonnant de hardiesse, et la ville, vue de loin, apparaît comme un cône de rouges habitations surmonté par l'église et par le rocher. On distingue bien aussi la statue colossale de Notre-Dame de France ; cependant la masse du piédestal est telle que, malgré ses dimensions considérables, l'effet produit par cette statue reste fort au dessous de ce qu'on en avait espéré.

A sept heures du soir, après avoir descendu une rampe de 3 kilomètres, j'entrais dans la ville, et allais droit à l'hôtel de l'Europe, un des meilleurs du Puy, me dédommager des privations endurées depuis quinze jours dans les cabarets des montagnes ; chose incroyable et pourtant vraie, on m'y reçut sans la moindre difficulté.

haute intensité dans des solutions de divers composés où il soupçonne la présence d'éléments inconnus. Davy isole le potassium et le sodium par cette méthode d'électrolyse. Il prépare ensuite le calcium, le baryum et le strontium selon la même méthode. Par les expériences qu'il effectue sur des acides, il montre que c'est l'hydrogène, et non l'oxygène (comme le soutient Lavoisier), qui caractérise les acides. Il invente, en 1815, une lampe de sécurité pour les mineurs. On lui doit plusieurs ouvrages : *Éléments de la philosophie chimique* (1812) et *Éléments de la chimie agricole* (1813).



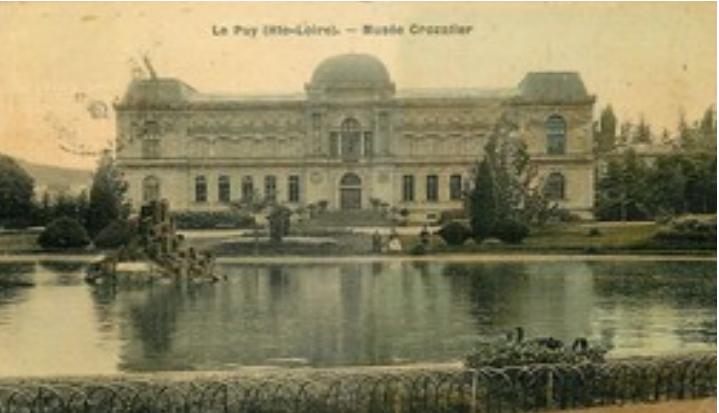
21^{ème} lettre à Saint-Etienne le 30 août

La ville et les environs du Puy. Les zircons et les saphirs d'Espaly. Les gorges de la Loire entre Le Puy et Firminy. Saint-Etienne. Retour à Paris. Conclusions.

Le Puy, chef-lieu du département de la Haute-Loire, est plus beau et plus curieux, vu de loin que de près ; sauf quelques belles voies, les rues y sont étroites, sombres, tortueuses, et les maisons dépourvues d'élégance et de confort ; c'est une ville de troisième ordre seulement, on y compte tout au plus 20 000 habitants. Ce serait, somme toute, une cité assez triste, si l'on n'y voyait quelques monuments de mérite, tels que sa cathédrale, église romane fort remarquable par la pureté de son style, au dire des connaisseurs, le palais de justice, l'hôtel de la préfecture, tous deux de construction moderne, ainsi que le musée ; on remarque aussi, sur la place principale, une fontaine monumentale représentant la France républicaine, ou plus simplement la France.

Devant partir au milieu du jour, j'ai employé la matinée à visiter les environs du Puy, et, pour ménager mes jambes, j'envoyai chercher une voiture chez un loueur du voisinage. Pendant qu'on l'apprêtait, j'allai me promener un instant près du musée, création récente due aux libéralités du sculpteur Crozatier, enfant du Puy. La ville en est fière à juste titre, car, à l'inverse des gloires guerrières, qui s'achètent par des sacrifices cruels, l'illustration de cet homme de bien n'est mêlée d'aucune arrière pensée douloureuse. Heureusement pour notre pays, les illustrations du même ordre n'y sont pas rares, et, pour ne citer que celles qui datent d'un siècle, Jacquart⁶, Oberkampf⁷, Richard-Lenoir⁸, Dombasle⁹, Bréguet¹⁰, Crozatier, etc., ont tenu haut le drapeau des arts et de l'industrie française. Honneur à eux, car leur nom n'évoque que de bons souvenirs ; leurs travaux, tout pacifiques, ont contribué au bien-être de l'humanité, et aucune ombre sanglante, aucun deuil ne vient obscurcir leur gloire. Un jardin de peu d'étendue, mais bien dessiné, sépare la préfecture et le musée, et par une pensée pleine d'à propos, le bassin de ce parc a été orné d'un rocher artificiel en prismes basaltiques, qui rappelle bien la nature volcanique du Velay, et le fait naturel auquel cette province doit son caractère et son principal intérêt.

Au retour de cette promenade, je traversai une seconde fois la place du Breuil, où les réservistes de cette année se trouvaient réunis en nombre pour les exercices du matin, et là, je constatai avec chagrin combien l'obésité fait de ravages parmi ces hommes encore jeunes ; je distinguai notamment deux sous officiers joufflus, ventrus, et absolument ridicules sous l'habit militaire. Leur vue excita ma bile, et je me disais qu'à la place du ministre de la guerre, j'exigerais de ces messieurs autre chose qu'un stage de vingt huit jours. Tout réserviste obèse serait soumis à un système d'exercices gradués, de nature à le dégraisser, et on le retiendrait



6- ndlr : Joseph Marie Jacquard (Lyon, 1752 - Oullins, 1834) est notamment connu pour être l'inventeur du métier à tisser semi-automatique.

7- ndlr : Christophe-Philippe Oberkampf, né le 11 juin 1738 à Wiesenbach en Allemagne, mort le 6 octobre 1815 à Jouy-en-Josas, était un industriel allemand naturalisé français. Il est resté célèbre pour avoir fondé la manufacture royale de toiles imprimées de Jouy-en-Josas où était fabriquée la toile de Jouy.

8- ndlr : François Richard, dit Richard-Lenoir, (Épinay-sur-Odon 1765 - Paris 1839) est un industriel manufacturier. Avec son associé Jean Daniel Lenoir-Dufresne (1768-1806), ils dirigèrent la première manufacture parisienne de coton, rue de Charonne. Ils introduisirent la mule-jenny, métier à filer d'invention anglaise. Rapidement, leur entreprise devint une des plus importantes pour le commerce du coton en France. François Richard accumula une fortune extraordinaire en découvrant le secret de l'étoffe croisée fil et coton anglaise, le basin, qui faisait fureur à cette époque.

9- ndlr : Christophe Joseph Alexandre Mathieu de Dombasle, (1777 - 1843), agronome français, est né à Nancy. Ancien militaire formé en agronomie, il inventa une charrue et perfectionna les méthodes de culture. Il s'intéressa à la fabrication du sucre de betteraves. Il fonda et dirigea la ferme expérimentale et l'institut agricole de Roville (Meurthe). Il contribua au perfectionnement de l'agriculture.

10- ndlr : Abraham Louis Bréguet, horloger et physicien suisse, est né à Neuchâtel en Suisse en 1747 et décédé à Paris en 1823. Il perfectionna les montres perpétuelles, inventa des ressorts, des cadratures de répétition, des échappements de toutes sortes, d'une délicatesse et d'une précision inouïes jusqu'alors, et employa le premier les rubis en horlogerie pour les parties frottantes. Son petit-fils, Louis Breguet (1803-1883), horloger et physicien, participa avec Antoine Masson à la mise au point d'une bobine d'induction que Ruhmkorff perfectionna.

au régiment jusqu'à ce qu'il ait recouvré des proportions convenables et l'agilité nécessaire à un soldat. Le traitement serait dur, assurément, mais il est inadmissible qu'un Français trouve, dans son embonpoint, un moyen de s'exonérer de ses devoirs militaires, et toute condescendance de l'autorité supérieure, en pareil cas, deviendrait une faiblesse coupable, une trahison, une prime offerte à la gourmandise et à la goinférie. Je sais bien, mon cher confrère, que je m'expose à vous blesser par mes réflexions sur les hommes gras ; telle n'est pourtant pas mon intention. N'attribuez ma boutade qu'à des sentiments bien naturels chez un médecin à l'égard d'une cause de maladies et de mort précoce, et au désir patriotique d'en préserver des hommes qui, pendant douze ans encore, sont tenus de servir et de défendre le pays.



Ma voiture prête, je me suis fait conduire à Polignac, village célèbre par les ruines colossales de son château, et à Espaly, dont le gros rocher basaltique, formant ce qu'on appelle les Orgues d'Espaly, est également visité des touristes. Je me dispenserai de vous décrire ces deux curiosités, ne me sentant aucune disposition à parler de choses que tout le monde connaît ; j'espère vous intéresser davantage (peut-être parce que j'y trouve moi-même plus d'intérêt) en vous disant quelques mots des pierres précieuses que charrie avec une certaine abondance le ruisseau d'Espaly. le Riou Pézeliou (c'est le nom de ce ruisseau) coule sur des roches éruptives qui contiennent en grand nombre des zircons hyacinthes et des saphirs. La première de ces pierres est d'un rouge foncé et rappelle le grenat ; la seconde, comme vous le savez, est, en général, d'un beau bleu de mer. Pendant les orages, les eaux du torrent triturent les roches de ses rives, et entraînent, vers Espaly,

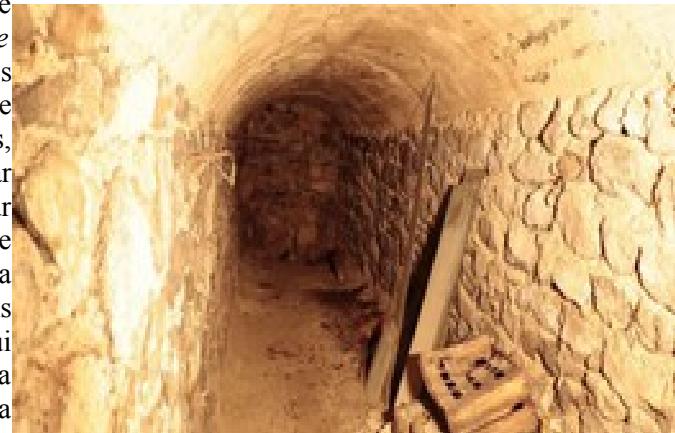
les pierres fines mêlées aux sables. Les habitants, qui connaissent aujourd'hui les richesses charriées par le Pézeliou, se portent en masse vers leur rivière, après ces orages, et ramassent à l'envi zircons et saphirs. La récolte est bonne, à en juger par la quantité de ces pierres que possède chaque maison ; malgré ce qui s'en vend, soit aux amateurs, soit peut-être aux lapidaires, chaque famille en possède encore des boîtes et des flacons qui en sont remplis. Pour 5 francs, j'ai fait l'acquisition d'un stock suffisant pour enrichir ma collection ; encore n'ai-je pas marchandé, j'aurais eu peut-être la même mesure pour 40 sous. Mes saphirs sont verdâtres et assez ternes, mais j'en ai vu chez un brasseur de l'endroit, le sieur Chacornac (un nom qui sent terriblement son Auvergne), quelques-uns d'un bleu superbe et d'une limpidité irréprochable. Je n'aurais pas mieux demandé que de m'en rendre acquéreur, mais la dame Chacornac avait trop conscience de leur valeur, et m'a fait des prix assez élevés pour me décourager.

La vue de ces jolies pierres m'amenait à réfléchir sur les immenses ressources de la nature, et sur la puissance de ses opérations chimiques. Quel laboratoire que le sien, et comme d'un grain de poussière, elle peut, quand elle le veut, faire sortir une belle chose ! Qu'est-ce qu'un saphir au point de vue chimique ? C'est tout bonnement de l'alumine, c'est-à-dire un des éléments de la terre glaise, et rien de plus. Eh bien, en soumettant des parcelles de cette substance à une chaleur de 1 000 degrés, qui est à peu près celle des laves brûlantes, elle en forme ce charmant joyau, dont la compagne de l'homme aimera éternellement à rehausser ses charmes. Ne croyez pas cependant, mon ami, que la nature seule ait le privilège de produire des saphirs, vous seriez dans l'erreur : le chimiste est parvenu à surprendre le secret de sa fabrication, à imiter ses procédés, et vous n'oublierez pas que, vers 1850, Ebelmen¹¹, directeur de la manufacture de Sèvres, enlevé trop tôt à la science, avait réussi à obtenir artificiellement toute une série de pierres précieuses identiques aux pierres naturelles par leur composition chimique et leur éclat. J'étais jeune alors, et les progrès de la minéralogie me touchaient peu ; je n'ai pas oublié cependant l'émotion ressentie à l'Académie des sciences quand Ebelmen lui communiqua son importante découverte. Il y a quelques années, je voyais au doigt de sa fille, ma cliente, un saphir d'une très belle eau qu'Ebelmen avait obtenu, par la voie sèche, dans les fours perfectionnés d'une des gloires de notre industrie contemporaine, M. Bapterosses¹².

11- ndlr : Ebelmen Jacques-Joseph (1814-1852) formé à l'Ecole Polytechnique et à l'Ecole des Mines, devient administrateur de la Manufacture de Sèvres en 1845. Il fit faire de remarquables progrès à la céramique d'art. Il parvient aussi à réaliser, dans des fours à atmosphère contrôlée, la synthèse en cristaux parfaits de plusieurs minéraux (corindon, beryl, péridot...) et gemmes (rubis, saphir, émeraude...).

12- ndlr : Jean-Félix Bapterosses (1813-1885) invente une machine à fabriquer les boutons et écrase ses concurrents anglais. Il achète la manufacture de Briare dotée de fours à la houille de conception moderne. Il lance aussi une

Tout en accomplissant ma tournée de Polignac et d'Espaly, je n'avais pas, vous le devinez, mon cher confrère, négligé d'observer la constitution géologique du bassin du Puy, et n'avais pas été peu surpris d'y trouver la preuve qu'à une époque relativement récente, toute cette enceinte était occupée par une nappe d'eau douce. Les laves sorties du volcan d'Anis, qui domine la ville du Puy du côté de l'ouest, se sont épanchées sur des sédiments lacustres des plus évidents ; Espaly est surmonté par une butte calcaire de même origine, qu'on exploite pour la fabrication de la chaux ; enfin, des marnes vertes ou blanches, en couches réglées, apparaissent au bas de toutes les pentes de l'infundibulum (*ndl* : *structure creuse en forme d'entonnoir*) où s'élève le Puy. Toutes ces observations réunies conduisent à la conviction que cette dépression du sol était, aux âges antérieurs, occupée par un lac, qui s'est écoulé vers la mer par la Loire, comme le lac de la Limagne s'est vidé par l'Allier ; et cela, soit par l'effet d'une rupture violente d'un des bords de l'enceinte, soit plutôt à la suite d'exhaussements lents du sol ou d'érosions séculaires, abaissant peu à peu les digues qui retenaient les eaux. Vous savez, en effet, que la jeune école géologique a rompu en visière avec la doctrine des révolutions brusques de Cuvier ; pour



elle, rien de violent, de subit, d'instantané, dans les changements qui se sont accomplis à la surface du globe, et de tout temps les causes de ces changements ont été identiques à celles qui agissent de nos jours, et produisent les modifications qui s'accomplissent sous nos yeux. Et, il faut bien le reconnaître, les progrès de la science, l'observation des faits, leur interprétation rigoureuse, tendent de plus en plus à justifier cette théorie, qui suffit pour rendre compte des phénomènes géologiques les plus importants, tels que le soulèvement des montagnes et le creusement des vallées. Que faut-il pour expliquer la formation des premières ? Tout simplement que les mouvements ascensionnels du sol, que les exhaussements imperceptibles pour le commun des hommes, se continuent pendant un laps de temps suffisant ; or, le soulèvement de certaines parties de nos continents est aujourd'hui un fait bien avéré. Prenons par exemple, si vous le voulez, le cas, devenu classique, de la Scandinavie. Vous n'ignorez pas que cette péninsule subit un mouvement de bascule des plus remarquables ; tandis que, vers le sud, elle plonge peu à peu dans la mer, son extrémité nord se soulève graduellement, et, d'après les calculs de Celsius¹³, s'élève de 1,38 m par siècle au dessus de la Baltique. Eh bien, mon cher ami, admettez que cet exhaussement du nord de la Suède persiste pendant dix siècles, les côtes situées aujourd'hui au niveau de l'eau seront portées à 13,80 mètres de hauteur. Supposez qu'il se poursuive pendant une centaine de siècles, et ces mêmes côtes seront devenues des collines hautes de 138 mètres. Au bout de mille siècles (période encore bien courte, imperceptible dans la vie du globe), elles auraient acquis 1 380 mètres, à peu près la hauteur des Vosges et des Cévennes. Et cependant, pendant cette longue suite d'années, les générations humaines se seront succédé, travaillant, s'agitant, guerroyant, sur ce sol incessamment soulevé, sans avoir le moins du monde conscience du mouvement remarquable qui s'y opère.

Pour en revenir aux lacs du Velay et de l'Auvergne, ne peut-on pas supposer qu'un soulèvement lent du bassin de ces lacs en a peu à peu déversé le contenu dans les vallées environnantes, puis dans la mer ? Sans même invoquer ce soulèvement du sol, les érosions prolongées de la Borne, de la Loire et de l'Allier, en creusant le lit de ces rivières à travers les digues des deux grands lacs français, n'ont-elles pas pu vider insensiblement ces réservoirs ? Pour concevoir ces effets, il suffit d'invoquer une période assez longue pour

fabrication de mosaïque, les célèbres "Emaux de Briare" qui feront la fortune de ses descendants.

13- *ndl* : Celsius Anders (Uppsala, 1701 - id., 1744) est un astronome et physicien suédois. En 1732, il visite les grands observatoires européens de l'époque. Etudiant les aurores boréales, Celsius en publie un recueil de plus de 300 observations. Il est le premier à relier le phénomène des aurores à des causes magnétiques. En 1737, il participe à l'expédition en Laponie menée par Maupertuis pour mesurer la longueur d'un degré de méridien. Cette expédition permettra de confirmer l'idée de Newton suivant laquelle la Terre serait aplatie aux pôles. La notoriété que Celsius y acquiert lui donne la possibilité de réunir les fonds nécessaires à la construction de l'observatoire d'Uppsala (1740) dont il est nommé directeur. Celsius élabore en 1742 un thermomètre à mercure basé sur une échelle centésimale des températures et dont le 0 marque le point d'ébullition et 100 le point de congélation de l'eau. Anders Celsius meurt prématurément en avril 1744 de tuberculose).

permettre aux érosions d'abaisser au degré voulu les deux voies d'écoulement, et la géologie moderne a une tendance marquée à ne pas compter avec le temps ; l'origine de notre terre lui paraît si reculée, que cent millions de siècles sont pour elle quelque chose d'infiniment plus court qu'une minute comparée à la durée de la vie humaine. J'abuse encore de votre bienveillante attention, mon cher ami, en vous accablant de mes dissertations géologiques ; pardonnez-moi, je jouis de mon reste ; encore quelques heures, et, pendant une année au moins, vous serez délivré de toute divagation de cette espèce.

De retour au Puy, à midi, pour déjeuner, je prenais, à une heure, un train qui devait m'amener ce soir à Saint-Etienne. Une demie heure après, j'étais rentré encore une fois dans la vallée de la Loire, que j'allais côtoyer jusqu'aux environs de Firminy, à travers une série de tunnels, de tranchées, de viaducs, comme on n'en voit nulle autre part en France. Le chemin de fer de Nîmes à Clermont-Ferrand par la vallée de l'Allier n'offre pas lui-même de travaux d'art et d'accidents naturels aussi nombreux, aussi importants, aussi variés. Le pays qu'on traverse entre le Puy et Firminy est tout bonnement admirable ; les gorges de la Loire sont ouvertes, ici, dans le granite pur, sans mélange de roches volcaniques ; leurs versants, hauts de 300 à 400 mètres et plus, sont d'une rapidité sans exemple ; quelques-uns sont à pic ou surplombent au dessus du fleuve. Mille ravins ouvrent leurs tranchées sur les deux rives de la Loire, y déversant les torrents qui ont creusé ces profondes entailles. Des buissons bas, des pins mal venants, des bois rabougris, en un mot, la chétive végétation que comporte la faible épaisseur du sol végétal, couvre les pentes et les hauteurs, et la verdure des feuillages a pour effet d'égayer un paysage qu'une nudité absolue des montagnes rendrait trop sévère. Que ces gorges de la Loire sont belles après le Puy, mon cher confrère, et de quel sentiment profond de sa petitesse on est saisi quand, du fond du ravin, on élève le regard vers ces monstrueux amas de rochers, dont la chute écraserait un convoi entier d'êtres humains aussi facilement que notre pied le fait d'une colonie de

fourmis dans une allée de jardin.

A Perthuset la voie ferrée abandonne la vallée de la Loire, qui perce vers le nord, et s'engage dans un long tunnel pour pénétrer dans une contrée moins inégale et plus basse, où les usines métallurgiques recommencent à fleurir, comme dans la vallée du Gier ; villes et villages s'y succèdent sans interruption jusqu'à Saint-Etienne, reine majestueuse de ce centre industriel. C'est, en effet, une grande et belle ville, pleine d'animation, de mouvement et de travail ; elle sue la prospérité et la richesse par tous les pores, et, le jour où elle voudra s'accorder un Louvre, un

Panthéon, rien ne l'empêchera de le faire. Qu'elle se construise plutôt des fontaines publiques, une Bourse, des canaux, elle y trouvera plus d'avantages ; c'est là, du reste, une vérité comprise généralement dans cette grande ville, où l'on rencontre le bon sens et la sagesse qui sont le propre des cités où l'on travaille.

Moi aussi, mon cher ami, je vais me remettre au travail ; mes vacances de cette année sont terminées, et, dans une heure, un train rapide me ramène à Paris, satisfait d'ailleurs de ce que j'ai vu et de ce que j'ai fait dans mon voyage : quatre départements de la France visités, dont deux sillonnés bien complètement ; 300 kilomètres parcourus à pied, à peu près autant faits par des moyens de locomotion divers ; 150 échantillons géologiques nouveaux ; 6 kilogrammes de ma personne semés sur les routes du Vivarais, ce n'est pas, je pense, un trop mince résultat pour vingt et un jours d'excursions.

Parvenu au terme de mon troisième et laborieux pèlerinage dans nos montagnes du Centre, si vous me demandez, mon cher confrère, de formuler une opinion sur le mérite comparatif de l'Auvergne et des Cévennes, je confesserai mon embarras pour vous répondre, craignant d'émettre un jugement qui blesse la vérité et la justice. Mon avis est que ces deux régions de notre pays sont, toutes deux, très intéressantes, et fort belles ; que, par des mérites divers, elles ont, l'une et l'autre, de quoi charmer à la fois le touriste, l'artiste et le naturaliste ; que, cependant, dans les montagnes de l'Auvergne, l'architecture est plus sobre, plus grande et plus noble, mais que les Cévennes sont d'un style plus élégant et plus coquet. Dans cette dernière chaîne, la nature a prodigué les ressources de son ciseau, et les faces du monument sont mieux fouillées et plus brillamment ornées. L'Auvergne sera, si vous le voulez, le Panthéon ; le Val-de-Grâce représentera mieux le Vivarais.

L'année prochaine, rendez-vous dans le Jura, si vous le voulez bien, mon cher confrère.



Petits arrangements avec l’Histoire au sujet d’une ordonnance de Jacques de Tourzel (1481)

Dans le *Bulletin historique, scientifique, littéraire, artistique & agricole*, tome premier, année 1911, publié par la *Société Scientifique & Agricole de la Haute-Loire*, est présenté, lors de la séance du 2 février 1911, présidée par Antoine Jacotin, dont le secrétaire est Ulysse Rouchon, un document intitulé : « La répression de la fraude dans la seigneurie d’Allègre à la fin du XV^e siècle ». Ce document est bien connu des historiens et, depuis, attribué aux pratiques sur le marché d’Allègre. La fin de l’article précise l’origine de ce document : « un document récemment analysé par M. L. Villat dans le *Journal des Débats* », ainsi que sa provenance : les « Archives du Puy-de-Dôme (B. 754) ».

La confrontation de ce document et de l’article en question permet de découvrir quelques différences¹. L’ordonnance, datée de 1481, est bien de Jacques de Tourzel, certes seigneur d’Allègre, mais également de Viverols, Riols et du pays de Livradois, de Saint-Just, de Chomelix et autres terres, et ce ne sont pas les marchés d’Allègre qui sont concernés². Le point de départ est une supplication des habitants d’Ambert adressée à leur seigneur et présentée par les consuls de la ville : Jehan Bonnefoy, Damien Rolle, Benoist Gautier et François Nicolon, car « Les pauvres gens qui fréquentent les foires et les marchés sont souvent trompés et déçus par les paysans portant des denrées gâtées ou fraudées, telles que : œufs pourris et couvés, lait écrémé et mouillé, beurre renfermant navets ou pierres... ». En conséquence « sans cesse il y a complaints, procès et différends ; tumultes, noises et débats y sont mus sur et à l’occasion dessids faits, bourgeois et paysans se chamaillant et se *pelaudant*³ les uns les autres. »

Jacques de Tourzel voulant « faire quitter de tant fâcheuses, laides et abominables pratiques et punir aigrement du monde si grand délinquant » prit l’ordonnance que nous avons évoquée.

En comparant les deux formes du texte de cette ordonnance, nous relevons quatre variations qui sont des omissions. Dans le document qui suit, les mentions supplémentaires, d’origine, qui ont disparu, sont indiquées, à leur emplacement, entre crochets.



1- ADHL 99 J 46.

2- Ce qui ne veut pas dire que de telles pratiques ne peuvent pas s’y trouver, mais le document est spécifique pour un lieu.

3- Se *pelauder* : se battre à coups de poings.

Le premier élément est de peu d'importance - à nos yeux -, il constitue la dernière phrase : « *Mais ne leur sera permis jeter autres ordures* ». Deux autres mentions, identiques, sont omises volontairement car elles empêcheraient de définir Allègre comme destinataire de l'ordonnance. Lorsqu'il s'agit d'évoquer le pilori, nous avons la simple expression attaché ou exposé « au pilori » alors que le texte est « *à notre pilori du Pontel* », Ambert possède toujours sa place du Pontel.

De la même façon, la phrase « sera ledit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle » évite de dire qu'il s'agit de la « *grand'salle de la geôle* ». La geôle d'Allègre, dans une tour du château ne semble jamais avoir possédé une grande salle⁴.

Ainsi, omettant quelques détails, quelques précisions, l'ordonnance de Jacques de Tourzel, de 1481, a pu être attribuée à Allègre alors qu'elle concernait la cité d'Ambert. Petits détails, petites falsifications de l'Histoire.

René Bore

DOCUMENT

« A tout homme ou femme qui aura vendu lait mouillé, soit mis un 55entonnoir dedans sa gorge, et le dit lait mouillé entonné, jusque à tant qu'un médecin ou barbier dise qu'il n'en peut, sans danger de mort, avaler davantage.

Tout homme ou femme qui aura vendu beurre contenant navet, pierre ou autre telle chose, sera saisi et bien curieusement attaché au pilori [*à notre pilori du Pontel*]. Puis sera ledit beurre rudement posé sur sa tête et laissé là tant que le soleil ne l'aura entièrement fait fondre. Pourront les chiens le venir lécher et le menu peuple l'outrager par telles épithètes diffamatoires qu'il lui plaira (sans offense de Dieu, du Roi, ne d'autre). Et si le temps ne s'y prête et n'est le soleil assez chaud, sera ledit délinquant en telle manière exposé, dans la grand'salle [*de la geôle*], devant un beau, gros et grand feu, où tout un chacun le pourra venir voir.

Tout homme ou femme qui aura vendu œufs pourris ou gâtés, sera pris au corps et exposé au pilori [*sur notre pilori du Pontel*]. Seront lesdits œufs abandonnés aux petits enfants qui, par manière de passe-temps joyeux, s'ébattront à les lui lancer sur le visage ou dessus ses habillements, pour faire rire le monde. [*Mais ne leur sera permis jeter autres ordures*]. »



4- Les textes qui évoquent geôle et geôlier sont plus récents, mais peuvent permettre de douter qu'il ait existé une grande salle plutôt qu'une étroite prison.

LA GRANDE FAMINE IRLANDAISE DE 1845

Lors de la projection d'un film dans le cadre de la la fête de la pomme de terre à Craponne sur Arzon, j'ai pu voir un film retraçant cette terrible catastrophe qui frappa l'Irlande en 1845. Cet article résume cet épisode cruel pour tous les irlandais.

UNE SEULE IRLANDE

A cette époque, il y a une seule Irlande sous domination anglaise, la partition n'interviendra qu'en 1921.

Les terres agricoles appartiennent en général à de gros propriétaires anglais et protestants..

Les 9 millions d'irlandais subsistent grâce à une plante facile à cultiver : la pomme de terre.



UNE SEULE CULTURE MENACÉE PAR UN PARASITE

Cette culture de la pomme de terre est une monoculture qui nourrit exclusivement un tiers de la population irlandaise.

En 1845, le mildiou, provenant d'Europe occidentale, arrive en Irlande sur le champs de pomme de terre.

Il entraîne une baisse de la production de pommes de terre de 40 % qui sera fatale à la population.

UNE FAMINE QUI VA DURER 7 ANS DE 1845 A 1852

Les conséquences furent multiples et désastreuses pour ce petit pays insulaire

- 1 million de morts

Dans la paysannerie où la pomme de terre était la base de l'alimentation, des familles entières moururent de faim.

Il n'y a pas que la faim qui tue, on estime qu'un tiers des victimes sont mortes suite aux épidémies (choléra, typhus,...) qui ne manquaient pas de se déclarer au sein d'une population très affaiblie.



- 2 millions d'émigrés

Devant ce fléau, beaucoup d'irlandais ont fui à destination des États-Unis principalement mais aussi en Grande Bretagne (Angleterre, Pays de Galles), au Canada, en Australie ou en Nouvelle-Zélande.

Certains de ces émigrés ou plutôt leurs descendants devinrent célèbres en Amérique, comme John Kennedy, John Wayne, Ronald Reagan et bien d'autres.

- Une population divisée par deux

A la fin de la famine en 1852, l'Irlande comptera un peu plus de 4 millions d'habitants. Elle ne retrouvera sa population de 9 millions d'habitants qu'en 2022 mais avec une Irlande divisée en deux parties.

- Une rancœur toujours présente envers la Grande Bretagne

L'Irlande faisant partie du Royaume-Uni, les anglais auraient dû gérer cette crise. Ils n'ont pas bougé et même certains gros propriétaires protestants britanniques en profitèrent pour expulser les petits paysans qui travaillaient pour eux.

On peut comprendre qu'il y ait toujours aujourd'hui un certain ressentiment des irlandais envers les anglais.

Pour terminer sur une note plus gaie, une petite histoire irlandaise trouvée sur Internet traduite en oc.

Aquò es un paisan que demorava tot solet dinc na boria de la landa irlandès

Son chin es vièlh, pro vièlh e un bèl jorn, moriguèt.

Lo boriaire era chavirat, vei veire lo curat delh vilatge e i dit :

- Mon paire, mon chin es mòrt, avia mas zelh per me tenir companhià. Aquò era un bon chin ; podriat dire na messa per z-elh ?

Lo curat respondèt :

- Non, malorosament ! Podes pas dire na messa per los animals. Y a na capèla iganauda a la cima e la charrèira, bienlau qu'en beilant un don, podrion fare quicom per votre chin.

Lo boriaire respondèt :

- D'acòrd, val essaiar vèz zelos, pensez qu'un don de mila liuras podriat fare ?

Lo curat :

- Mila liuras ! Perque m'avetz pas dit que votre chin era catolic ?

C'est un fermier qui vit tout seul avec son chien, dans une ferme isolée de la lande irlandaise. Mais le chien est vieux, très vieux, et un beau jour, il meurt.

Le fermier est bouleversé. Il s'en va voir le prêtre du village et lui dit :

- Mon père, mon chien est mort. Je n'avais que lui pour me tenir compagnie. C'était un chien foncièrement bon. Pourriez-vous dire une messe pour lui ?

Le curé lui répond :

- Hé non, malheureusement. Il nous est interdit de dire des messes pour les animaux ; mais il y a une chapelle protestante au bout de la rue, peut-être qu'avec un don ils accepteraient de faire quelque chose... pour votre animal.

Le fermier répond :

- D'accord. Je vais essayer auprès d'eux. Vous pensez qu'en don 1000 £ suffirait ?

Et le curé :

- 1000 £ ?! Pourquoi ne pas m'avoir pas dit que votre chien était catholique ?



Henri OLLIER

LA CLASSA VEN DE PARTRE

Ces lignes transcrites de *Per rire Bada mi* donnent deux images principales : l'une est le départ des conscrits. C'était un événement important dans la cité ponote ; l'autre fait apparaître le désarroi des jeunes amoureuses délaissées avec "un enfant sur les bras"...

Qual auriá vist la gara delh Puèi lo jorn passat, l'auriá pas coneissuda emb lo bolversament que se lí trobava. La pus fina flor delh Posaròc¹ se lí-èra bailat *rendez-vous*², per veire partre e dire adieu a la classa.

Las dametas³, coma v-o pensatz, lí mancavan pas ; las unas puravan a faire piatat, las otras se potonavan tan fòrt que l-òm auriá ausit aquos potons delh fons de Sent-Jan⁴.

Elh mitan de tot aquelh varalh, ausiatz : « M'escriuràs, dija, m'enviaràs ton *portrait*⁵ [vestit] en soudard. Fai atencion de plejar ta tèsta, te faches pas punir, beu un còp de temps en temps, mès t'eniures pas, esbludes pas que siàs soudard. Si t'embesties, pensa un pauc a ta Fonsina e ta petita que t'áma bien, ensonha te de pas tombar malaute e te faches pas de bila, partes mas per dos ans, aquò será lhau passat. »

A costat, la Farceta disiá a son Florimond : « Anaràs trobar mon fraire lo sergeant de vila. A de bònas mans⁶ ; si lo sabes prene, te poirá faire eisemtar de servici e lo dumenche te fará sacar elh teatre sans paiar un sòl. Es coma nos autres, es pas maridat, mès sa Leoní se tràba d'èsser una bona pasta. Si te bòteis bien embes ela, que li atapes son biais⁷, te poirá lavar ton linge. »

Un emploiat de la gara venguèt creidar per faire montar aquelh pueple dinc los vagons ; la machina seguèt estachada, fiulèt un bòn còp e lo tren partiguèt, laissant en plan elh mitan de la gara, Julon de Cacarèl que purava com un vedèl de laissar sa mestressa⁸, sa bona vila delh Puèi e d'avèr mancat lo tren.

M'enanère, la Margariton davalèt e, en chamin, me contèt tot delh fial a agulha.

¹ Posaròc, un quartièr paure ont lo monde traïnavan la patirassa.

² *Rendez-vous* èra dusc' ai-ara un biais de dire internacional qu'es en tren d'èsser acaptat per l'anglés *date* dins lo patoès de las grandas zònas urbanas, París, Bordèu (quaque pauc banlèga de París), Lyon... Tardarà pas d'arribar a Clarmont, s'aqueòs pas encara fat.

³ Aquí, chal comprene "domaisèlas".

⁴ Lo quartièr Sent-Jan fai bola embé lo Posaròc.

⁵ Aquí, aquelh mot de francés arriba embé la mòda novèla de la fotografia, un pauc com an-uèi se parla de selfi.

⁶ ... son cosin conéis de monde qu'an d'influència.

⁷ ...per dire "si la sabes lavanhàr, la prener delh bòn latz".

⁸ • *mestressa* (petite amie).| • *mèstra* (maîtresse d'école ; maîtresse de maison). • maître d'école *mèstre d'escòla* > *mèstre*. • *laïquin* (fam.). • *laïc* (fam.), forma masculina rare : - les instituteurs de l'école publique n'étaient que des gens sans religion, *los laïcs èran mès de monde sans religion* *Émile Brun*. • *laïcard* (péj.). • *instruison* (fam.) per se mocar daus ensegnaires de tota mena). ►Tirat de mon *Magasin lexical delh Velai*, bien en lenha.

Me diguèt qu'aquelh de la Francina anava a Clarmont, aquelh de la Pana-man a Tula, lo Pierronet de la Bien-banada a Limòtge, aquelh de la Cuòl-de-Cana amont d'aut a Verdun, delh costat daus Prussiens, lo Pial-roge de la *Dégagée* vai a l'Africa, lo Florimond de la Farceta a Sent-Estien, lo Gròs-nas de l'Ortença vai per qu'alaienc a Mostagamel⁹ e lo grand bossat de la Mal-coflada vai a la Tunisia, dinc los Turcòs.¹⁰

Remarcatz bien çò que vos dise an-uèi, v-o veiretz : ai-ara qu'an levat lo pè, s'en fòton, ni n'a pas v-un que se maridarà, ne-n botariá ma man elh fuòc, aquò seriá mais que d'un azard. Laissatz faire lo temps, laissatz venir l'an que ven, me ne-n diretz de novelas. Amais envoièron pas lur *portrait*, seguessiatz tranquiles, totas l'auran en miniatura ; mais que d'un còp, èi vist aquelh trabalh e sèi paiada per v-o saupre.¹¹

L'an d'avans, lí sèi venguda a la gara, ieu mais. Lí



acompanhère mon joine.

Me v-o prometèt pro que vendriá.

M'escriuguèt quatre letras per me demandar d'argent. Coma na bardassa, me crebave per li faire plasir e li mandar çò que ganhave. Lo darrièr còp, li mandère mas cinquanta sòls : aquò seguèt fenit, pus de letras, pus de novelas, *bonsoir*, se fachèt. Aquelh fenient, faguèt una autra mestressa e m'a plantada embé mon petit qu'es aquí davant vos.

Mazoyer & Bonnefoi -1905

⁹ Chal comprene, Mostaganem, vila d'Argèria en riba de mar.

¹⁰ Aicí, aquelh morselon d'istòria es interessant. Sèm gaire ben après 1870 e la França es sobre lo pè de guèrra. Lo servici militari dura dos ans e los soudards son espandits un pauc pertot sobre lo territori. Vesèm aquí, lo promièr rencontre daus òmes de diferentas regions davant la Bèla Guèrra ont los regiments serán mesclats compensar las fòrtas pèrtas d'òmes. La lenga francesa s'impausarà per la necessitat de se far comprene. Se chal soventar que l'escòla primària seguèt obligatòria a partir de 1882, per los garçons coma per las filles.

¹¹ Lo sòrt de las filhas es pas d'esvejar end aquestes temps. Los garçons engrossián sans vergonha lurs galantas e, sans vergonha las laissavan estar aquel afaire.

partir *vi* *partir ~ partre* (quitter un lieu pour un autre).

- je croyais (pouvoir) partir, *cresiá de partir ~ pensave de partir* ; - il y avait beaucoup de soldats qui étaient partis, *i aviá bien de soudards qu'avián partits LVC* ; - les jeunes étaient partis, *los joines aguèron partits LVC*.

- la ville du Puy faisait partir un balon, *la vila delh Puèi fasiá partre un balon*, *MaBo-146* ; il faudrait la voir #, *la chaudriá veire partre MaBo-159* ; - il fallait calculer son coup avant de #, *chaudiá calcular son còp avant de partre VH*.

filar (s'en aller ; ne plus vouloir être présent en un lieu ; fuir) *VVA*. Rem.: *filar* est préféré en Velay oriental (qui emploie aussi *partir*) mais se rencontre ailleurs également en Velay ; - Mathieu se lève, prend sa serviette et part, *Matieu se lèva e pren sa servièta e fila GÉR-78*. - il faut partir, il me le faut, *chal filar, me chal aquò FTh* ; - ils essayent de #, mais, la peur les arrête, *essaiant de filar, lo tremble los arrèsta CaM* ; - faire # la poussière, *faire filar la fumèira* ; - l'âne* chargé de sel* partit devant, *l'asne dau sal filèt davans ChJL*. Cf. *Lexique Français Occitan* de Père Rossèl, en ligne : *n'anar d'una filada* (faire un trajet sans s'arrêter).

fiardar (# à toute allure) *FTh* ; ● # soudainement, *levar lo cuol FTh*.

se meirar, # d'un endroit avec l'idée de se fixer ou non (vva). - ils sont partis ailleurs, *se son meirats alhèrs*.

modar MJT. ~ *se modar* (#, démarrer, commencer). De même (vva) : *se modar, s'amodar ~ amaudar, s'esmodar*.

encharreirar DeL, (# prendre la route).

◆ # avec l'idée éventuelle de ne pas revenir, *se despartir vp*. - il n'est pas nécessaire que je m'en aille d'ici, *fai pas niceira que me despartisse d'aici MTB*.

◆ # vers un autre endroit avec l'idée de voyager, de déplacement provisoire, *anar per país*. ● être parti dans un endroit indéterminé, *èsser per país ~ ganhar país*.

◆ se décider à #, commencer à #, *prener lo pas MTB*.

◆ démarrer et #, *faire tirar*. - allez, c'est bon, pars, *anètz, quo-es bon, fai tirar* ; Frasie attrapa [l'animal] par la bride et partit, *La Frasi arrapèt [l'animal] per lo bridon e faguèt tirar BMi*.

➤ c'est parti ! *anem lí* ; - # le premier : *partir promièr ~ partir devant ~ començar de partir MG*. - à partir de, *a partir de*. N.B.: dans ce cas c'est toujours *partir* et non *partre*. - penser à partir (se soucier du départ) *prendre de socit MJB*. De même : - c'est le moment de partir, *chal anar mòuser* (litt. il faut aller traire).

BMi : Boyer Michel (Ste.-Sigolène 2010) ; *CaM* : Carrot Michel La Chapelle-d'Aurec (1878-1925) ; *ChJL* : Chambonnet Jean-Louis Bas-en-B (1857-1909) ; *DeL* : Delaigue Jean, Araules (1892-1976) ; *FTh* : De Félice Théodore ChambonL-1983 (1904-2005) ; *MJB* : Martin Jean-Baptiste (Yssingeaux-1997) ; *MJT* : Mallet Jean-Théodore (1803-1878) ; *Gér* : Les soeurs Gérentes, octogén, en 1978, enregist. P. Chapuis. ; *LVC* : Le Velay contes Assezat (1983) ; *MaBo* : Mazoyer/Bonnefoi LPV, (1867-1943 / 1865-1913) ; *MG* : Marcon Guy (Pradelles-1987) ; *MTB* : Brun Émile (1905-2000) ; *VH* : Verdier Henri (1911-2008) ; *VVA* : zone dialectale du Vivaroalpin en Velay.

Extrait de mon *Magasin lexical du Velay*.

bonsoir : le mot français est intégré dans l'occitan parlé depuis longtemps comme l'indique la prononciation /bonswèr/ rencontrée en gévaudanais, par exemple.

eisemtar : exempter. En français, on prononçait /ézaté/ jusque dans les années soixante/ soixante-dix, comme on dit encore *compter /köté/* sans faire entendre le *p*. En français, *exempter /ezapté/* résulte de l'influence de l'écrit sur l'oral.

ensonha : *s'ensonhar de* (faire attention, prendre soin) : - fais attention à mon gamin ~ surveille mon gamin, *ensonha te de mon gamin*.

esbludar (oublier) : *eissublar ~ esbludar ~ oblidar ~ embludar*.

plasir [plazí] : *plaser*. La prononciation est influencée par le français. En bonne langue, il faut lui préférer *plaser*.

plejar la tèsta : “plier la tête”, c'est à dire “faire profil bas”.

pueple : /pœble/, c'est le mot de français qui a remplacé *poble* dans la majorité des parlers occitans qui au XIX^e siècle subissent la force du français comme aujourd'hui l'anglais pénètre quotidiennement le français au point de créer en somme une sorte de “patois” urbain.

puravan (pleuraient) < **purar** (pleurer) : autre forme de ce verbe, *plurar*.



Contact : Jean Claude BRUNELIN

Syndicat d'élevage du Mouton Noir du Velay
Chambre d'Agriculture
Hôtel Interconsulaire
16 Boulevard Bertrand
BP 343
43012 LE PUY-EN-VELAY CEDEX



Notre revue-papier n'est plus disponible.
Nous pouvons vous la faire parvenir gratuitement
sous forme numérisée, sur demande à l'adresse :
brunelinjeanclaude@yahoo.fr

Notre revue est aussi en ligne sur plusieurs sites amis :

. Société académique du Puy et de la Haute-Loire :
<https://www.societeacademique.fr>

. Société d'Ethnozootechnie : <http://ethnozootechnie.org>
Rubrique Travaux et dernières publications de nos sociétaires.
Organisations et associations

. Les Amis d'Allègre : <http://amis.allegre.org>

. L'Episerm, diffuse le Souffle auprès de ses adhérents :
episerm@orange.fr

. L'Association des producteurs d'agneaux noirs du Velay :
<http://www.agneau-noirduvelay.fr>
Onglet Actu de la Noire



Pour nous contacter directement :
Tél. : 04 71 02 43 01 ou brunelinjeanclaude@yahoo.fr

